







TABLE DES MATIÈRES

01	Les Éleveurs de porcs du Québec	07
02	La direction générale	23
03	L'avenir de la production porcine	29
04	Pour un accroissement des revenus du marché	35
05	Un environnement d'affaires pour investir	49
06	Une production responsable par nature	61
07	Le défi de la santé	77
08	La gestion optimale des ressources	85
09	Les relations avec les partenaires	95
10	Les relations publiques et gouvernementales	101
11	Les Éleveurs et les communications	107
12	Des statistiques et des indicateurs économiques	117

→ N° 01

LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

MOT DU PRÉSIDENT

Agir maintenant
pour un avenir
prospère

Fierté.

C'est le mot qui me vient spontanément à l'esprit quand je pense aux six ans passés à la présidence des Éleveurs de porcs du Québec. Au cours de ces six belles années bien remplies, je me suis fait un point d'honneur à demeurer un éleveur de porcs, et c'est pourquoi j'ai décidé de me consacrer de nouveau, à temps plein, à mon entreprise, à ma relève et à ma famille, que je remercie sincèrement de m'avoir laissé vivre cette expérience incroyable.

En 2011, lorsque je suis arrivé à la présidence, la production porcine connaissait une conjoncture très difficile. Il y avait urgence à trouver des solutions aux problèmes de liquidités que vivaient les producteurs. À l'époque, le remboursement des programmes de paiements anticipés (PPA), la mise en place des programmes d'adaptation et les mesures de resserrement de l'assurance stabilisation des revenus agricoles ont mis plusieurs producteurs en difficulté avec, parfois, de graves conséquences dans le champ. C'est pourquoi, dès nos premières instances, nous avons eu la volonté ferme d'améliorer la situation et d'alléger le sort des éleveurs. Nous avons été guidés par la recherche active de solutions, en donnant l'heure juste et en croyant au bon jugement des éleveurs. Nous avons travaillé avec la préoccupation constante d'avancer avec espoir, à l'écoute des producteurs et en prenant des décisions essentielles à l'avenir de nos entreprises, de notre organisation et du secteur porcin. Au fil des ans, nous avons reçu un appui fort de la part des éleveurs, ce qui nous a permis d'affirmer notre leadership au sein de la filière et des organisations auxquelles nous sommes affiliés et d'obtenir ainsi la pleine et entière légitimité auprès du gouvernement, des citoyens et des consommateurs. Comme président, j'ai beaucoup de gratitude pour la confiance que les éleveurs nous ont témoignée, et des résultats qui en ont découlé.

Cette approche, axée sur la recherche de solutions, a donné des résultats qui suscitent le respect et la reconnaissance de ceux qui nous côtoient. Plusieurs retiennent l'attention. Bien décidés à nous faire une place enviable dans notre propre marché, nous avons fait de la promotion une priorité, avec une image renouvelée et bien identifiée, le fameux logo bleu « Le



porc du Québec». En peu de temps, nous avons fait des bonds de géant, obtenant des récompenses pour notre stratégie marketing et des partenariats forts avec les influenceurs, les chefs et les grandes chaînes d'alimentation. En faisant la promotion du porc du Québec, nous avons pu progressivement faire connaître l'excellence de notre produit et bâtir une relation de confiance avec le consommateur. En devenant les Éleveurs de porcs du Québec, nous avons fait le choix de mettre les hommes et les femmes, nos familles, de l'avant. Tout en adoptant un discours positif, rigoureux et transparent auprès de toutes les parties prenantes, nous avons, avec le rapport de responsabilité sociale, démontré à la population que nos pratiques avaient changé et s'étaient améliorées. Toutes ces initiatives ont dressé la table à la mise en place d'une stratégie de valorisation de la profession, chose impensable il y a quelques années. En moins de quinze ans, nous avons changé en profondeur les perceptions à notre égard, en redonnant à la production porcine ses lettres de noblesse et en créant un sentiment de fierté bien méritée parmi nos membres et au sein du secteur. Cette nouvelle notoriété et cette crédibilité acquise patiemment ont d'ailleurs été saluées par tous nos interlocuteurs et reconnues unanimement par les députés de l'Assemblée nationale. Pas à pas, tel un jardinier qui cultive son potager avec persévérance, respect et détermination, nous nous sommes imposés comme un acteur incontournable du secteur bioalimentaire. Toutefois, nous devons garder en tête que rien n'est acquis et que la réputation est un actif fragile.

Sur nos fermes, nous pouvons nous féliciter de la prise de conscience d'une application rigoureuse des mesures de biosécurité, de la mise en œuvre de projets de veille sanitaire, ou encore à celui de la traçabilité, devenue incontournable pour un secteur très présent sur les marchés d'exportation. Plus largement, nous avons travaillé en équipe avec les partenaires du secteur pour mettre sur pied des programmes innovants, parfois uniques en Amérique du Nord, tels que la création de l'Équipe québécoise de santé porcine. Ensemble, nous avons éradiqué le terrible virus de la diarrhée épidémique porcine sur notre territoire et conçu de nouvelles façons de travailler. Nous avons mis en place une approche filière pour trouver des solutions conjointes, propices à la création d'un environnement d'affaires stable et générateur de revenus pour tous. Pour cela, nous avons présenté un plan d'affaires au gouvernement sur dix ans qui a été bien reçu et compris des intervenants en place. Au chapitre de la sécurité du revenu, nous avons réussi à améliorer l'avenir et les conditions d'accès à l'ASRA, ce qui était loin d'être gagné. Annoncé dans le dernier budget du gouvernement du Québec, nous avons également obtenu un programme d'appui à l'investissement, essentiel pour rendre nos bâtiments conformes aux nouvelles normes de bien-être animal et de biosécurité. Nous avons des responsabilités face aux nouvelles préoccupations sociétales, et nous les assumerons, mais nous gardons la conviction que nous devons être accompagnés dans cette démarche.

Toutes ces grandes réalisations sont le fruit du travail concerté des éleveurs. Si en 2016, nous avons pu célébrer le cinquantième anniversaire de l'organisation, c'est grâce à la vision de nos prédécesseurs et à leur volonté de s'organiser pour faire avancer la production porcine. Personne n'aurait pu imaginer tout ce que nous serions capables d'accomplir en nous retroussant les manches, en prenant nos décisions sur une base collective et démocratique. Dans un monde qui va de plus en plus vite, et où la rigueur et l'agilité sont essentielles pour tirer son épingle du jeu, les enjeux ne manqueront pas. Nos successeurs seront confrontés à des défis de taille. Tout d'abord, la mise en marché restera le cœur et la raison d'être de notre organisation. Après l'entente historique de 2009, nous avons réussi à conserver l'esprit de la mise en marché collective dans un contexte de concurrence internationale. Après des dizaines et des dizaines de consultations et un long cheminement collectif de près de trois ans, la convention a été renouvelée, tenant compte des demandes et des priorités de chaque partie. Toutefois, les ambitions étaient grandes et les résultats sont en deçà des attentes. La réflexion collective se poursuit sur nos mécanismes de mise en marché. Nous revenons d'une visite en Iowa pour mieux comprendre l'évolution de l'industrie américaine et les conséquences qui en découlent pour nous. D'autres défis sont au programme, tels que l'instabilité des marchés internationaux, les nouvelles préoccupations sociétales et l'importance de la communication ou encore les changements des habitudes alimentaires et la montée des mouvements anti-viande.

Nous devons rester humbles, mais fiers face à ce qui nous attend. Nous devons aussi faire le choix de la confiance. À cet égard, nous sommes choyés d'avoir une équipe aussi dynamique, solide et motivée, dont plusieurs accompagnent les producteurs depuis plusieurs décennies. Je tiens à remercier personnellement MM. Jean Larose et Mario Rodrigue à la direction générale pour la gestion exemplaire de l'organisation, qui fait l'admiration de tous dans le milieu agricole. Ils ont su s'entourer des plus grands talents et former une relève qui saura appuyer les élus dans des actions concrètes et profitables pour les éleveurs et la filière.

Très chers éleveurs, au nom de tout le conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec et en mon nom personnel, je suis très fier du chemin parcouru et du travail réalisé grâce à votre soutien sans faille. Je quitte la présidence en espérant avoir été à la hauteur des attentes et avec le souhait de passer le flambeau à d'autres, qui voudront relever les nouveaux et nombreux défis.

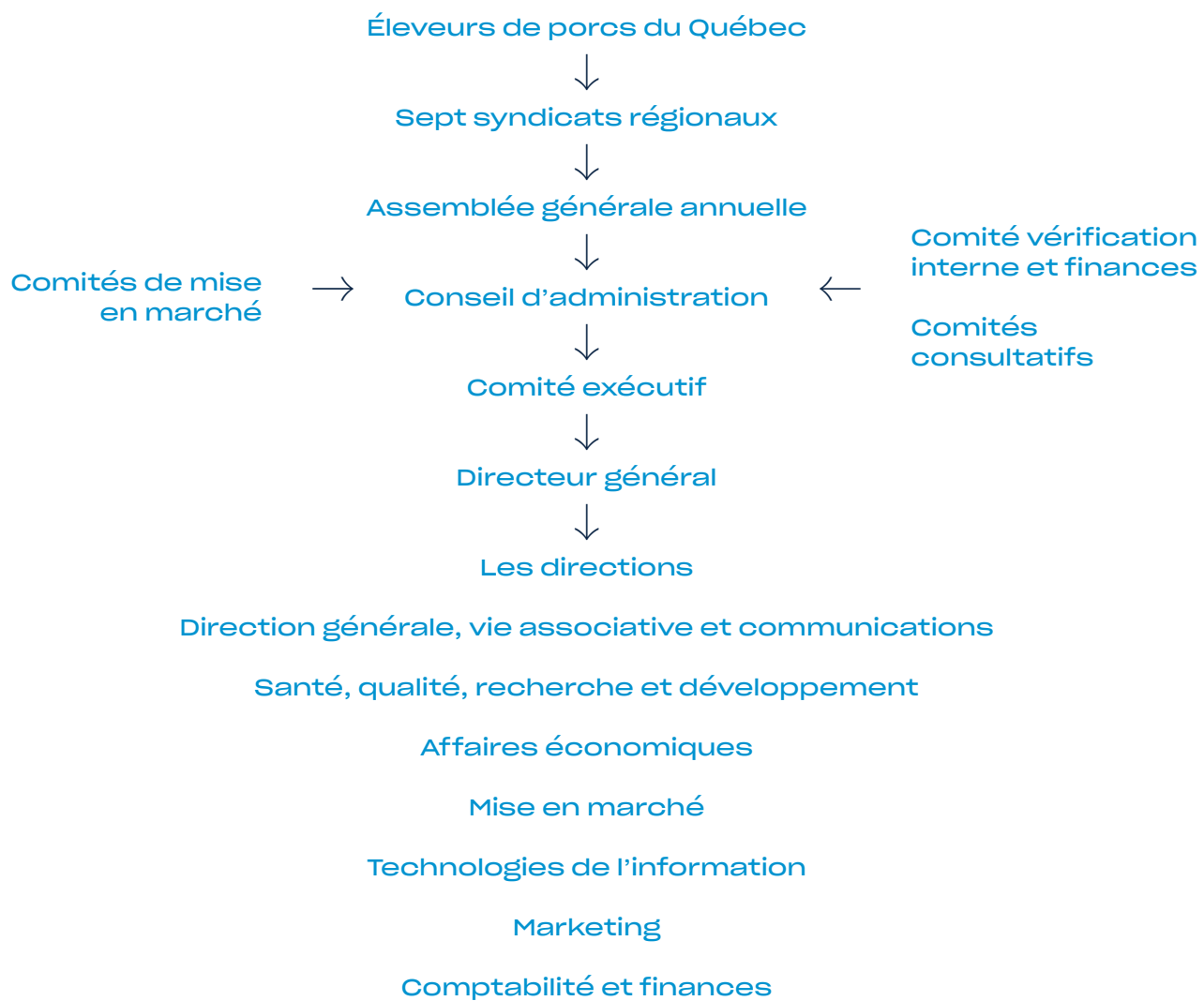
Ma plus grande fierté demeure et demeurera avant tout, d'avoir eu l'honneur et le grand privilège de représenter les éleveurs de porcs du Québec.

Merci pour tout.

Le président,
David Boissonneault



STRUCTURE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC



I MISSION

Depuis 1966, nous sommes au service des éleveurs de porcs du Québec en collaboration avec les acteurs de la filière porcine et de la communauté.

Nous mettons donc tout en œuvre pour :

- Être un leader au sein de la filière porcine québécoise.
- Assurer la prospérité et le développement durable des entreprises porcines du Québec.
- Offrir un produit de qualité supérieure à tous les consommateurs.
- Offrir un maximum d'information et de formations aux éleveurs pour qu'ils soient des moteurs de changement et de réussite.

Les responsabilités des Éleveurs de porcs du Québec

L'organisation gère le Plan conjoint des éleveurs de porcs du Québec, constitué en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*. Le Plan conjoint est un outil qui permet aux Éleveurs de porcs du Québec de négocier collectivement les conditions de mise en marché de leur produit.

Les contributions perçues en vertu du Plan conjoint permettent notamment aux Éleveurs de porcs du Québec d'appuyer :

- La recherche, le développement et le transfert technologique afin d'assurer une production responsable et compétitive.
- Des services d'expertise technique et économique pour la mise en place de différents programmes d'accompagnement, de formation, de certification et de soutien au développement, favorisant l'offre d'un produit supérieur aux consommateurs de nos marchés locaux et internationaux.
- La réalisation de notre rapport de responsabilité sociale et la mise en œuvre des engagements qui en découlent.
- Nos alliances avec nos partenaires de la filière porcine québécoise, de l'agriculture québécoise (UPA), de la production canadienne (Conseil canadien du porc) et du développement des marchés locaux et internationaux (Canada Porc International).
- La promotion du produit « Le porc du Québec » et la valorisation de la profession.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé du président des Éleveurs de porcs du Québec, des présidents des syndicats régionaux et des présidents des comités de mise en marché. Le vice-président des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives est aussi membre du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec. Dix réunions du conseil d'administration ont été tenues au cours de la dernière année.

Les membres du comité exécutif

Le comité exécutif voit au suivi des décisions du conseil d'administration. Il est formé de cinq membres : le président ainsi que les premier et deuxième vice-présidents élus lors de l'assemblée générale annuelle. Les deux autres membres sont élus par le conseil d'administration. Le comité exécutif s'est réuni à neuf reprises depuis un an.

David Boissonneault

Président des Éleveurs de porcs du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil
450 679-0530

Québec

1918

entreprises

13341

emplois

1,3 milliard\$

Valeur de la production

1,5 milliard\$

Valeur ajoutée à l'économie

Cécilien Berthiaume

1^{er} vice-président des Éleveurs de porcs du Québec
Président des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives (Comité Beauce)

Secrétaire : Marc-Antoine Parent

1135, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie
418 228-5588 ou 1 888 938-3872

Beauce

346

entreprises

2372

emplois

203 millions\$

Valeur de la production

253 millions\$

Valeur ajoutée à l'économie



David Duval

Président des Éleveurs de porcs
de la Montérégie

Secrétaire : Éliane Bergeron Piette

3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe
450 774-9154

Montérégie

562
entreprises

4118
emplois

442 millions\$
Valeur de la
production

468 millions\$
Valeur ajoutée
à l'économie

Normand Martineau

1^{er} membre du comité exécutif
des Éleveurs de porcs du Québec
Vice-président des Éleveurs de porcs
de la Beauce & des Deux Rives
(Comité Deux Rives)
Secrétaire : Marc-Antoine Parent
(Louis-Philippe Roy est le nouveau
président depuis avril 2017)

1135, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie
418 228-5588 ou 1 888 938-3872

Deux Rives

378
entreprises

2214
emplois

200 millions\$
Valeur de la
production

240 millions\$
Valeur ajoutée
à l'économie

Yvan Fréchette

Président des Éleveurs de porcs
du Centre-du-Québec

Secrétaire : Marc Dessureault

1940, rue des Pins
Nicolet
819 519-5838

* Le 26 avril 2017, le Registraire des entreprises du
Québec a accepté la demande de changement de nom
de l'ex-Syndicat des producteurs de porcs du Québec.

Centre-du-Québec

253
entreprises

1972
emplois

194 millions\$
Valeur de la
production

219 millions\$
Valeur ajoutée
à l'économie



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pascal Rioux

Président des Éleveurs de porcs
du Bas-Saint-Laurent

Secrétaire : Mylène Gagnon

284, rue Potvin
Rimouski
418 723-2424

Bas-Saint-Laurent

60
entreprises

570
emplois

36 millions\$
Valeur de la
production

57 millions\$
Valeur ajoutée
à l'économie

Jocelyn St-Laurent

Président des Éleveurs de porcs
de l'Estrie

*Secrétaire : François Roberge
(Louis Coutu est le nouveau président
depuis avril 2017)*

4300, boul. Bourque
Rock Forest
819 346-8905

Estrie

128
entreprises

980
emplois

89 millions\$
Valeur de la
production

106 millions\$
Valeur ajoutée
à l'économie

Serge Ménard

Président du Syndicat
des éleveurs de porcs
de Lanaudière-Outaouais-Laurentides

Secrétaire : Claude Laflamme

110, rue Beaudry Nord
Joliette
450 753-7486

Lanaudière-Outaouais-Laurentides

123
entreprises

704
emplois

73 millions\$
Valeur de la
production

79 millions\$
Valeur ajoutée
à l'économie



Benoît Magny

Président des Éleveurs de porcs
de la Mauricie

Secrétaire : Réjean Gervais

230, rue Vachon
Trois-Rivières
819 378-4033

Mauricie

68

entreprises

574

emplois

47 millions\$

Valeur de la
production

61 millions\$

Valeur ajoutée
à l'économie

Pierre Massie

Président du comité de mise
en marché – naisseurs

Près de 300 000

truies en inventaire
au Québec

Bruno Bouffard

Président du comité de mise
en marché – finisseurs

7 millions

de porcs élevés
annuellement
au Québec



LES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ

Le comité de mise en marché – finisseurs est composé d'éleveurs engagés dans l'engraissement et la mise en marché des porcs destinés à l'abattage. Le comité de mise en marché – naisseurs regroupe, pour sa part, les éleveurs engagés dans l'élevage et la mise en marché de porcelets. Les deux comités découlent des règles prévues au Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec. Essentiellement, ces comités ont pour fonction d'élaborer tout projet de mise en vente en commun

et tout mécanisme de fixation du prix pour leur groupe respectif. S'il y a lieu, ils agissent également, avec les Éleveurs de porcs du Québec, comme agents de négociation des conditions de vente de leur produit. Ces deux comités sont composés d'un représentant désigné par chacune des régions. S'il advient qu'un poste est laissé vacant par une région, chaque région est invitée à soumettre une candidature pour combler ce poste.

Membres des comités de mise en marché (naisseurs et finisseurs) 2016-2017

Régions	Naisseurs	Finisseurs
Bas-Saint-Laurent	François Nadeau, vice-président*	René Harton
Beauce	Guylaine Bergeron	Simon Breton
Centre-du-Québec	Jeannine Chartrand	David Vincent, membre exécutif
Estrie	Roberto Rodriguez	Bruno Bouffard, président
Lanaudière-Outaouais-Laurentides	Sébastien Coutu, membre exécutif	Gaston Wolfe
Mauricie	Martin Auger	Mario Massicotte
Deux Rives	Mario Gagné	Robert Labrecque
Montérégie	Pierre Massie, président	Julien Santerre, vice-président

* Pour la dernière année, le poste alloué à la région du Bas-Saint-Laurent, au sein du comité des naisseurs, a été comblé par François Nadeau, un éleveur naisseur de la Montérégie.

10

Nombre de
réunions du comité
de mise en marché
- finisseurs

7

Nombre de
réunions du comité
de mise en marché
- naisseurs

LE COMITÉ VÉRIFICATION INTERNE ET FINANCES

Le mandat et les règles inhérentes à la composition du comité sont définis dans les règlements généraux des Éleveurs de porcs. Ce comité propose au conseil d'administration les budgets annuels et assure leurs suivis. À cette fin, il rencontre annuellement les auditeurs, examine les états financiers des Éleveurs et il recommande leur adoption au conseil d'administration. Il revoit les aspects financiers des politiques administratives, des politiques de financement et des politiques de placement et effectue le suivi des aspects financiers des litiges et des engagements. Le comité vérification interne et finances exécute également tout autre mandat que lui confie le conseil d'administration, fait rapport de ses activités et soumet des recommandations au conseil d'administration. Le comité est composé du président et du 1^{er} vice-président des Éleveurs de porcs, d'un membre du comité exécutif désigné par les membres de ce comité et d'un membre du conseil d'administration désigné par ce dernier. Le comité s'est réuni à huit occasions.

Les membres du comité de vérification interne et finances sont :

- Jocelyn St-Laurent,
président du comité, membre du C. A.
- Cécilien Berthiaume,
1^{er} vice-président des Éleveurs
- David Boissonneault,
président du C. A. des Éleveurs
- David Duval,
membre du comité exécutif

8

Nombre de
réunions du comité
vérification interne
et finances

LES COMITÉS CONSULTATIFS

Le conseil d'administration s'adjoit des comités pour l'étude de dossiers spécifiques ou la réalisation de certains projets. Ces comités sont composés d'administrateurs des Éleveurs de porcs du Québec et de membres des comités de mise en marché. Certains comités comptent aussi un ou des membres supplémentaires provenant de l'extérieur de l'organisation. Il peut s'agir d'un éleveur ou d'une ressource externe.

SANTÉ, QUALITÉ, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nombre de réunions : 8

- David Duval, président du comité
- Cécilien Berthiaume, membre du C. A.
- Yvan Fréchette, membre du C. A.
- Julien Santerre, vice-président du comité de mise en marché – finisseurs
- François Nadeau, vice-président du comité de mise en marché – naisseurs
- Membre externe : Mélanie Dinelle, productrice
- Membre externe : René Roy, producteur
- Membre externe : Caroline Wolfe, productrice

VIE ASSOCIATIVE

Nombre de réunions : 5

- Yvan Fréchette, président du comité
- Benoît Magny, membre du C. A.
- Pascal Rioux, membre du C. A.
- Suzanne Duquette, productrice (occupant un poste vacant dédié au C. A.)
- Caroline Vermette, productrice (occupant un poste vacant dédié au C. A.)
- Membre externe : Claude-Émilie Canuel, productrice

COÛT DE PRODUCTION

Nombre de réunions : 7

- Cécilien Berthiaume, président du comité
- David Boissonneault, président des Éleveurs
- Serge Ménard, membre du C. A.
- Jean-Guy Hamelin, producteur (occupant un poste vacant dédié au C. A.)
- Bruno Bouffard, président du comité de mise en marché – finisseurs
- Pierre Massie, président du comité de mise en marché – naisseurs
- Conseiller expert : Rénald Mercier – Shur-Gain
- Conseiller expert : Benoît Turgeon – CDPQ

COHABITATION ET ENVIRONNEMENT

Nombre de réunions : 6

- Yvan Fréchette, président du comité
- Cécilien Berthiaume, membre du C. A.
- Benoît Magny, membre du C. A.
- Lisette Jean, productrice (occupant un poste vacant dédié au C. A.)
- Membre externe : Mélanie Dinelle, productrice

PPA – COMITÉ DE RECOURS

Nombre de réunions : Aucune

- Cécilien Berthiaume, membre du C. A.
- Yvan Fréchette, membre du C. A.
- Serge Ménard, membre du C. A.

COMITÉ DE TRAVAIL DU SGRM

Nombre de réunions : 1

- Cécilien Berthiaume, membre du C. A.
- Membre externe : Renée Henri, productrice
- Membre externe : Maxime Gosselin, producteur

VALORISATION DU PRODUIT ET DE LA PROFESSION

Nombre de réunions : 4

- Pierre Massie, président du comité
- Normand Martineau, membre du C. A.
- Benoît Magny, membre du C. A.
- Pascal Rioux, membre du C. A.
- Membre externe: Julie Bogemans, productrice
- Membre externe-abattoir: Sylvie Hautcoeur – Lucyporc
- Membre externe-abattoir: Marylène Ménard – F. Ménard
- Membre externe-abattoir: Claude Vézina – Olymel
(remplacée par Chantal Desjardins le 26-01-17)

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

Nombre de réunions : 7

- David Boissonneault, président des Éleveurs et du comité
- Bruno Bouffard, président du comité
de mise en marché – finisseurs
- Jean Larose, directeur général des Éleveurs
- Marie-Eve Tremblay, directrice des Affaires économiques
- Daniel Hudon, directeur du Service de la mise en marché
- Deux membres représentant chacun des acheteurs

SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

Nombre de réunions : 3

- David Boissonneault, président des Éleveurs et du comité
- David Duval, membre du C. E.
- Serge Ménard, membre du C. A.
- Bruno Bouffard – président du comité
de mise en marché – finisseurs
- Simon Breton, désigné par le comité
de mise en marché – finisseurs
- Jean Larose, directeur général des Éleveurs
- Daniel Hudon, directeur de la Mise en marché

RÉFLEXION SUR LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Nombre de réunions : 3

- David Boissonneault, président des Éleveurs et du comité
- Cécilien Berthiaume, membre du C. E.
- Benoît Magny, membre du C. A.
- Lisette Jean, productrice
(occupant un poste vacant dédié au C. A.)
- Bruno Bouffard, président comité
de mise en marché – finisseurs

ÉLEVAGE À FORFAIT

Nombre de réunions : Aucune

- Cécilien Berthiaume, président du comité
- Simon Deschênes – Deux Rives
- David Bastille – Bas-Saint-Laurent
- Line Gagné – Beauce
- Louis Hébert – Estrie
- Michel Lafortune – Lanaudière-Outaouais-Laurentides
(remplacé par Bernard Pitre 06-01-17)
- Aline Lampron – Centre-du-Québec
- Georges-Aimé Dulac – Mauricie
- Jonathan Alix – Montérégie

ADMINISTRATEURS DE LA CORPORATION DE RECHERCHE PORCIMA

Nombre de réunions : 1

- David Boissonneault, président
- Cécilien Berthiaume, membre du C. A.
- Jean Larose, directeur général des Éleveurs
- Mario Rodrigue, directeur général adjoint des Éleveurs
- Raphaël Bertinotti, directeur Santé, qualité
et recherche et développement

LES REPRÉSENTATIONS EXTERNES

Les Éleveurs de porcs du Québec sont représentés au sein de plusieurs comités et organisations externes.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLÉS

**Comité consultatif et
comité d'administration
de l'immeuble**
David Boissonneault

Conseil général
David Boissonneault

**Table de travail sur la
sécurité du revenu et les
outils financiers et comité
de coordination sur l'ASRA**
David Boissonneault

**Table des présidents et
secrétaires des groupes
spécialisés**
David Boissonneault, Jean Larose

**Table de travail sur les
contributions des groupes
spécialisés**
Cécilien Berthiaume

**Table de travail sur
l'agroenvironnement**
Yvan Fréchette

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC (CDPQ)

Conseil exécutif
Normand Martineau, président

Conseil d'administration
David Duval, Normand Martineau,
Vincent Cloutier

Comité sur la gouvernance
Normand Martineau, David Duval

Comité d'audit
Normand Martineau

**Comité des ressources
humaines**
Normand Martineau, David Duval,
Vincent Cloutier

**Comité d'orientation
des épreuves en station**
David Duval

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC (SEPQ)

Conseil d'administration
David Duval

AUTRES COMITÉS

**Association du Congrès
du porc du Québec**
Conseil d'administration
Normand Martineau,
Yvan Fréchette

**Centre de recherche
en sciences animales
de Deschambault**
Yvan Fréchette

**Centre d'insémination
porcine du Québec**
Conseil d'administration
Cécilien Berthiaume

**Comité conjoint ACPQ, SEPQ
et Éleveurs de porcs**
Cécilien Berthiaume, David Duval

Comité directeur Porc Show
Normand Martineau, Jean Larose,
Gaëlle Leruste (jusqu'à la fin 2016)
Comité des festivités Porc Show
Danielle Vaillant

Comité conférences Porc Show
Yvan Fréchette, Raphaël Bertinotti
**Comité consultatif national
sur les programmes**
David Boissonneault

**Comité consultatif sur
l'utilisation judicieuse
des médicaments**
Yvan Fréchette

**Comité de travail pour la
mise en place de la structure
de concertation du secteur
des grains du Québec**
Cécilien Berthiaume

**Comité de coordination
de la filière porcine**
David Boissonneault, Jean Larose

**Comité d'experts coût
de production**
Cécilien Berthiaume,
Jean-Guy Hamelin

**Comité d'implantation
traçabilité – Québec**
David Duval, Julien Santerre,
André Auger (SEPQ)

**Comité santé de la table filière
porcine québécoise**
Normand Martineau,
Cécilien Berthiaume, président

**Comité technique des normes
d'abattage**
Julien Santerre

**Équipe québécoise de santé
porcine**
David Boissonneault, Raphaël
Bertinotti, Vincent Cloutier

**Comité de pilotage en
recherche et développement
du secteur porcin**
David Duval, Raphaël Bertinotti,
Vincent Cloutier

**Stratégie québécoise de santé
et de bien-être des animaux**
Yvan Fréchette

**Comité de coordination
de la filière porcine**
David Boissonneault, Cécilien
Berthiaume, David Duval,
Jean Larose

**Table ronde sur la chaîne
de valeur du porc (Agriculture
et Agroalimentaire Canada)**
Normand Martineau

CONSEIL CANADIEN DU PORC (CCP)

Conseil d'administration

Normand Martineau, 2^e v.-p.,
David Duval

Conseil exécutif de coordination et Comité sur la gouvernance relié au conseil

Normand Martineau

Représentation à l'assemblée générale annuelle du CCP

Comité exécutif des Éleveurs
de porcs du Québec et
directeur général

COMITÉS DU CONSEIL CANADIEN DU PORC

Canada Porc International

Jean-Guy Vincent

Coalition canadienne pour la santé des animaux

Normand Martineau

Comité consultatif du CCP en santé porcine (comité conseil)

David Duval

Comité sur la gestion des risques de l'entreprise

Cécilien Berthiaume

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

David Duval

Comité des programmes à la ferme – Groupe de gestion

François Nadeau,
Marie-Pier Lachance

Comité des programmes à la ferme – Groupe technique de la salubrité des aliments

René Roy

Comité des programmes à la ferme – Groupe technique du BEA

David Duval, Marie-Pier Lachance

PorcTracé – comité de politique

Normand Martineau,
Marie-Pier Lachance

CHAIRES DE RECHERCHE

Centre de recherche en infectiologie

Raphaël Bertinotti

Chaire en analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective, Université Laval

Cécilien Berthiaume,
Raphaël Bertinotti

Chaire de recherche en salubrité des viandes du Québec

Raphaël Bertinotti

Chaire sur les stratégies alternatives en alimentation des porcs et des volailles dans un contexte de développement durable

Cécilien Berthiaume (comité
technique) Raphaël Bertinotti
(comité de gestion)

Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc

Raphaël Bertinotti

Prairie Swine Center Saskatchewan (CA)

Vincent Cloutier

Swine Innovation Porc (CA et AGA)

Normand Martineau,
Raphaël Bertinotti





Nº 02

LA DIRECTION GÉNÉRALE

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2016 fut une année exceptionnelle à de nombreux égards et restera mémorable dans l'histoire de notre organisation, puisque nous avons célébré, comme il se doit, son cinquantième anniversaire. Nous avons mis les bouchées doubles pour rappeler les espoirs, les luttes et les réalisations des femmes et des hommes engagés qui ont façonné la production et la filière porcine québécoise. Nous pouvons nous réjouir de la mobilisation de toutes les personnes qui ont contribué, à travers l'une ou l'autre des activités ci-dessous, à cet anniversaire qui restera longtemps gravé dans nos mémoires.

- Le banquet tenu dans le cadre de l'AGA regroupant 500 participants, dont 300 éleveurs et tous les anciens présidents.
- La publication d'un ouvrage historique de 144 pages qui a remporté un prix et de nombreuses marques de reconnaissance des éleveurs, des partenaires du secteur et du monde politique.
- La production d'une vidéo mettant en vedette tous les acteurs de notre grande histoire.
- L'organisation, par nos syndicats régionaux, de festivités qui ont réuni plus de 1 200 éleveurs et partenaires.
- La réalisation d'une campagne de presse dont la portée a excédé plus de 13 millions de Québécois susceptibles d'avoir eu connaissance de cette nouvelle ayant permis de valoriser notre savoir-faire et notre histoire.

Célébrer son histoire, c'est aussi préparer l'avenir. C'est pourquoi nous avons organisé le premier Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine. La situation des marchés, la compétition et les modèles d'affaires évoluent rapidement. Les Éleveurs se devaient de prendre l'initiative de rassembler près de 300 éleveurs et partenaires de la filière pour bien comprendre ce qui se passe chez nos principaux concurrents et nous permettre de nous projeter dans l'avenir. En trame de fond de cette activité, un sondage réalisé par la firme CROP, auprès de toutes les catégories d'entreprises de production, a confirmé un niveau d'inquiétude relativement élevé chez les entreprises indépendantes, notamment les naisseurs-finisseurs. Les conférenciers et panélistes présents ont, tour à tour, rappelé

les conditions nécessaires pour assurer l'avenir, à savoir : un meilleur revenu en provenance du marché, une sécurité du revenu améliorée et stable et un appui aux investissements en matière de bien-être animal.

La mise en marché demeure toujours l'enjeu prioritaire de notre organisation. Nous avons poursuivi le travail sur la mise en œuvre de la nouvelle convention et appuyé la mise en place d'un nouveau système permettant un meilleur écoulement des porcs. De plus, nous nous sommes rendus en Iowa afin de mieux saisir les méthodes de collecte d'information du *USDA*, nous assurer de la qualité de notre référence de prix et mieux comprendre l'évolution de la production et du réseau de commercialisation américain. Ces informations seront essentielles pour alimenter nos réflexions internes et les discussions avec les acheteurs quant aux orientations futures de notre mise en marché collective.

Du côté de la sécurité du revenu, nous avons poursuivi des discussions rigoureuses et constructives avec La Financière agricole du Québec, nous permettant de progresser autant sur la dernière indexation du revenu stabilisé que sur différents paramètres identifiés pour bonifier la couverture de l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). De plus, les engagements gouvernementaux se précisent davantage quant au maintien du programme ASRA pour les prochaines années. Les nombreux efforts que nous avons mis sur cet enjeu au cours des dernières années commencent à porter des fruits. Nous avons également engagé des pourparlers pour obtenir un soutien financier mieux adapté aux caractéristiques de la production ainsi qu'un programme d'appui à la relève. Enfin, nos représentations, sur plusieurs plans, auprès du gouvernement furent intensifiées en vue d'obtenir un programme d'appui aux investissements. La mise à jour des retombées économiques de la production et du secteur, l'incidence pour l'économie québécoise d'un investissement de l'État pour aider les producteurs à rendre leurs bâtiments conformes aux nouvelles exigences en matière de santé, d'environnement et de bien-être animal ont été au cœur du mémoire présenté par les Éleveurs dans le cadre des consultations prébudgétaires.

Marie-Eve Tremblay
Directrice des
Affaires économiques

Raphaël Bertinotti
Directeur de la Santé,
qualité et recherche
et développement

Vincent Cloutier
Conseiller stratégique
à la direction générale

Marcel Lemieux
Directeur des Technologies
de l'information

Danielle Vaillant
Directrice du Marketing

Diane Martel
Directrice
Comptabilité et finances

Mario Rodrigue
Directeur général adjoint

Jean Larose
Directeur général

Vanessa Fontaine
Adjointe à la
direction générale

Daniel Hudon
Directeur de la
Mise en marché



En matière de marketing, une nouvelle campagne « Le porc du Québec » a vu le jour sous l'angle « Facile à cuisiner. Facile à savourer! ». En appui à cette thématique, une stratégie média a été déployée autour de porte-parole renommés comme Ricardo, Marilou, Martin Juneau et Jonathan Garnier. Nos efforts de valorisation de la profession se sont intensifiés grâce, notamment, à une publicité mettant en vedette le savoir-faire de nos éleveurs et de nos transformateurs. Enfin, pour accroître la visibilité du porc du Québec aux points de vente, une collaboration adaptée aux stratégies des trois grandes chaînes a été établie et connaît de beaux succès.

Au cours des dernières années, les Éleveurs de porcs du Québec ont renforcé leur démarche de développement durable, unique au sein du secteur agricole. En prévision de la publication du deuxième rapport de responsabilité sociale à la fin de 2017, ils ont mis à jour le bilan socioéconomique ainsi que les bilans eau et carbone de la production porcine et ont consulté leurs parties prenantes sur le chemin parcouru. Il est important pour nous que les éleveurs s'impliquent et s'approprient davantage cette démarche d'acceptabilité sociale, essentielle à la pérennité de notre production.

Au chapitre du service dédié à la santé, à la qualité et à la recherche, nous poursuivons la mise en œuvre de la traçabilité ainsi que le monitoring et la sensibilisation à l'utilisation judicieuse des antibiotiques dans les élevages avec des projets innovants. Le bien-être animal (BEA) continue d'occuper une place majeure dans les initiatives menées par les Éleveurs. À cet effet, nous avons bonifié notre offre de formations disponibles aux éleveurs et nous préparons l'implantation du nouveau programme AQC-BEA révisé pour janvier 2018. En ce qui a trait à la santé, nous n'avons pas ménagé nos efforts dans la lutte contre le SRRP, la DEP, le Deltacoronavirus porcin et le *Senecavirus A*. Il faut souligner la mobilisation remarquable de l'ensemble des producteurs, des vétérinaires et des partenaires de la filière entourant la stratégie d'éradication du SRRP.

Notre équipe des finances continue à gérer les ressources financières de l'organisation de façon optimale pour que l'équilibre budgétaire soit maintenu, le plan de financement rigoureusement suivi ainsi que les surplus investis dans des

projets structurants pour les entreprises, notamment en matière de santé, de veille sanitaire et d'outils de gestion de l'information sur les fermes. La démarche d'amélioration des processus, poursuivie depuis 2012, a permis, une fois de plus, de dégager des économies importantes et d'alléger le fardeau administratif des éleveurs grâce à l'utilisation d'outils technologiques plus performants.

Dans le domaine des technologies de l'information, nous avons entrepris l'année dernière un grand chantier de modernisation de notre environnement informatique. L'acquisition d'un logiciel d'intelligence d'affaires permet la production d'un rapport personnalisé pour chaque éleveur sur ses prévisions de livraisons et ses livraisons réelles.

La qualité des services offerts à nos clients nous préoccupe continuellement, c'est pourquoi nous avons effectué un grand sondage sur le service offert en mise en marché. Bien qu'il révèle que les éleveurs apprécient la qualité du service de notre personnel, la direction de la Mise en marché a tout de même ciblé plusieurs pistes d'amélioration et amorcé leur implantation.

Le plan stratégique de la filière a connu une progression notable grâce à l'embauche d'un coordonnateur à temps partiel. Plusieurs projets sont en bonne voie de réalisation. De plus, nous avons consolidé nos liens avec les représentants d'Ontario Pork et du Conseil canadien du porc. Mentionnons encore une fois le grand succès du Porc Show qui a accueilli pour sa troisième édition, plus de 1 000 participants et innové grâce à des activités mettant en vedette la relève culinaire, les restaurateurs de la Capitale nationale et les grandes bannières d'alimentation.

Les Éleveurs de porcs gagnent la confiance du grand public grâce à un rayonnement médiatique important et positif. De plus, nous dévoilerons, dans le cadre de notre AGA, le nouveau site Internet de l'organisation, destiné au grand public. Maintenir les liens avec nos membres est également primordial et nous avons, au cours des derniers mois, tenu des rencontres plus conviviales et rassembleuses et partagé l'information avec transparence par des outils plus à jour et des formations inédites.

Au nom de l'équipe de la permanence, nous aimerions remercier l'ensemble des élus pour leur collaboration et leur confiance si précieuses pour l'avancement et la réalisation de nos nombreux mandats. Des remerciements sincères aussi à notre valeureuse équipe qui agit avec engagement, rigueur et détermination.

Mes derniers mots iront bien évidemment au président, M. David Boissonneault, avec qui la direction générale a établi une collaboration unique, basée sur la confiance et l'estime mutuelles. Ces six années nous auront procuré de belles réalisations et des souvenirs impérissables. Nous garderons un profond respect pour l'homme, l'éleveur et le président. Au nom de toute l'équipe, je lui souhaite tout le succès qu'il mérite dans ses entreprises futures. Ce fut un réel plaisir et un honneur de travailler avec vous, pour les éleveurs de porcs du Québec, Monsieur le Président.



Le directeur général,
Jean Larose



→ N° 03

L'AVENIR DE LA PRODUCTION PORCINE

AGIR MAINTENANT POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Les Éleveurs de porcs du Québec ont convié les producteurs et leurs partenaires, le 10 novembre 2016, pour la tenue du Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine, un événement qui clôturait les festivités du 50^e anniversaire de l'organisation. Cette journée a permis aux 260 éleveurs et intervenants présents d'échanger, mais surtout de réfléchir à l'avenir du secteur porcin au Québec.

En quelques années seulement, la situation des marchés, la compétition, ainsi que les modèles d'affaires du secteur porcin ont beaucoup changé, préoccupant plusieurs éleveurs. Les Éleveurs ont pris l'initiative d'organiser une rencontre au sommet avec tous les acteurs de la filière pour faire le point et trouver des pistes de solutions.

Entamer une réflexion

Par ce forum, l'organisation visait donc à entamer une réflexion sur les enjeux et les défis auxquels sera confrontée la production porcine au cours des prochaines années. La journée était divisée en trois blocs. Le premier a permis de faire un tour d'horizon de la production en Europe, aux États-Unis et en Ontario. Le deuxième bloc consistait à poser un regard sur la production et la filière québécoise. Le troisième bloc a permis à des éleveurs et à des intervenants d'exprimer leur point de vue. Un premier panel a d'abord regroupé des transformateurs, puis un deuxième a réuni des éleveurs de modèles d'affaires différents.

Des experts internationaux

À l'intérieur des deux premiers blocs de la journée, des experts de haut calibre du Canada, des États-Unis et de l'Europe sont venus décortiquer les grandes tendances des marchés pour stimuler la réflexion et aider les participants à mieux comprendre la situation et à prendre des décisions d'affaires plus éclairées. Parmi eux, on comptait : M. Vincent Chatellier, économiste et ingénieur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), D^r Brett Stuart, partenaire fondateur de la firme *Global AgriTrends*, D^r Ken McEwan, professeur de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources économiques à l'Université de Guelph, M. Claude Lafleur, chef de la direction de IFFCO Canada et ancien chef de la direction de La Coop fédérée, ainsi que M. Michel Morisset, professeur titulaire en histoire et politiques agroalimentaires à l'Université Laval.



Vincent Cloutier, des Éleveurs de porcs, Sébastien Pagé, Martin Marcouiller, Pierre Demers, Janin Boucher et Sophie Bédard lors du panel consacré aux éleveurs.

INQUIETS FACE À L'AVENIR, MAIS PRÊTS À INVESTIR AVEC UN APPUI CLAIR

Les Éleveurs de porcs du Québec ont profité du Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine pour présenter les résultats d'un sondage CROP réalisé auprès de 340 éleveurs. Il a notamment mis en lumière l'incertitude que vivent plusieurs éleveurs, mais a relevé également qu'une grande majorité de ceux-ci investiraient dans leur entreprise s'ils avaient une plus grande certitude face à l'avenir.

Le sondage avait pour but de cerner la perception des éleveurs indépendants et à forfait sur le contexte actuel du secteur porcine et ses perspectives d'avenir. Le questionnaire avait aussi pour but de sonder des agents, c'est-à-dire des entreprises qui produisent des porcs, mais qui en font aussi produire une part significative à forfait. Les entretiens avec les répondants se sont déroulés de la fin août à la fin de septembre 2016, soit au moment où l'on commençait déjà à observer une baisse du prix du porc.

L'information obtenue visait spécifiquement à :

- Acquérir une meilleure connaissance de la situation des éleveurs de porcs et de leur entreprise.
- Cerner leur perception quant aux perspectives d'investissements et de la relève.
- Déterminer leurs besoins pour faire progresser leur entreprise.

Très bon échantillonnage

L'intérêt pour cette démarche des Éleveurs a été manifeste, car 324 éleveurs, soit 168 indépendants et 156 à forfait, ont répondu au sondage pour un taux de réponse de 26 %. Du côté des agents, 14 entrevues ont été complétées auprès de huit entreprises privées et de six coopératives, l'ensemble représentant 75 % de la production totale des 29 agents ciblés au départ. Enfin, mentionnons que parmi les éleveurs sondés, 47 % étaient des finisseurs, principalement des éleveurs à forfait, 23 % étaient des naisseurs-finisieurs et 11 % des naisseurs, essentiellement des éleveurs indépendants pour ces deux modèles d'affaires. Une pondération des données a été appliquée afin de rendre l'échantillon représentatif du secteur.

Le sondage a particulièrement fait ressortir que 32 % des répondants se sont dits assez ou très inquiets pour l'avenir de

leur entreprise, une proportion qui est grimpée à 53 % chez les éleveurs indépendants. Dans un tel contexte, les perspectives d'investissements et de poursuite des activités sont particulièrement inquiétantes pour les entreprises indépendantes, notamment de type naisseur-finisieur. Ce qui les inciterait à réaliser les investissements ? Les deux tiers iraient de l'avant s'il y avait une plus grande certitude face à l'avenir du secteur porcine, 60 % s'ils avaient accès à un programme d'aide à l'investissement et 47 % si les programmes de sécurité des revenus étaient stables et récurrents.

Des solutions communes

Le questionnaire a aussi permis de relever que l'ensemble des éleveurs, de tous les modèles de production, entendent les mêmes solutions porteuses d'avenir :

- Un environnement d'affaires plus favorable.
- Un meilleur partage du risque avec les acheteurs.
- Une nécessité de l'assurance stabilisation des revenus agricoles.
- Un programme d'appui à l'investissement.

Au-delà des constats, les entretiens ont aussi fait surgir des questions primordiales :

- Quels modèles de production remplaceraient le retrait d'entreprises principalement indépendantes ?
- Ces modèles seraient-ils acceptables socialement ?
- D'où viendront les capitaux pour l'investissement dans les bâtiments ? Qui en assumera les risques ? Comment les entreprises indépendantes qui ont moins de leviers de gestion des risques pourront-elles tirer leur épingle du jeu ?
- Les partenaires de la filière sont-ils ouverts à envisager de nouvelles approches de partage du risque ?

Le sondage et le Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine servent d'assise aux Éleveurs de porcs dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies adaptées aux réalités actuelles et aux besoins des éleveurs.

PASSIONNÉS ET DÉTERMINÉS COMME AU PREMIER JOUR

Fiers des valeurs fortes et du leadership qui ont façonné les grands accomplissements de leur histoire, les Éleveurs de porcs du Québec ont célébré à l'unisson, en 2016, leur 50^e anniversaire. Aux quatre coins de la province, les Éleveurs de porcs ont honoré la passion et la détermination des hommes et des femmes qui ont su prendre leur avenir en main, se mobiliser et s'entourer d'équipes compétentes pour aller toujours plus loin. Ensemble, ils ont permis à une production marginale de se professionnaliser et de passer à la deuxième production agricole en importance au Québec et la première production bioalimentaire exportatrice de la province.

L'adoption du plan conjoint, l'organisation de la mise en marché collective, la santé, la traçabilité, la promotion du produit, la valorisation de la profession et l'approche filière sont tous des accomplissements qui font partie intégrante de l'histoire des Éleveurs de porcs du Québec. Afin de souligner ces réalisations, beaucoup d'efforts ont été déployés pour mettre en œuvre des initiatives fédératrices de fierté, sous le thème « Passionnés et déterminés comme au premier jour » :

- Les huit syndicats régionaux du Québec ont souligné cet important événement dans leur région respective lors de festivités réunissant près de 1 200 participants, éleveurs et partenaires de la filière porcine.
- Lors de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs, le 9 juin 2016, un « moment 50^e » a réuni huit anciens présidents qui ont relaté les faits marquants de l'organisation et témoigné de leur expérience personnelle.
- Dans le cadre d'un exceptionnel banquet au Château Frontenac, les Éleveurs ont invité 500 convives, dont plus de 300 éleveurs et jeunes de la relève, à célébrer leur 50^e anniversaire.
- Un ouvrage historique de 144 pages a été réalisé et distribué à de nombreux éleveurs, aux partenaires de la filière porcine et aux députés provinciaux et fédéraux. Les Éleveurs de porcs du Québec ont reçu plusieurs marques de reconnaissance, notamment un prix Grafika pour la direction artistique du livre-souvenir, reconnu comme l'un des 100 meilleurs projets graphiques au Québec en 2016.

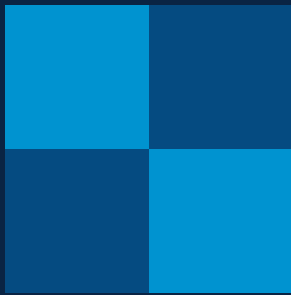
- Une vidéo souvenir a été produite, mettant en vedette d'anciens présidents et d'autres acteurs incontournables du secteur porcin, et projetée lors du banquet et en région. La vidéo est aussi disponible sur le site YouTube des Éleveurs.
- Le 50^e anniversaire des Éleveurs de porcs du Québec a aussi été l'occasion de faire rayonner les producteurs de toutes les régions du Québec et de valoriser leur profession par le déploiement d'une campagne de relations de presse et publicitaire, dont la portée a excédé plus de 13 millions.
- Finalement, le Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine est venu clore cette année de célébration, permettant aux 260 éleveurs présents d'échanger et de se projeter dans l'avenir.

Les festivités de l'année 2016 ont permis de reconnaître la juste valeur de la production porcine, des entrepreneurs et des familles qui assurent la vitalité des régions, nourrissent le Québec et le monde entier. Aujourd'hui, guidés par la vision des pionniers de son histoire, les Éleveurs de porcs du Québec travaillent à assurer un avenir prometteur pour la relève des 50 prochaines années.





M. David Boissonneault s'adressant aux convives du banquet anniversaire des Éleveurs de porcs.



→ N° 04

POUR UN ACCROISSEMENT DES REVENUS DU MARCHÉ

NOUVEAU SYSTÈME POUR ASSURER L'ÉCOULEMENT OPTIMAL DES PORCS

En vue de convenir des modalités d'application de l'entente de principe entre Olymel et les Éleveurs de porcs, en octobre 2015, un comité de gestion des prévisions et de planification des livraisons de porcs a été mis en place par les Éleveurs. À l'issue d'une dizaine de rencontres de ce comité, et d'autant de réunions de travail avec les représentants d'Olymel, une entente a été conclue, en mars 2017, conduisant à la mise en œuvre du « système de gestion des prévisions et livraisons d'Olymel (SGPL – Olymel) ».

Ce système s'appuie sur le principe que les prévisions des éleveurs doivent refléter le plus possible le nombre de porcs qui seront effectivement livrés à l'abattoir. Un ajustement des prévisions de chaque éleveur est donc apporté hebdomadairement en fonction de son taux réel de livraison.

Un autre principe fondamental du nouveau système (SGPL – Olymel) est d'assurer un suivi et la conservation des prévisions de sortie jusqu'à la livraison des porcs. Par exemple, si l'éleveur veut devancer l'horaire de livraison des porcs, et que la capacité d'abattage permet de le faire, les livraisons ainsi devancées seront déduites des livraisons prévues pour les semaines ultérieures. Dans le cas inverse, si l'éleveur souhaite retarder la livraison, le volume ainsi reporté s'ajoutera aux prévisions de livraison des semaines ultérieures.

Enfin, lorsque le volume total de porcs à abattre, pour une semaine donnée, sera supérieur à la capacité d'abattage, un déplacement général des prévisions sera effectué. Ce report des prévisions sur les semaines à venir sera appliqué au même moment et à tous les éleveurs ayant des prévisions pour ladite semaine. De tels déplacements généraux surviendront lors de semaines écourtées, en raison de la diminution de la capacité d'abattage, mais pourront également être effectués lors de semaines régulières.

Des outils en appui

Un comité Olymel-Éleveurs a été mis en place dans le but d'effectuer un suivi hebdomadaire des données de prévision et d'abattage. Il a aussi pour mandat de déterminer les stratégies visant à prévenir et à gérer au besoin les surplus de porcs.

Lors de ses rencontres hebdomadaires, le comité Olymel-Éleveurs analysera les données disponibles sur une période de dix semaines (trois semaines passées, semaine en cours et six semaines à venir) et planifiera les mesures appropriées à mettre de l'avant.

Le suivi régulier de l'écoulement des porcs permettra d'anticiper les surplus et d'agir plus rapidement. Il favorisera une communication hâtive aux éleveurs à qui on pourra proposer des moyens pour écouler leurs porcs de façon optimale. Enfin, selon l'expérience acquise avec le SGPL – Olymel, le comité de suivi verra à apporter les ajustements requis aux méthodes en place et aux termes de l'entente de façon à atteindre les objectifs déterminés.

PRIX AMÉRICAIN ET VISITE AUX ÉTATS-UNIS

Les Éleveurs ont commandé, à l'automne 2016, une étude afin de tracer un portrait de l'évolution des pratiques en vigueur aux États-Unis pour la fixation et la publication des prix de vente des porcs. À la suite de cette étude, les Éleveurs ont réalisé, en février 2017, une mission en Iowa pour avoir une meilleure connaissance et compréhension des aspects suivants :

- Le processus de détermination des prix courants des porcs et de la viande porcine réalisé par le Département de l'agriculture américain (USDA).
- La démarche de révision de ce processus entrepris depuis l'automne 2016 par le USDA.
- L'évolution récente du réseau de commercialisation des porcs vivants et de la viande de porc.
- Les éléments qui ont mené l'USDA à s'interroger sur le système actuel de collectes d'information de prix sur les marchés.

Les informations recueillies dans le cadre de l'étude et de la mission permettent d'abord de conclure que le prix publié par l'USDA dans le rapport LM_HG 201, utilisé pour déterminer le prix au Québec, reflète bien le prix payé par les abattoirs américains pour des porcs équivalents à Qualité Québec.

Par ailleurs, depuis 2013, la réglementation américaine prévoit également l'obligation de déclarer le prix des coupes. Il est ainsi possible de reconstituer la valeur d'une carcasse. On observe depuis quelques années un écart grandissant entre le prix de vente des porcs et la valeur de la carcasse reconstituée. Dans cette perspective, un nombre croissant d'éleveurs américains ont négocié, dans leur contrat de vente, la prise en compte de la valeur des coupes dans la formule de détermination de leur prix de vente.

Les constats issus des travaux menés par les Éleveurs ont été partagés avec l'ensemble des acheteurs. Ceux-ci ont alors été informés de la volonté des Éleveurs d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de travail visant l'établissement d'un prix juste et concurrentiel dans la perspective d'avoir un meilleur partage des risques pour l'ensemble de l'industrie.

CONTRAT TYPE ET GRILLE DE RÉMUNÉRATION POUR L'ÉLEVAGE À FORFAIT

Les Éleveurs ont mis sur pied, à la fin de l'année 2012, un comité de travail composé d'éleveurs de différentes régions produisant sur une base forfaitaire. Ce comité s'est vu confier le mandat de proposer un contrat type ainsi que des indicateurs de rémunération pour l'élevage à forfait de porcs d'abattage. Les principes qui ont guidé les travaux du comité consistaient à concevoir des outils reflétant le plus fidèlement possible les besoins et la réalité de l'éleveur à forfait et du propriétaire des porcs et s'appuyant sur des données factuelles, documentées, crédibles et équitables pour eux. L'objectif était de leur offrir des éléments d'information complémentaires aux pratiques de contractualisation qui sont actuellement appliquées, pouvant être utilisés lors de discussions entourant leurs relations d'affaires. L'objectif a été atteint grâce à la collaboration de trois grands réseaux qui font élever des porcs à forfait et d'experts en production porcine. Les indicateurs s'appuient notamment sur les coûts reconnus par La Financière agricole du Québec, dans le cadre du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, et sont indexés chaque année. Le rapport du comité, le contrat type et les indicateurs de rémunération sont disponibles sur le site Web des Éleveurs depuis l'automne 2016. Le comité mènera une réflexion sur les prochaines actions à réaliser pour répondre aux besoins qui seront exprimés par les éleveurs à forfait.



ÉTUDE DU COÛT DE PRODUCTION DES ÉLEVEURS

Les Éleveurs de porcs réalisent une étude en partenariat avec les Groupes conseils agricoles du Québec et de conseillers techniques et en gestion, depuis 2004, en se basant sur la méthodologie du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture. L'échantillon de l'étude 2015 était composé de 60 entreprises de type naisseur-finiisseur, représentatives de la taille et de la répartition régionale de ce type de fermes porcines au Québec.

Lors de l'assemblée générale annuelle de 2016, on a présenté une rétrospective de l'évolution des résultats de l'étude depuis 10 ans. On a relevé que, durant cette période, le nombre de porcs produits par truie en stock est passé de 18 à 21. Le poids carcasse des porcs a quant à lui augmenté de 18 kilos, passant de 86 à 104 kilos. Ces résultats sont attribuables à l'amélioration de la génétique, du statut sanitaire et de l'expertise de la main-d'œuvre.

L'étude 2015 a aussi indiqué que les fermes porcines de type naisseur-finiisseur ont profité de la remontée des prix du porc en 2014 essentiellement pour réduire leur endettement. Toutefois, les

conditions de marché en 2015 ont fait en sorte que le solde résiduel des activités porcines n'a été que légèrement positif pour l'exercice financier 2015. Malgré un rattrapage des dépenses consacrées à l'entretien, les investissements consacrés aux bâtiments sont demeurés modestes.

Le rapport intégral ainsi qu'une fiche synthèse de l'étude ont été publiés à l'automne 2016 sur le site Internet des Éleveurs. L'étude en cours porte sur 20 entreprises de type naisseur avec vente au sevrage et 17 entreprises de type finisseur.

MISE EN MARCHÉ DES TRUIES DE RÉFORME

Les membres du comité de mise en marché regroupant les naisseurs ont poursuivi leurs travaux en vue de mettre en place un regroupement volontaire pour la mise en marché des truies de réforme. La concrétisation du projet, sur lequel planche le comité, passe d'abord par la conclusion d'une entente-cadre avec un ou des acheteurs. Les éleveurs seraient par la suite invités à se prévaloir des conditions stipulées dans l'entente entre les Éleveurs et un ou des acheteurs en s'engageant, sur une base volontaire, à livrer la totalité des sujets de réforme pour la durée de l'entente. Avant de s'engager dans une éventuelle entente avec un ou des acheteurs, les membres du comité de mise en marché veulent cependant s'assurer que celle-ci se traduira par une bonification du prix de vente.



« JE SUIS UNE AMOUREUSE
DE LA NATURE ET DES
ANIMAUX. JE ME
PORTE RÉGULIÈREMENT
VOLONTAIRE POUR
PARTICIPER À DES PROJETS
PILOTES EN MATIÈRE
DE BIEN-ÊTRE ANIMAL. »

ENTENTES PARTICULIÈRES

Les Éleveurs ont bonifié les processus de gestion des informations internes liés aux assignations, à l'affichage des ententes particulières et à la confirmation des échanges, tant pour les éleveurs que les acheteurs. Une interface Web a d'ailleurs été élaborée afin d'alléger et sécuriser le processus pour toutes les parties et mieux gérer les informations personnelles. L'uniformisation des ententes particulières, la procédure d'accompagnement des acheteurs dans l'élaboration d'une entente et le processus d'affichage ont été suivis de près par les membres du comité de mise en marché des Éleveurs. À noter que deux nouveaux acheteurs, Abattoir Lamarche et Viandes Giroux, ont complété, pour une première fois, le processus d'affichage d'une entente particulière en cours d'année.

Les Éleveurs ont par ailleurs vu au développement d'une formation pour veiller à ce que les éleveurs aient accès à des ressources les guidant dans l'évaluation des conditions prévues dans les différentes ententes particulières offertes par les acheteurs. Sous l'invitation des Éleveurs, une vingtaine de conseillers en gestion

ont participé à la journée de formation en novembre 2016.

Les travaux menés par les Éleveurs, de concert avec un consultant externe, ont par ailleurs fait ressortir que l'accès à une grille de classement élargie favorise une utilisation optimale des bâtiments d'élevage. À la suite de ces travaux, un acheteur a offert une entente particulière, incluant une grille alourdie. Les discussions se poursuivent afin de la bonifier.

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE MISE EN MARCHÉ

À la suite de l'entrée en vigueur de la Convention de mise en marché des porcs 2016-2019, les Éleveurs de porcs ont adopté les modifications du *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs*. Le règlement modifié a été entériné par la Régie des marchés agricoles et alimentaires et du Québec en juillet 2016. Parmi les modifications, notons le délai de déclaration d'entrée des porcelets en atelier de finition qui a été fixé à 21 jours, suivant l'entrée des porcelets de même que les communications avec les éleveurs qui doivent être faites par voie électronique.

TRANSPORT : ÉVALUATION DE LA TARIFICATION

LE COMITÉ DE SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CONVENTION

Le modèle d'évaluation de la tarification du transport interrégional a été actualisé au cours de l'année à la suite d'une demande de l'Association québécoise de transport des animaux vivants. L'accroissement du poids des porcs et l'adaptation du type de remorque dans le modèle permettent de maintenir le précédent taux. Toutefois, les travaux d'analyse de la tarification du transport se poursuivent en vue de documenter l'effet des travaux routiers et du trafic, en région métropolitaine, sur le temps et les coûts de transport.

Le comité est constitué du président des Éleveurs ainsi que celui du comité de mise en marché, d'un membre du comité exécutif des Éleveurs et d'un membre du comité de mise en marché. Il a pour mandat de s'assurer que l'application de la Convention se fasse en respect de l'esprit et du libellé de celle-ci. Il fait rapport de ses constats et, le cas échéant, de ses recommandations au conseil d'administration et au comité de mise en marché. Les membres du comité se sont réunis à trois reprises au cours de la dernière année, soit les 22 juin et 22 septembre 2016 ainsi que le 17 mars 2017. En plus d'analyser et d'effectuer le suivi des statistiques sur le volume de porcs payés, leur poids, les indices de prix et autres données par entente, les points suivants ont aussi été traités : évolution des différentes ententes particulières déposées par les acheteurs et état du mouvement des sites de production pour chacune des périodes. Le suivi des différentes interventions du directeur des normes d'abattage a également fait l'objet de discussions.



COMITÉ TECHNIQUE DES NORMES D'ABATTAGE

Le comité technique des normes d'abattage est composé de quatre représentants des Éleveurs, sept des abattoirs et un de l'agent de classification Classement 2000 inc. Les recommandations qui émanent de ses travaux sont transmises aux membres du comité de travail sur la convention. Au cours de la dernière année, le comité s'est d'abord penché sur la détermination du poids des porcs en cas de défectuosité de la balance ainsi que sur les actions à prendre afin de réduire l'incidence du problème des estomacs pleins. Les membres ont également amorcé des discussions pour réviser les dispositions du cahier des normes d'abattage portant sur les démerites et sur le protocole de parage mineur des reins.

COMITÉ DE TRAVAIL DE LA CONVENTION

Le Comité de travail de la Convention de mise en marché des porcs est composé de représentants de chaque acheteur disposant d'un volume de porcs qui lui est assigné en vertu de la convention et des cinq représentants des Éleveurs, membres du comité de négociation de la convention. Le comité a pour mandat de traiter des différentes questions liées à la mise en œuvre de la convention 2016-2019. Les membres se sont réunis à sept reprises au cours de l'année.

Deux ententes de modifications de la convention ont été convenues. La première pour ajouter la catégorie de prix « *Negotiated Formula* » dans la formule de prix prévu à l'article 9.1 de la convention. La deuxième pour tenir compte du changement de l'heure de publication du taux de change de la Banque du Canada. Les membres ont évalué la possibilité de formaliser, dans le texte de la convention, les échanges de « gré à gré » utilisés dans la précédente, mais, en l'absence de consensus sur les modalités d'application, les changements d'abattoirs seront effectués exclusivement lors des

périodes d'assignation comme le prévoit la convention.

Dès juin 2016, l'Abattoir Lamarche a amorcé ses activités à titre d'acheteur visé par la convention. Les travaux du comité ont alors porté sur l'application de l'article 19.2 de la convention qui stipule qu'un nouvel acheteur dispose d'une limite de deux périodes pour se voir assigner un minimum de 50 000 porcs par année. L'ouverture d'un nouvel abattoir a également mené les membres du comité à discuter de l'interprétation de l'article 14.3 qui porte sur la référence pour le calcul des coûts de transport devant être assumés par les acheteurs. En l'absence d'entente entre les Éleveurs et les acheteurs à l'issue des discussions sur ces deux sujets, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu sa décision, en avril 2017, après avoir entendu les arguments des parties concernées. Enfin, les membres du comité ont adopté les recommandations du comité technique des normes d'abattage à l'effet d'utiliser le poids moyen des porcs de la dernière année, propre à chaque entente, en cas de défectuosité de la balance.

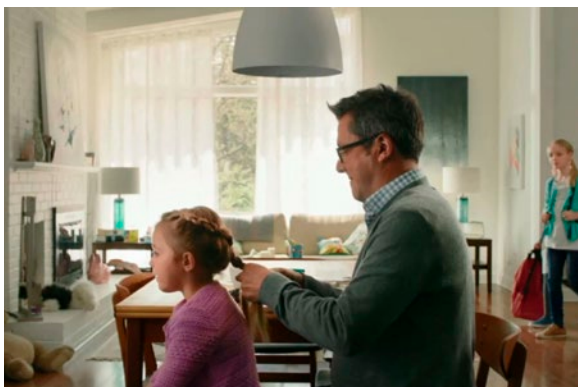
NOUVELLE CAMPAGNE « LE PORC DU QUÉBEC: FACILE À CUISINER. FACILE À SAVOURER! »

La stratégie de la nouvelle campagne «Produit» mise sur la facilité à maîtriser la cuisine du porc du Québec pour toutes les occasions: la qualité du produit est telle qu'il est facile de maîtriser des recettes savoureuses, en peu de temps et avec peu d'ingrédients. Les consommateurs sont pressés et ils veulent cuisiner des repas qui se préparent en moins de 30 minutes. Notre objectif est d'alléger leur quotidien en leur proposant de délicieuses recettes de porc, faciles à cuisiner. Dans les messages télé, la maîtrise de la cuisson du porc du Québec se fait avec une facilité déconcertante, contrairement à l'art du karaoké ou celui de faire des tresses françaises! Cette campagne a été déclinée sur le Web et dans *La Presse+*. Cette dernière a été appréciée par 85 % des consommateurs, ce qui est bien au-delà des normes de l'industrie, qui sont de 70 %.

L'importance d'une stratégie d'influenceur

Les influenceurs jouent un rôle stratégique pour les consommateurs en quête de recommandations culinaires, c'est pourquoi «Le porc du Québec» a créé des alliances avec des chefs québécois de renom. Ricardo, Jonathan Garnier, Martin Juneau et Marilou ont été des influenceurs importants pour l'activation de la campagne «Produit et éleveurs» dans les différents médias en 2016.

Pour sa stratégie numérique, «Le porc du Québec» a établi un partenariat avec la célèbre blogueuse Marilou. La thématique *Gourmand efficace*, qui mettait de l'avant différents types de cuisson, a généré 14 millions d'impressions. *La Presse+* a été le média privilégié pour communiquer les recettes des thématiques *Gourmand efficace* de Marilou et *Réinventer les classiques* de Ricardo pour la période des Fêtes. Les huit insertions *La Presse+* ont généré 1,2 million d'impressions.



L'excellence des éleveurs et des transformateurs

Afin de célébrer l'excellence et la qualité du travail des éleveurs et des transformateurs de porcs du Québec, une campagne télé de grande envergure a été créée avec les chefs influenceurs Martin Juneau et Jonathan Garnier. Cette campagne, regroupant deux publicités, proposait des rencontres inspirantes entre experts et chefs québécois. Le premier message présentait M. Vincent Fournier, éleveur de porcs de la région des Deux Rives et M. Martin Juneau, chef propriétaire du restaurant Pastaga, discutant de la qualité de la viande en lien avec le bien-être animal et les méthodes d'élevage modernes. Dans la deuxième publicité, M. Pierre-Paul Martin, expert en qualité et coupes de porc, chez Olymel, et M. Jonathan Garnier, chef à la Guilde culinaire, se rencontrent afin d'échanger sur l'expertise et le savoir-faire des transformateurs qui permettent aux chefs de travailler avec une viande de qualité exceptionnelle.

Les chaînes : l'importance d'être visible aux points de vente

Avec la multitude de produits qui s'offre aux consommateurs, la visibilité du porc du Québec dans les chaînes d'alimentation est primordiale pour susciter l'achat. Afin de se démarquer et de promouvoir différentes coupes de porc, un concours a été lancé dans les magasins IGA et en circulaire. La clientèle d'IGA pouvait gagner une mijoteuse Ricardo dans chacun des 290 magasins. Chez Provigo, la valorisation du produit et celle de la profession d'éleveur étaient en vedette. Des dégustations en magasin et une nouvelle étiquette-produit exclusive nous présentant une rencontre inspirante avec M^{me} Lori-Anne Berthiaume, copropriétaire de la ferme Franlor senc., ont contribué à augmenter la présence du porc du Québec. Metro, quant à elle, a fait la promotion d'une nouvelle coupe exclusive, le rôti de palette de porc. Cette coupe a aussi été en publicité dans le célèbre magazine *Ricardo*. Avec plus de 70 %* de nos consommateurs qui affirment que c'est important que le porc provienne du Québec, les détaillants ont misé juste en valorisant l'achat local.

Metro



IGA



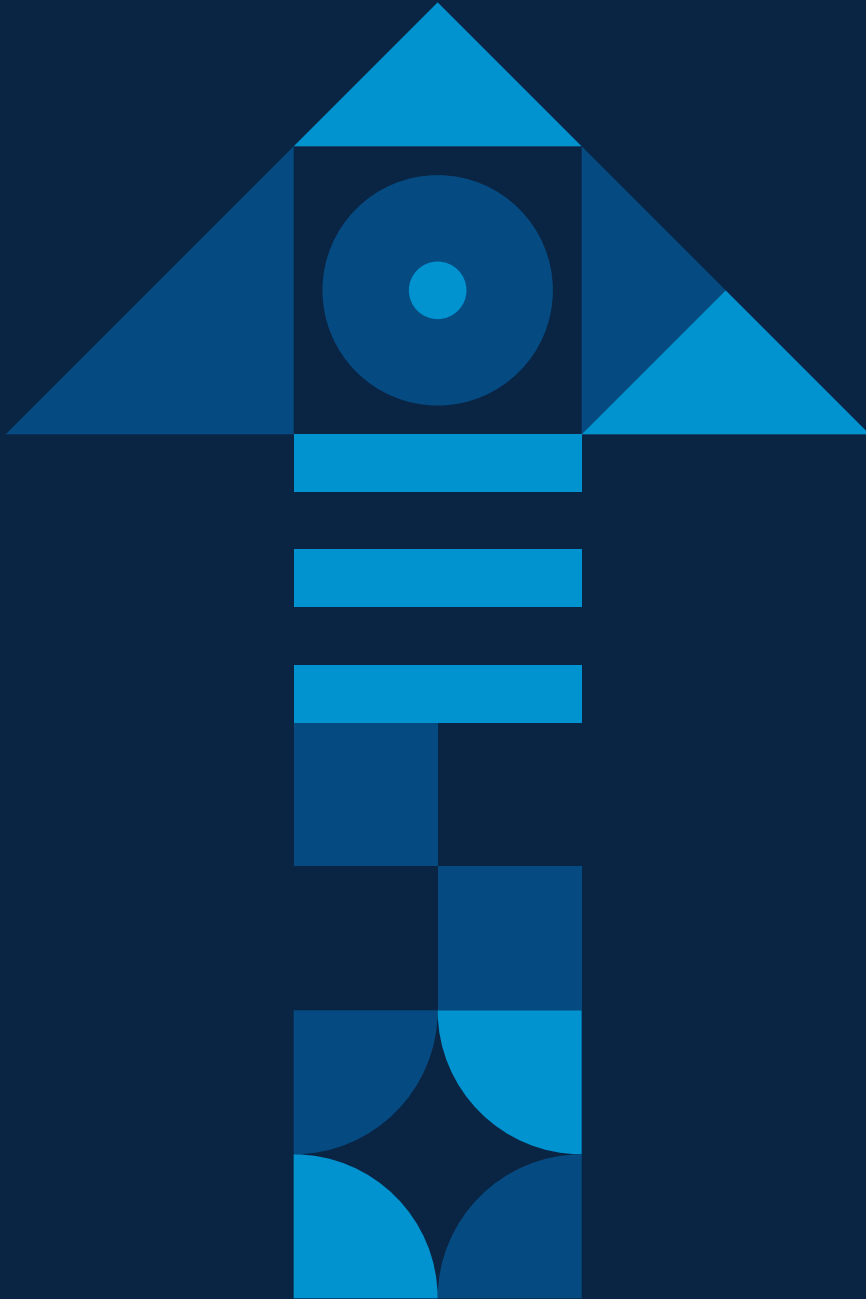
Provigo



La portée de nos actions en chiffres

- 91 % reconnaissent la marque *Le porc du Québec* (notoriété assistée).
- 71 % des consommateurs affirment que le logo *Le porc du Québec* est un excellent ou très bon argument de vente.
- 91 % disent choisir le porc du Québec pour encourager l'économie locale et 63 % pour la qualité de la viande.
- La campagne télé « Produit » a joint 92 % des adultes (25-54 ans) du Québec en moyenne 13,5 fois.
- La campagne télé « Éleveur » a joint 80 % des adultes (25-54 ans) du Québec en moyenne 9,2 fois.
- Parmi ceux qui ont été exposés aux messages télé « Produit », 71 % des répondants se souviennent des messages (comparativement à 66 % en 2015).
- 90 % des gens interrogés croient que consommer du porc d'ici est une excellente façon d'encourager les éleveurs (comparativement à 83 % en 2015).
- La perception des produits de porc du Québec est très bonne. Au total, 75 % ont une excellente ou une très bonne perception. Très peu ont une opinion négative.

* Impact recherche, post-test publicitaire, 15 décembre 2016.



→ N° 05

UN ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES POUR INVESTIR

TRAVAUX ENTOURANT L'ASRA

Faits saillants de l'indexation du revenu stabilisé

Lors de l'indexation 2016 de l'Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), les membres du comité coût de production ont travaillé différents dossiers pour s'assurer que le résultat de l'indexation reflète le plus fidèlement possible la réalité vécue, sur le terrain, par les entreprises porcines. En plus de cet objectif de rectitude, les Éleveurs ont convenu, avec La Financière agricole du Québec (FADQ), de devancer, lorsque possible, les discussions sur l'indexation afin d'améliorer la précision des prévisions de compensation et, le cas échéant, de favoriser le versement d'avances de compensation.

L'indice utilisé par La Financière pour l'indexation du coût d'achat du maïs-grain, les années antérieures, s'appuyait sur le prix moyen observé dans les centres régionaux. En 2016, les Éleveurs ont observé une dérive de ces prix par rapport aux autres données observées, spécialement au cours des deux derniers trimestres de l'année. En réponse au questionnement soulevé par les Éleveurs, la FADQ a confié le mandat d'enquêter sur le prix d'achat du maïs-grain au Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) pour l'année 2016. L'enquête du CECPA a confirmé l'exactitude des doutes soulevés par les Éleveurs. Cela s'est traduit par une bonification du revenu stabilisé de 1,60 \$/porc pour le modèle naisseur-finiisseur.

Le poids moyen des porcs en 2016 a été de 104 kilogrammes carcasse, en hausse de 3,1 % par rapport au poids moyen pour l'année de l'enquête du modèle en 2012. Or, les règles du Programme d'assurance stabilisation stipulent que lorsque des gains d'efficacité de 3 % et plus sont observés, La Financière ajuste le revenu stabilisé afin de tenir compte des gains. C'est ce qu'il est convenu d'appeler l'annualisation. Dans le but de calculer les gains résultant de l'augmentation du poids, les Éleveurs ont fait valoir la nécessité de ne pas se limiter aux dépenses supplémentaires d'alimentation pour livrer un porc plus lourd. La FADQ a finalement reconnu d'autres coûts que ceux liés à l'alimentation (ex. : disposition des lisiers, frais de mise en marché, main-d'œuvre).

Travaux visant à bonifier l'ASRA

Annualisation

Les Éleveurs ont poursuivi leurs représentations pour que les règles à la base de l'annualisation soient abrogées de façon à permettre aux entreprises porcines de s'appuyer sur les gains d'efficacité afin de dégager une marge de manœuvre. Cette marge de manœuvre, nécessaire au réinvestissement dans les équipements et les bâtiments, permettrait aux entreprises de continuer à accroître leur productivité. La position des Éleveurs est également défendue par les autres productions sous ASRA.

Investissement en promotion et recherche

Les Éleveurs, de concert avec les autres productions sous ASRA, continuent leurs représentations auprès du MAPAQ pour que les contributions versées par les éleveurs en matière de promotion et en recherche soient prises en compte dans le calcul du revenu stabilisé. Pour 2016, l'exclusion de ces dépenses entraîne un manque de 67 cents par porc. Il faut noter que le conseil d'administration de la FADQ s'est positionné à deux reprises en faveur de la reconnaissance de ces contributions.

Rémunération de l'exploitant

Les membres du comité coût de production des Éleveurs se sont penchés sur la méthode utilisée pour calculer la rémunération de l'exploitant. L'un des constats dégagés est que l'indice utilisé jusqu'à ce jour par la FADQ pour indexer la rémunération n'est pas représentatif du panier de professions utilisé pour déterminer le salaire reconnu pour l'exploitant. Une demande sera adressée à la FADQ par l'ensemble des productions sous ASRA pour revoir cet indice. Les Éleveurs sont également d'avis que l'étude réalisée en 2003 pour définir le salaire de l'ouvrier spécialisé doit être actualisée afin de notamment tenir compte du fait que les compétences requises pour la gestion d'une ferme porcine ont beaucoup changé depuis ce temps.



Balise contre une hausse du prix des céréales

Les Éleveurs ont poursuivi leurs travaux pour tenter d'introduire des mesures permettant de protéger les entreprises porcines québécoises contre des hausses significatives du prix des céréales. Les différentes propositions incluent la reconnaissance du prix des céréales produites et autoconsommées à la ferme au prix d'achat ou l'introduction d'un déclencheur lorsque le prix des céréales dépasse un certain seuil du revenu stabilisé.

Non-arriimage d'Agri-stabilité

Les Éleveurs sont d'avis qu'en l'absence d'un programme d'assurance mortalité animale dans le secteur porcin, le programme Agri-stabilité pourrait pallier une partie de ce vide si les sommes versées n'étaient pas arriimées à celles du programme ASRA. Les Éleveurs entendent poursuivre leur réflexion sur ce sujet.

Renouvellement du modèle ASRA

Cinq ans après l'étude de 2012, les travaux sur le renouvellement du modèle ASRA dans le secteur porcin s'entameront à l'automne 2017. L'étude sera réalisée en 2018 par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) et portera sur les résultats de l'année 2017. Les Éleveurs seront invités à siéger au sein du comité de pilotage de l'étude avec les représentants du MAPAQ et de la FADQ. L'entrée en vigueur de ce nouveau modèle est prévue pour 2019.

Étude sur les entreprises porcines de grande taille

La FADQ a mandaté le CECPA pour mener une étude visant à vérifier s'il existe un écart significatif entre le coût de production des entreprises de grandes tailles par comparaison aux coûts reconnus aux fins de l'application de l'ASRA. Ce mandat découle d'une recommandation émise par le Groupe de travail sur la sécurité du revenu. Les Éleveurs siègent au sein du comité de pilotage avec des représentants des entreprises porcines de grande taille, du CECPA, de la FADQ et du MAPAQ. Le CECPA prévoit déposer le rapport final de l'étude pour novembre 2017.

ACCÈS AU FINANCEMENT ET À DES SERVICES-CONSEILS DE QUALITÉ

Dans le cadre de la réflexion sur les outils, dont doivent disposer les éleveurs pour être en mesure d'exercer un libre choix quant à leur modèle d'affaires, l'accès au financement et à des services-conseils s'est ajouté aux moyens de base que sont, « la bonification du prix de vente et des programmes de sécurité des revenus » ainsi que « la mise en place d'un programme d'appui aux investissements ».

Financement

Quelques rencontres ont été tenues avec La Financière agricole du Québec (FADQ). Sous l'invitation des Éleveurs, deux conseillers, travaillant de près avec les entreprises porcines, étaient présents. Par ces réunions, les Éleveurs voulaient d'abord sensibiliser la FADQ à l'importance des investissements que les entreprises porcines devront réaliser au cours des prochaines années. Puis, les Éleveurs souhaitaient favoriser une meilleure compréhension réciproque, entre les conseillers et les représentants de la FADQ,

quant à l'élaboration et au traitement des différentes demandes de financement.

Services-conseils

Les Éleveurs sont d'avis que les fournisseurs d'intrants et de services de l'industrie offrent des services variés, essentiels et de qualité, que ce soit pour l'alimentation, les soins vétérinaires ou la génétique. Cela étant dit, les Éleveurs croient que les éleveurs doivent avoir accès à des services conseils non liés pour répondre à des besoins spécifiques et

stratégiques (ex. : évaluation des résultats technico-économiques, élaboration d'une stratégie d'investissement, analyse des conditions inhérentes aux différentes ententes particulières, etc.).

Les Éleveurs souhaitent aussi le développement d'une offre de services-conseils pour la gestion des risques du marché (contrats à terme, contrats à livraison différée, « hedging »). Ce type de service doit absolument être jumelé à l'analyse du coût de production de l'entreprise.

Le MAPAQ a récemment amorcé une consultation visant à

définir son offre de services par les réseaux de services-conseils à compter du 1^{er} avril 2018. Les Éleveurs profiteront de cette consultation pour soumettre les attentes des entreprises porcines.

Enfin, les Éleveurs ont fait la promotion des bénéficiaires issus de l'utilisation des services-conseils dans le *Porc Québec*. Aussi, conscients de l'importance d'accroître le nombre de conseillers spécialisés dans le secteur porcin, les Éleveurs ont pris des dispositions pour inciter les jeunes à s'intéresser de plus près à la production porcine.

DÉMARCHES POUR UN FONDS FIDUCIAIRE

Les Éleveurs ont amorcé une réflexion sur la possibilité de mettre en place un fonds fiduciaire à la suite de l'adoption d'une résolution lors de l'assemblée générale annuelle de juin 2016. La création d'un éventuel fonds fiduciaire s'appuie sur la perspective que les contributions des acheteurs à ce fonds puissent profiter pleinement aux entreprises porcines dans le but d'améliorer leur capacité d'investir.

Les Éleveurs sont d'ailleurs d'avis que l'amélioration des entreprises à ce chapitre doit prioritairement passer par l'obtention d'un prix de base davantage représentatif de la capacité de payer des acheteurs, l'obtention d'un programme d'appui aux investissements et la bonification de la couverture ASRA. C'est dans cette perspective que se poursuivra la réflexion sur la mise en place d'un fonds fiduciaire.

DÉPÔT DU MÉMOIRE « L'INDUSTRIE PORCINE CRÉATRICE DE VALEUR DANS L'ÉCONOMIE »

La filière porcine québécoise est déterminée à tirer profit du fort potentiel de croissance du marché à l'échelle mondiale, comme en ont fait foi les investissements réalisés en abattage et en transformation au Québec cette année. Beaucoup d'éleveurs demeurent toutefois hésitants à procéder aux investissements rendus nécessaires dans la foulée de nouvelles attentes, notamment en matière de bien-être animal. Dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec, les Éleveurs ont réitéré la nécessité d'une plus grande prévisibilité en matière de sécurité du revenu et d'un programme d'appui à l'investissement dans les fermes porcines. Ce projet de nature économique auquel les Éleveurs et la filière porcine convient l'État québécois pourrait générer jusqu'à 200 millions \$ d'exportations bioalimentaires supplémentaires. Le message des Éleveurs a été entendu, comme en a fait foi la décision de mettre en place un programme d'investissement dans les bâtiments agricoles lors du dépôt du budget provincial.



SGRM : AIDE FINANCIÈRE ET AMÉLIORATIONS

Les discussions entre les Éleveurs de porcs, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Agriculture et Agroalimentaire Canada ont permis d'obtenir une aide financière afin de mettre en œuvre le plan de développement du Service de gestion du risque du marché (SGRM) des Éleveurs. Le gouvernement fédéral a consenti un montant de 723 000 \$, tandis que le gouvernement du Québec a alloué une contribution de 482 000 \$.

Ce plan compte deux grands volets. Le premier vise à optimiser les mécanismes de fonctionnement et l'efficacité du service offert aux éleveurs. Une plus grande automatisation des processus favorisera des gains de productivité et une diminution des risques d'erreurs associés aux opérations manuelles. Ce volet prévoit également une hausse du financement nécessaire pour supporter une utilisation accrue engendrée par la prise de contrats à livraison différée (CLD) sur 12 périodes, répondant ainsi à un besoin exprimé par les utilisateurs lors du groupe de discussion tenu en 2016. Les Éleveurs ont entrepris les démarches pour adapter la réglementation à cette nouvelle réalité. Les utilisateurs pourront donc, en cours d'année 2017, prendre des CLD sur 12 mois.

Le deuxième volet du plan de développement du SGRM vise l'amélioration de la transmission et de la diffusion de l'information dans le but de faciliter la prise de décision des adhérents. Des changements seront apportés afin de moderniser le SGRM, bonifier la quantité d'information diffusée et améliorer la qualité de la présentation du service sur le site Internet des Éleveurs.

Entre-temps, des travaux d'amélioration prioritaires ont été concrétisés. Ainsi, les limites des quantités de porcs pouvant être pris en contrat à livraison différée en fonction des volumes d'abattage de l'éleveur ont été automatisées. De plus, la page Internet des prix des contrats a été modifiée pour présenter de l'information comparative, aidant à la prise de décision, comme les prix les plus élevés et les plus bas par période de CLD pour la journée courante, la semaine courante et la période ciblée. Il est aussi possible maintenant pour les éleveurs de regrouper leurs entreprises afin d'appliquer le renversement des CLD contre les premières livraisons du groupe.



PPA : DEMANDES EN COURS

Les Éleveurs sont mandatés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour appliquer le programme de paiement anticipé (PPA) au secteur porcin. Pour la campagne 2016-2017, 133 éleveurs se sont prévalus du programme, obtenant des avances de 16,9 millions de dollars, dont 11,7 millions sans intérêt. Les taux ayant servi au calcul des avances pour les produits admissibles étaient les suivants :

- 97,97 \$/porc
- 35,41 \$/porcelet d'engraissement
- 25,22 \$/porcelet sevré
- 137,98 \$/truie de réforme
- 170,23 \$/truie de reproduction

Les Éleveurs ont poursuivi leurs démarches pour que les entreprises de type naisseur obtiennent une couverture bonifiée et que les entreprises en tout-plein, tout-vide bénéficient de la portion de l'avance sans intérêt pour chaque élevage.

En 2016, AAC a fait des modifications importantes au programme au sujet de l'établissement du lien de dépendance entre les entreprises des éleveurs. Ainsi, en fonction de leurs relations d'affaires, les entreprises pourraient être considérées liées s'il y a partage des installations, du matériel, de l'équipement, des employés ou du service de gestion.

Ces changements pourraient réduire le montant de l'avance auquel l'entreprise est admissible. Afin de vérifier l'admissibilité des entreprises liées, trois énoncés (voir a, b et c ci-dessous) ont été ajoutés au formulaire de demande d'avance. Si l'éleveur répond négativement à l'un de ces énoncés, il y aura présomption de l'existence d'un lien de dépendance.

- a. Le demandeur et le producteur lié produisent des déclarations de revenus séparées ou produisent des états financiers distincts.
- b. Ni le demandeur ni le producteur lié ne sont employés par l'autre partie ou n'agissent en tant que mandataires de celle-ci.
- c. Toutes les transactions d'affaires entre le demandeur et le producteur lié sont documentées et exécutées à la juste valeur marchande.

Les entreprises concernées par ce changement ont été contactées par les employés du service du PPA.

Les Éleveurs ont aussi réduit significativement les frais d'émission d'une avance à 0,10 % du montant de l'avance pour un maximum de 100 \$. Les Éleveurs ont de plus procédé à la deuxième phase des remboursements des frais d'administration payés à l'émission des avances 2008. Ainsi, 247 éleveurs ont reçu un remboursement total de 213 000 \$, dont 66 000 \$ appliqués contre les soldes dus à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Lancés en 2013, ces remboursements ont atteint 615 000 \$ versés à 745 éleveurs.





APPUI À LA RELÈVE

Réflexion pour la mise en place d'un programme d'aide à la relève

Les Éleveurs ont amorcé, en 2016, une réflexion sur la possibilité que l'organisation mette en place un programme d'appui à la relève. Cette réflexion se poursuivra au cours des prochains mois, en préparation à une consultation auprès des éleveurs, dans le cadre des assemblées régionales de l'automne 2017.

Proposition de bonification au programme de rabais de cotisation ASRA

La Financière agricole du Québec (FADQ) administre un programme d'appui à la relève qui prend la forme d'un rabais sur la cotisation à l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Ce programme s'applique à toutes les productions sous ASRA, et les coûts découlant du rabais alloué sont assumés en totalité par les cotisants au programme. À l'automne 2016, les Éleveurs ont mené une consultation lors des assemblées régionales sur la possibilité de bonifier ce programme selon les éléments suivants :

- La durée du rabais consenti passerait de 2 à 3 ans.
- Les jeunes disposeraient d'une période de 5 ans pour se prévaloir du rabais plutôt que de 4 ans.
- L'introduction d'un rabais minimal, équivalent à la portion de la cotisation ASRA imputable au remboursement du déficit passé.
- Le maintien d'un plafond de 50 000 \$ par exploitant qualifié.

Cette proposition de bonification a été bien reçue lors des rencontres régionales. Au début 2017, les Éleveurs ont également partagé cette idée avec l'ensemble des productions sous ASRA afin de les informer de leur intention d'adresser à la FADQ une demande de bonification. Les Éleveurs ont récemment entrepris une démarche officielle à ce sujet auprès de La Financière agricole.

Bourses d'études universitaires

En 2015, les Éleveurs se sont engagés à verser, au cours des cinq années à venir, une bourse d'admission de 1 000 \$. Les Éleveurs ont soumis, à l'automne 2016, une proposition à l'Université Laval en vue d'en modifier les critères d'admissibilité. Ainsi, pour les quatre dernières années de l'entente, les critères retenus seront les suivants :

- Être inscrit à temps complet au baccalauréat en agronomie, en agroéconomie ou en génie agroenvironnemental pendant les sessions d'automne et d'hiver.
- Avoir une moyenne de programme de 3,00 sur 4,33.
- Avoir suivi le cours *SAN-3104 Gestion technico-économique de l'entreprise porcine* à la session d'automne.
- S'être distingué dans le cours *SAN-3104 Gestion technico-économique de l'entreprise porcine* (excellence académique).

Par ailleurs, toujours dans le but d'inciter de jeunes universitaires à s'intéresser de plus près à la production porcine, les Éleveurs se sont engagés, pour les quatre années restantes à l'entente, à remettre une bourse de 2 000 \$ à un étudiant en agroéconomie, inscrit à l'Université Laval, qui aura complété son stage professionnel dans le domaine de la production porcine.

Bourses du ministre et des Éleveurs

Lors de son allocution dans le cadre de l'AGA 2016, M. Pierre Paradis, alors ministre du MAPAQ, a indiqué sa volonté de remettre une bourse de 5 000 \$ à un jeune de la relève qui lui aura été désigné par le conseil d'administration des Éleveurs. À la suite de cette annonce, les Éleveurs ont lancé, le 14 septembre 2016, une invitation aux jeunes qui se sont établis en production porcine au cours des cinq dernières années à soumettre leur candidature. Les Éleveurs ont également convenu d'ajouter une seconde bourse de 5 000 \$. Les critères d'admissibilité ci-dessous ont été retenus pour l'une ou l'autre des deux bourses :

- a. Être âgé de 35 ans et moins.
- b. Détenir au moins 20 % des parts de l'entreprise.
- c. Avoir la production porcine comme principale occupation (au moins 50 % des revenus agricoles proviennent de la production porcine).
- d. Avoir obtenu la subvention à l'établissement ou au démarrage de la FADQ au cours des cinq dernières années.

Les Éleveurs ont reçu trente candidatures. Les deux bourses ont été remises dans le cadre du Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine. Préalablement au forum, les deux entreprises gagnantes ont été désignées à partir d'un tirage au sort parmi les candidatures admissibles. MM. Francis Bouchard (Saint-Isidore) et Anthony Gauthier (Saint-Irénée) ont été les récipiendaires des deux bourses.



Anthony Gauthier est aussi l'un des membres de la famille Gauthier de Saint-Irénée, dans Charlevoix, qui a reçu le titre de Famille agricole 2016 par la Fondation de la famille terrienne. La famille de Gisèle et feu Roger Gauthier est en production porcine (naisseur et finisseur) depuis cinq générations. Gilles et Rémy (père d'Anthony), deux des fils Gauthier, ont pris la relève de la ferme familiale avec leur conjointe respective, Linda Chouinard et Gisèle Tremblay au sein de la Porcherie Roger Gauthier. Les Éleveurs de porcs félicitent les nombreux membres de la famille Gauthier!



→ N° 06

UNE PRODUCTION RESPONSABLE PAR NATURE

PLAN DE TRAVAIL EN AGROENVIRONNEMENT

Le comité cohabitation et environnement a réalisé une réflexion, en octobre, dans l'objectif d'identifier les bonnes pratiques qui seraient à prioriser pour améliorer la performance environnementale de la production porcine et la rentabilité économique des entreprises qui les adopteront. Deux conseillères en agroenvironnement se sont jointes aux membres du comité pour cet exercice. Les bonnes pratiques identifiées concernent la gestion de l'eau au bâtiment, les programmes alimentaires, l'inspection de la structure d'entreposage, le respect des plans d'épandage et la protection de la bande riveraine.

Concrètement, une fiche technique a été transmise aux éleveurs et trois articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec*. La fiche et le premier article avaient pour but de rappeler aux producteurs les principales étapes d'une routine d'inspection de la structure d'entreposage du lisier et l'importance de les mettre en œuvre sur une base régulière. Cela permet de détecter à temps d'éventuelles anomalies, puis de les corriger et éviter ainsi des coûts d'entretien supplémentaires. Cette inspection élimine aussi le risque de recevoir un avis d'infraction (pouvant être accompagné d'une amende) du ministère de l'Environnement.

Le deuxième article publié dans *Porc Québec* rappelait les principaux éléments entourant la protection des bandes riveraines ainsi que les avantages qui en découlent pour l'environnement et pour l'entreprise. Le troisième article revenait sur les bonnes pratiques entourant l'épandage du lisier (ex. : respect des recommandations de l'agronome, des distances séparatrices, du moment d'épandage pour maximiser la rétention des éléments nutritifs par les cultures, respect des ententes d'épandage pour les entreprises en surplus, etc.).

Au cours de la prochaine année, deux projets, appuyés notamment par les Éleveurs de porcs, seront réalisés par le CDPQ. Ils permettront, d'une part, d'évaluer le gaspillage d'eau de différents systèmes d'abreuvement chez le porc en engraissement et la truie gestante en groupe et, d'autre part, de démontrer l'impact environnemental et économique de la réduction du gaspillage d'eau.

Les Éleveurs réaliseront un troisième projet visant à recueillir des données à propos de la consommation d'eau lors du lavage des bâtiments. D'autres articles seront publiés dans *Porc Québec* au sujet de la valeur économique du lisier et des rejets de phosphore, d'azote et autres nutriments découlant des programmes alimentaires.

RÉDUCTIONS DES GES RELATIVEMENT À LA MODERNISATION DES BÂTIMENTS

Les Éleveurs ont mandaté, à l'été 2016, le Groupe AGÉCO pour déterminer le potentiel de réduction des gaz à effet de serre (GES) lié à la modernisation des bâtiments d'élevage et aux gains de productivité y étant reliés. Cette démarche s'est inscrite en appui aux représentations menées par les Éleveurs en vue d'obtenir un appui financier pour la mise à niveau des infrastructures de production et leur adaptation aux nouvelles exigences en matière de santé et de bien-être animal. Globalement, le potentiel de réduction des émissions de GES

associé aux trois scénarios évalués (réduction des pertes d'alimentation ; optimisation du type de plancher à la ferme ; amélioration de l'efficacité énergétique à la ferme) est significatif : il varie entre 124 866 et 307 921 tonnes de CO₂e, soit une réduction entre 4 % et 11 % sur l'ensemble du cycle de vie du porc. Sur la base des hypothèses sur l'éventuel prix du carbone, la valeur totale des réductions sur une période de 15 ans est estimée à 94,2 millions de dollars.



RESPONSABILITÉ SOCIALE : UNE DÉMARCHE EN CONTINU

En juin 2014, les Éleveurs de porcs du Québec ont publié leur premier rapport de responsabilité sociale, une première pour le secteur agricole au Canada. Nous vous invitons à prendre connaissance de l'état d'avancement des actions qui ont été définies en 2014, puis mises à jour en 2015 et en 2016 pour chacun des cinq axes de la démarche de responsabilité sociale : gouvernance, gestion respectueuse de l'environnement, bien-être animal, santé animale et salubrité, performance économique ainsi que bien-être des travailleurs et de la communauté. (Voir les tableaux dans les pages suivantes).

Les Éleveurs publieront un second rapport, à l'automne 2017, à la suite de la mise à jour du bilan socioéconomique qui a été réalisée au printemps 2016. Près de 200 éleveurs ont répondu au questionnaire qui a permis d'actualiser 54 indicateurs de pratiques concernant les cinq axes. Par ailleurs, chacun des éleveurs ayant rempli le questionnaire a reçu un rapport individualisé qui lui a permis de comparer sa performance à celle du secteur et de définir ainsi des forces et des pistes d'amélioration. Comme illustré dans la figure A, pour plus de la moitié des 54 indicateurs évalués, le secteur a parcouru plus de 60 % du chemin vers un comportement pleinement engagé.

Quelques exemples de pratiques engagées :

- Les éleveurs ont adopté des outils de gestion des risques.
- Les éleveurs ont participé à des formations sur le bien-être des animaux et ont pris connaissance du Code de pratiques sur le soin et la manipulation des porcs.

- Les éleveurs ont mis en place, à la ferme, des mesures de biosécurité rehaussées.
- Les éleveurs font analyser au moins une fois par année leur eau.
- Les éleveurs utilisent les services d'un conseiller en agroenvironnement.
- Les éleveurs, lorsqu'ils cultivent, utilisent des techniques en remplacement ou en combinaison aux pesticides (ex. : pratiques culturales, contrôle mécanique, lutte biologique, etc.).
- Les éleveurs, lorsqu'ils cultivent, adoptent des pratiques pour lutter contre l'érosion des sols et la compaction des sols.
- Les éleveurs qui ont des employés permettent la conciliation travail-famille.

Toujours en prévision de la publication du second rapport à l'automne 2017, les Éleveurs ont également mis à jour à l'automne 2016, le bilan carbone et le bilan eau de la production porcine québécoise, dont les résultats sont présentés aux figures B et C. Rappelons que le bilan carbone et le bilan eau tiennent compte de toutes les étapes de production de la viande de porc, de la production de grains pour la moulée jusqu'à la sortie de l'abattoir. En l'espace de cinq ans, les résultats ont peu varié. En effet, le bilan carbone est passé de 4,20 à 4,22 kg CO₂e/kg porc carcasse, ce qui représente une légère augmentation de 0,4 % sur 5 ans, notamment occasionnée par une augmentation de la quantité de grains consommés. Le bilan eau

Figure A
Niveau d'engagement pour les 54 indicateurs du bilan socioéconomique de la production porcine



Figure B
Quantité d'émission de gaz à effet de serre (GES) selon l'étape de production du porc au Québec (kg CO₂e/kg porc carcasse)

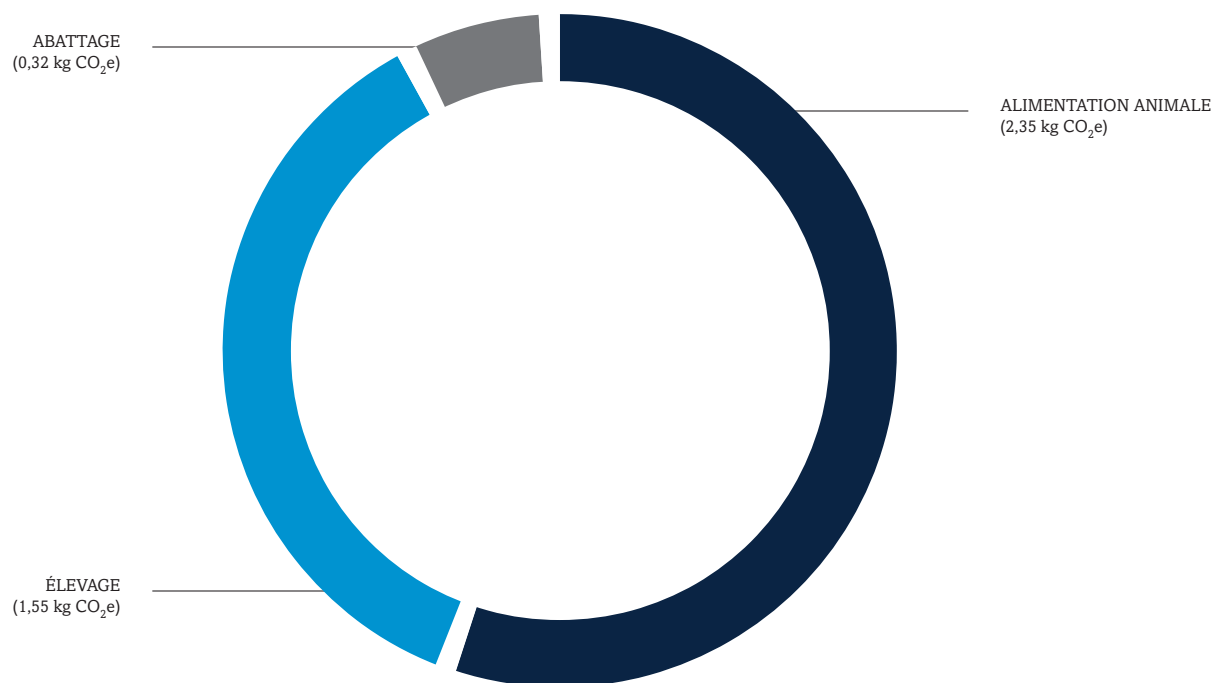
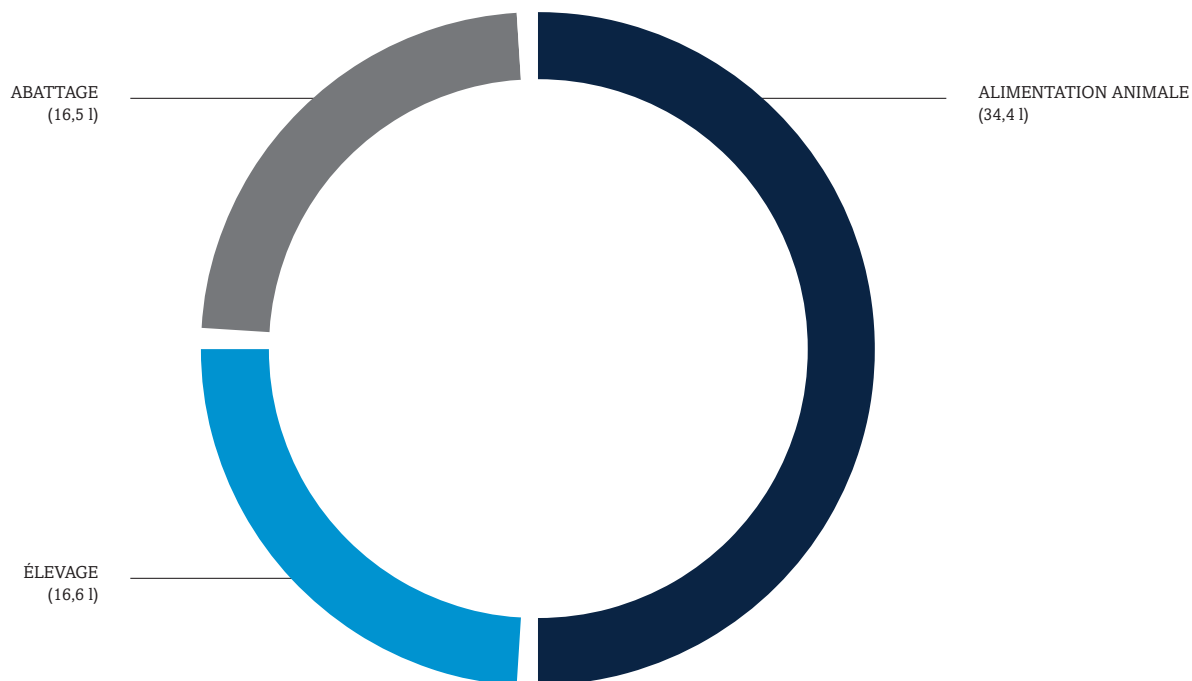


Figure C
Quantité d'eau consommée selon l'étape de production du porc au Québec (litres d'eau consommés/kg porc carcasse)



a quant à lui diminué de 1,7 %, en l'espace de 5 ans, passant de 68,6 à 67,5 l'eau consommée/kg porc carcasse. L'augmentation de la productivité générale du troupeau (ex. : diminution des taux de mortalité, augmentation du nombre de porcelets par truie, etc.) explique essentiellement l'amélioration du bilan eau.

Selon les données publiées par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la production porcine québécoise affiche le meilleur bilan carbone de toutes les régions productrices de porcs du monde (voir figure D). Globalement, le bilan carbone de la production porcine québécoise est 31 % plus bas que la moyenne mondiale en raison principalement de l'utilisation de l'hydroélectricité produite au Québec. Pour le moment, il n'y a pas de résultats comparables en termes de bilan eau consommée pour d'autres régions du monde. La mise à jour du bilan eau de la production porcine québécoise repose notamment sur une méthodologie et des données raffinées.

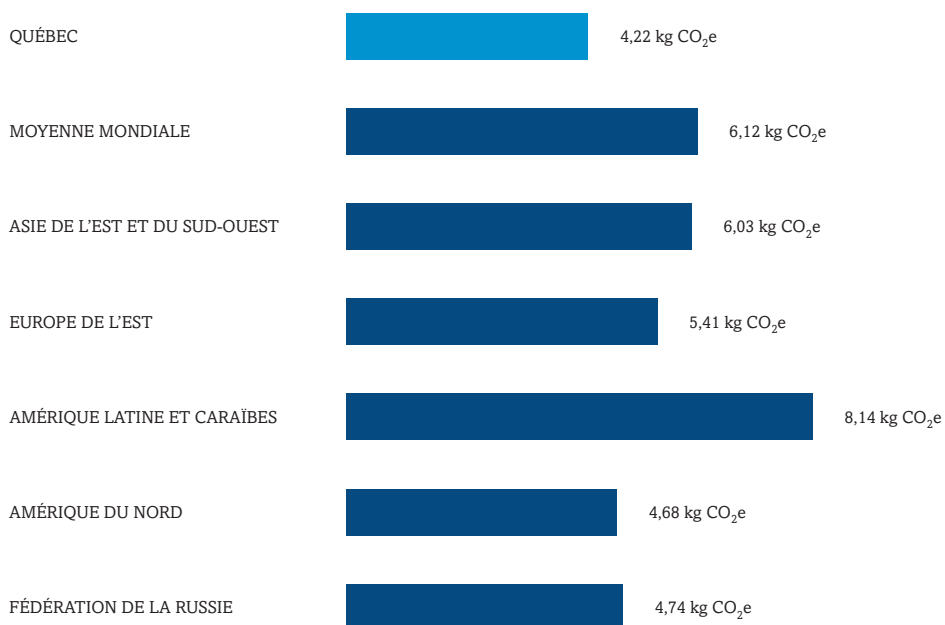
Enfin, pour compléter la démarche de mise à jour, une consultation a été tenue auprès des éleveurs et des parties prenantes externes (partenaires de la filière, ministères et organismes gouvernementaux, partenaires du secteur et services-conseils, détaillants et HRI, organismes de recherche et développement, groupes d'intérêts et ONG, communauté

locale) dans le but de connaître leur opinion par rapport aux engagements à prévoir dans le cadre de la publication du prochain rapport. L'ensemble de ces informations a permis aux Éleveurs de prendre connaissance du chemin parcouru depuis la publication du premier rapport de responsabilité sociale et de se fixer des objectifs pour les trois prochaines années, soit jusqu'en 2020.

Concours RSO

Dans l'objectif de favoriser une meilleure appropriation de la démarche de responsabilité sociale par les producteurs, les Éleveurs ont lancé, en novembre dernier, la première édition du concours *Responsables par nature*. Ce concours vise à mettre en lumière les bonnes pratiques mises en place chez des éleveurs et, ce faisant, à souligner l'effort de ceux-ci. Le questionnaire complété par les candidats correspond aux indicateurs évalués dans le cadre de la mise à jour du bilan socioéconomique. Les quatre lauréats ont été dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle 2017. Des capsules vidéo et un reportage publié dans le magazine *Porc Québec* présenteront les bonnes pratiques adoptées par chacun des lauréats et les retombées qu'elles procurent à leur entreprise.

Figure D
GES émis par kg de porc carcasse
(alimentation – élevage – transformation)



31 %

Le bilan carbone de la production porcine québécoise est 31 % inférieur à la moyenne mondiale.

Axe 1 : Gouvernance

Engagement : Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes.

Action à accomplir d'ici la fin 2017		Degré d'avancement			Durée de l'action	
		Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
1.	Réaliser le suivi de la mise en œuvre de la démarche de responsabilité sociale par l'entremise du comité cohabitation et environnement.			●	●	
2.	Intégrer une section « responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin :					
	a. De présenter l'état d'avancement des actions à accomplir.			●	●	
	b. D'informer sur la mise à jour des actions à venir.			●	●	
3.	Doter l'ensemble de la filière porcine québécoise et canadienne d'une vision commune en matière de responsabilité sociale d'entreprise et des bonnes pratiques en vigueur.					
	a. Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des membres de la filière porcine québécoise aux enjeux de la responsabilité sociale.		●		●	
	b. Participer à la démarche de responsabilité sociale entreprise par le Conseil canadien du porc.			●		●
4.	Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes, autres que les acteurs de la filière (ex. : groupes d'intérêts) à une rencontre d'échange sur ces enjeux.		●		●	

Axe 2 : Gestion respectueuse de l'environnement

Engagement : Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

Action à accomplir d'ici la fin 2017		Degré d'avancement			Durée de l'action	
		Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
5.	Élaborer une stratégie d'intégration d'outils de développement durable sur les entreprises porcines par :					
	a. i. La mise en ligne des outils et l'accompagnement des éleveurs dans leur utilisation.		●		●	
	ii. La réévaluation de l'offre d'outils disponibles par le comité cohabitation et environnement.			●	●	
	b. La parution d'articles de sensibilisation.			●	●	
	c. La mise à jour des indicateurs de pratiques environnementales des éleveurs de porcs mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.			●		●

Axe 3 : Bien-être animal, santé animale et salubrité

Engagement : Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et les moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA^{MC}) et de santé animale.

Action à accomplir d'ici la fin 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
6.	Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage par l'adoption du nouveau programme BEA ^{MC} :				
a. Documenter des cas de conversion de bâtiment vers le logement des truies en groupe (action achevée en 2014-2015).			●		●
b. Organiser des journées d'information BEA pour les éleveurs, avec différents intervenants et spécialistes, en lien avec les nouvelles exigences (logement des truies, densité d'élevage, castration, enrichissement).			●		●
c. Élaborer une formation pour les éleveurs afin de bien les accompagner dans leur choix de logement des truies en groupe (action achevée en 2014-2015).			●		●
d. Travailler à intégrer les exigences du code sur le logement des truies en groupe dans le nouveau programme du Conseil canadien du porc, dont l'entrée en vigueur est planifiée au cours de 2018.		●		●	
7.	Accompagner les éleveurs dans l'implantation de mesures de biosécurité visant l'atteinte d'un meilleur contrôle des maladies et l'utilisation judicieuse des médicaments :				
a. Accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP sera réalisée.			●	●	
b. Organiser et présenter une formation en biosécurité aux transporteurs d'animaux (action achevée en 2014-2015).			●		●
c. Travailler au développement et à l'implantation d'un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants.		●		●	

1 Action non amorcée : aucune action en lien avec la cible visée n'a été réalisée.

2 Action amorcée : une ou des actions ont été réalisées, mais la cible n'a pas encore été atteinte.

3 Action accomplie : action réalisée dont la cible a été atteinte.

4 Action récurrente : action qui sera maintenue dans les prochaines années.

5 Action achevée : action qui a été accomplie et qui ne sera pas reconduite.

Axe 4 : Performance économique

Engagement : Poursuivre la mise en œuvre des solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

Action à accomplir d'ici la fin 2017		Degré d'avancement			Durée de l'action	
		Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
8.	Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion de risques, par exemple en y consacrant une rubrique (à parution régulière) dans le magazine <i>Porc Québec</i> .			●	●	
9.	Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur et valoriser les résultats de l'enquête sur les coûts de production, en diffusant des indicateurs destinés aux éleveurs et à leurs conseillers.			●	●	

Axe 5 : Bien-être des travailleurs et de la communauté

Engagement : Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.

Action à accomplir d'ici la fin 2017		Degré d'avancement			Durée de l'action	
		Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
10.	Valoriser et diffuser par la tenue d'activités régionales regroupant des intervenants agricoles, acteurs socioéconomiques et politiques et des citoyens :					
	a. Les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs de porcs du Québec ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs, qui favorisent une cohabitation harmonieuse avec la communauté.			●	●	
	b. Les outils et documents développés par les Éleveurs de porcs du Québec en agroenvironnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.			●	●	

Axe 5 : Bien-être des travailleurs et de la communauté (suite)

Engagement : Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.

Action à accomplir d'ici la fin 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
11.	Promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi de ressources formées et qualifiées :				
a. i. S'assurer que le secteur porcin est bien représenté au sein d'organisations travaillant activement pour le recrutement postsecondaire en agriculture et agroalimentaire.			●	●	
ii. Dresser la liste des outils et mesures propres à encourager l'établissement de relève en production porcine et explorer les possibilités de bonification par l'introduction de nouveaux outils et mesures.			●	●	
b. Faire connaître aux éleveurs de porcs le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en production porcine pour leurs employés admissibles.			●	●	
c. Donner suite à l'analyse des besoins macrosectoriels de la main-d'œuvre en production porcine ; pour ce faire :					
c. i. Définir, pour chacun des besoins reconnus, les formations existantes et en faire la promotion auprès des éleveurs.		●		●	
c. ii. Veiller à faire développer les formations non existantes et à les offrir aux éleveurs.		●		●	
d. Faire la promotion des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines (grille de rémunération, cahier de l'employé, techniques d'entrevue, grille d'embauche, etc.).			●	●	
12. Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté, mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.			●		●

1 Action non amorcée : aucune action en lien avec la cible visée n'a été réalisée.

2 Action amorcée : une ou des actions ont été réalisées, mais la cible n'a pas encore été atteinte.

3 Action accomplie : action réalisée dont la cible a été atteinte.

4 Action récurrente : action qui sera maintenue dans les prochaines années.

5 Action achevée : action qui a été accomplie et qui ne sera pas reconduite.

RÉVISION DES PROGRAMMES

AQC^{MD} ET BEA^{MC}



Les programmes de certification « Assurance de la qualité canadienne » (AQC^{MD}) et « Bien-être animal » (BEA^{MC}), élaborés sous l'égide du Conseil canadien du porc (CCP), respectivement en 1998 et 2005, visent à répondre aux demandes des marchés en matière de transparence sur les pratiques de production utilisées dans les élevages. Après plus de 15 ans d'application, le CCP a entrepris, en 2014, un énorme chantier de révision de ces deux programmes. Trois groupes de révision ont été formés par le CCP :

- Groupe de gestion.
- Groupe de travail technique salubrité des aliments.
- Groupe de travail technique bien-être animal.

Au cours de 2016, les Éleveurs de porcs du Québec ont démontré un leadership dans la révision des programmes à la ferme AQC^{MD} et BEA^{MC}. Ils ont participé à toutes les rencontres des groupes de révision du CCP et ont défendu les intérêts de tous les éleveurs du Québec. Un employé de l'organisation et un éleveur ont siégé au sein de chacun des groupes de révision. Au total, ils ont participé à quatre rencontres en personne et à quelque 20 conférences téléphoniques.

La révision des programmes vise à :

- Améliorer la perception des programmes par les éleveurs.
- Élaborer un programme utile pour les éleveurs.
- Simplifier le manuel de l'éleveur : questions plus claires, manuel plus facile à utiliser, etc.
- Concevoir des outils de formation pour aider les éleveurs à former leurs employés et à respecter les exigences des programmes.
- Produire un rapport électronique pour les valideurs afin de faciliter la validation à la ferme.

La révision s'est terminée à l'automne 2016. La nouvelle plateforme, *L'Excellence du porc canadien*, sera constituée des trois programmes suivants : PorcSalubrité, PorcBien-être et PorcTracé. Les nouvelles exigences de bien-être animal, comme stipulé dans le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs*, adopté en mars 2014, ont été incluses dans le programme révisé « PorcBien-être ».

Un projet pilote en 2017

À l'hiver et au printemps 2017, un projet pilote a eu lieu sur près de 80 fermes porcines canadiennes afin d'évaluer l'application des programmes, la mise en œuvre et le processus de validation. Jusqu'à présent, la plupart des commentaires reçus des éleveurs québécois sur le nouveau manuel sont très positifs. Plusieurs ont mentionné qu'ils préfèrent grandement *L'Excellence du porc canadien* aux programmes AQC^{MD} et BEA^{MC}. Au terme de ce projet pilote, les résultats et les commentaires reçus par les éleveurs ayant participé au projet permettront d'améliorer les programmes révisés.

Nouvelle plateforme en 2018

La nouvelle plateforme devrait être lancée en janvier 2018. Les éleveurs qui doivent procéder à une validation complète en 2018 devront implanter les nouveaux programmes, « PorcSalubrité » et « PorcBien-être » (PorcTracé ne changeant pas). En 2019, ce sera au tour des éleveurs devant réaliser une validation complète sur leur ferme cette même année. Finalement, en 2020, les dernières fermes certifiées AQC^{MD} devront faire le grand saut, de telle sorte qu'en 2021, les programmes AQC^{MD} et BEA^{MC} ne devraient plus exister.

SENSIBILISATION AUX NOUVELLES EXIGENCES DU CODE DE PRATIQUES

Le Conseil canadien du porc a modifié, en 2017, le programme Bien-être animal (BEA^{MC}). Ainsi, les questions portant sur la taille de la queue et la castration (questions 27 et 28) ont été ajoutées au programme afin de refléter les nouvelles exigences du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2016. Les deux exigences se lisent comme suit :

- La castration et la taille de la queue effectuées à tout âge doivent être réalisées avec des analgésiques afin d'aider à atténuer les douleurs postopératoires.
- La castration effectuée sur des porcelets âgés de 10 jours et plus doit être réalisée à l'aide de produits anesthésiques et analgésiques afin d'atténuer la douleur.

L'évaluation de la conformité à ces exigences, dans le cadre des programmes AQC/BEA, a débuté le 1^{er} janvier 2017. Les éleveurs doivent avoir mis en place un plan de gestion de la douleur postopératoire, lors de la castration et de la taille de la queue, pour être conformes.

Accompagnement

Les Éleveurs de porcs du Québec ont pris l'engagement d'élaborer des outils visant à accompagner les producteurs dans l'application des exigences du code de pratiques. Dans cette perspective, ils ont déployé des ressources financières et humaines pour épauler le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) dans la production de capsules vidéo et d'un atelier de formation.

Cinq capsules vidéo ont été produites sur les méthodes et les procédures pour permettre aux éleveurs d'appliquer les recommandations du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. Les capsules vidéo traitent des thèmes suivants :

- Mise à jeun des porcs
- Tatouage des porcs à l'épaule
- Installations pour faciliter les déplacements et le chargement
- Manipulation des porcs avant le chargement
- Euthanasie

De plus, cinq articles ont été diffusés sur ces sujets dans le magazine *Porc Québec* de décembre 2016.

L'atelier de formation sur les mesures d'atténuation de la douleur visait deux objectifs. D'abord, réaliser une revue complète de la littérature sur les différents protocoles d'utilisation des produits analgésiques pouvant être utilisés lors de la castration et de la coupe de la queue, puis relever les solutions de rechange possibles à ces pratiques.

Le CDPQ a rédigé une fiche d'information sur les mesures d'atténuation de la douleur chez le porcelet lors de la castration et la coupe de la queue. Cette fiche permet aux éleveurs de comprendre pourquoi il faut utiliser un produit analgésique ou anesthésique lors de ces interventions. Une présentation a aussi été élaborée pour informer les éleveurs. Finalement, un article sur les mesures d'atténuation de la douleur a été publié dans le magazine *Porc Québec* de décembre 2016.

MOYENS DE CONTRÔLE DES ODEURS SEXUELLES

Les Éleveurs ont jeté un regard éclairé sur les différents moyens pouvant être utilisés pour éliminer la présence d'odeurs liées à la maturité sexuelle des mâles dans la viande. Cette analyse a notamment permis de conclure que l'utilisation d'un vaccin qui interrompt temporairement la fonction sexuelle chez les mâles est une méthode simple et efficace. De plus, l'utilisation d'un tel vaccin, outre de constituer une solution de rechange à la castration, confère également des avantages économiques, tant pour le volet maternité que pour le volet engraissement des porcs. Dans cette perspective, les Éleveurs ont entrepris des discussions avec les acheteurs afin d'explorer la possibilité que l'utilisation d'un vaccin soit reconnue comme une pratique courante.

POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRAÇABILITÉ

Le règlement fédéral sur l'identification et la traçabilité des porcs est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014. Il vise à circonscrire le plus rapidement possible la propagation d'une maladie à déclaration obligatoire, qui aurait comme conséquence la fermeture des frontières jusqu'à ce que le Canada démontre qu'il est en mesure de gérer efficacement la situation.

Les Éleveurs de porcs du Québec ont poursuivi leurs efforts afin d'accompagner les producteurs et les intervenants dans la mise en œuvre de la traçabilité. Les Éleveurs ont créé une fiche synthèse sur la traçabilité pour aider les éleveurs dans l'implantation de ce système. Cette fiche a été envoyée à tous les éleveurs en avril 2017. Ce nouvel outil permet aux éleveurs de voir en un coup d'œil comment se conformer à leurs obligations en matière d'identification des porcs et de déclaration des déplacements. Également, en tout temps, les Éleveurs de porcs du Québec fournissent un service d'accompagnement à tous les éleveurs. De nombreux outils de sensibilisation sont également disponibles sur le site Internet des Éleveurs pour faciliter l'application de la traçabilité.

Entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017, des déplacements ont été déclarés à partir de 2810 sites, ce qui représente une augmentation de 7 % comparativement à l'année 2015. Pour cette même période, ce sont près de 281 000 déplacements qui ont été enregistrés par les éleveurs et les intervenants du Québec, dans PorcTracé, soit également une augmentation de 7 % par rapport à la même période l'année dernière. Les Éleveurs de porcs du Québec ont également réalisé plus de 500 commandes d'étiquettes en 2016, pour des éleveurs, dans PorcTracé Canada. Le succès de ce programme repose sur la participation de tous les éleveurs et intervenants du Québec. Les Éleveurs poursuivent leur travail pour s'assurer de la compréhension et de l'application des règles.

USAGE JUDICIEUX DES ANTIBIOTIQUES : MONITORAGE ET SENSIBILISATION

Deux projets sur l'usage des antibiotiques ont été conçus par la Chaire de recherche en salubrité des viandes de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à la demande des Éleveurs de porcs.

Le premier projet mis de l'avant a consisté au « *développement d'un système d'entrée de données informatisé pour le monitoring de l'utilisation des antibiotiques chez le porc en engraissement au Québec* ». Il s'agit d'une initiative qui visait à élaborer un outil simple, permettant aux éleveurs de s'évaluer, de se comparer aux autres élevages et d'améliorer leurs pratiques sur l'usage des antibiotiques à la ferme année après année.

Une première version de l'outil a été testée sur 14 fermes, à l'hiver 2017, afin d'y apporter les améliorations nécessaires. Au printemps 2017, l'outil a été utilisé pour collecter la quantité d'antibiotiques utilisée sur plus de 100 fermes au Québec. À la suite de la collecte, chaque participant a reçu un rapport de l'utilisation d'antibiotiques sur sa ferme.

Ce projet, qui se terminera en décembre 2017, est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et les Éleveurs de porcs du Québec.

Le deuxième projet, le « programme d'information et de formation sur l'usage judicieux des antibiotiques chez le porc », aussi financé par le MAPAQ et les Éleveurs de porcs du Québec, a mené à l'élaboration d'un atelier de formation sur l'usage judicieux des antibiotiques pour les éleveurs et les intervenants. Des capsules vidéo ont également été produites pour sensibiliser les éleveurs et les intervenants à la résistance aux antibiotiques. L'atelier de formation avait été élaboré en 2016 par un comité de vétérinaires praticiens et la chaire de recherche. Ces vétérinaires agissent également comme formateurs lors des ateliers, qui ont été tenus dans six régions du Québec à l'hiver et au printemps 2017. Les commentaires des éleveurs ayant participé à la formation sont très positifs. Le projet s'est terminé en mai 2017.





Nº 07

LE DÉFI DE LA SANTÉ

LE SRRP : UNE MALADIE COMPLEXE AUX IMPACTS COLOSSAUX

Depuis son apparition au Québec (il y a près de 27 ans), le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) a engendré des pertes colossales pour les éleveurs de porcs québécois, soit près d'un milliard de dollars (40 M\$ par année). De grands efforts ont été déployés au cours des dix dernières années pour tenter de contrôler cette maladie hautement contagieuse.

Des éleveurs de plusieurs régions se sont mobilisés pour poser des actions contre le SRRP dans des groupes de contrôle. Aujourd'hui, il y a neuf groupes de contrôle qui couvrent la grande majorité du territoire québécois et qui comptent plus de 1 000 lieux de production. Les Éleveurs de porcs du Québec appuient financièrement ces initiatives locales et régionales.

Le projet contrôle du SRRP

Les Éleveurs de porcs, appuyés par plusieurs partenaires du secteur (appui de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, du Centre de développement du porc du Québec et de l'Association québécoise des transporteurs d'animaux vivants) ont lancé un projet de filière ayant pour titre « *Contrôle du SRRP : initiation d'une approche globale* », financé par le MAPAQ dans le cadre du programme de développement sectoriel volet 2 (Appui au développement sectoriel). Le mandat de réalisation a été confié au CDPQ.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Augmenter l'engagement des partenaires dans l'appropriation des mesures favorables au contrôle du SRRP, avec les partenaires des maillons de la production et du transport.
- Mettre en œuvre les actions globales requises pour élaborer une stratégie de contrôle du SRRP à l'échelle provinciale et pour améliorer la biosécurité du transport des porcs au Québec.

- Proposer des incitatifs financiers pour accélérer la mise en œuvre des processus favorables au contrôle du SRRP chez les éleveurs et les transporteurs.

1. Concertation

La première stratégie consiste en une démarche de concertation basée sur trois sessions de travail, regroupant des éleveurs, des vétérinaires et des intervenants de la filière. Le démarrage a été réalisé en octobre 2016. Pour optimiser le processus de concertation, les Éleveurs ont pris l'initiative de faire appel à M. Jacques Chevalier, un spécialiste dans le développement des outils, favorisant la mise en œuvre de processus de concertation qui mettent l'accent sur la participation et l'action. Lors de la première rencontre tenue le 4 octobre 2016, les participants ont clairement exprimé que le statu quo n'était pas une option et convenu de la nécessité d'agir pour réduire l'impact économique du SRRP. Une seconde rencontre a été organisée le 21 mars 2017 pour approfondir la discussion sur les pistes d'actions définies le 4 octobre. À ce jour, trois grands thèmes sont ressortis lors des journées de concertation et ont fait consensus entre les participants. Ces thèmes (ou famille d'idées) sont :

- Gouvernance ou coordination provinciale
 - La volonté d'utiliser une seule structure de gouvernance santé au Québec rallie l'ensemble des partenaires et des discussions ont présentement cours au sein du conseil d'administration de l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP) sur la possibilité d'assumer ce mandat.
- Connaissance et partage du statut sanitaire SRRP par la veille sanitaire provinciale (VSP)
 - Différentes actions sont proposées, notamment : faciliter la mise à jour des statuts SRRP, accompagner les éleveurs et leur vétérinaire, mieux communiquer et bonifier les aides financières.
 - La veille sanitaire provinciale SRRP (VSP) doit être pleinement fonctionnelle dans un proche avenir et devra être utilisée par tous les éleveurs. Des incitatifs financiers sont disponibles pour des tests SRRP de laboratoire. Les éleveurs peuvent avoir droit à un certain nombre de tests gratuits selon certaines conditions.

- Actions pour protéger les lieux de maternité
 - Proposition d'outils d'aide à la décision : une classification des sites de maternité pour estimer leur facilité à contrôler le SRRP et une classification de tous les sites en regard de leur dangerosité pour les maternités avoisinantes.
 - Proposition de différentes actions pour se concentrer sur les cas ayant un plus grand défi de réalisation ou sur les cas ayant le plus d'impact positif sur la collectivité. Mise en place d'outils simples d'utilisation comme une codification de couleur particulière pour les sites selon le «facteur» utilisé. Ces nouveaux outils seront élaborés prochainement pour accompagner les entreprises dans leur prise de décision.

2. Groupes d'experts

La deuxième stratégie consiste à créer deux groupes de travail pour coordonner la mise en œuvre des actions sectorielles. Le premier groupe réunit les parties prenantes du secteur du transport des porcs vivants (producteurs, transporteurs, abattoirs, centres de rassemblement et les fonctionnaires des programmes fédéraux et provinciaux). Il a comme mandat de :

1. coordonner l'implantation d'un programme de certification en biosécurité pour le secteur du transport ;
2. coordonner l'implantation d'un programme de formation du personnel des entreprises en biosécurité ;
3. coordonner la communication et le partage de l'information entre les parties prenantes. Le deuxième groupe, qui réunit des éleveurs, des vétérinaires et l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, travaille sur les actions provinciales de lutte contre le SRRP identifiées pendant les séances de concertation.

3. Audits biosécurité

La troisième stratégie consiste à proposer des incitatifs financiers pour accélérer la mise en œuvre des processus favorables au contrôle du SRRP chez les producteurs et les transporteurs par une amélioration de la biosécurité, devant passer par des audits en biosécurité.

La biosécurité est un élément majeur à ne pas négliger dans le contrôle des principales maladies comme le SRRP et la diarrhée épidémique porcine (DEP).

Grâce aux audits, les producteurs et les transporteurs auront l'occasion de vérifier si leurs installations (bâtiments et équipements) ainsi que leurs méthodes de travail (procédures, protocoles, registres) sont appropriées afin de minimiser le risque d'introduction d'agents pathogènes ayant une importance économique.

À la suite de l'audit, un rapport d'étalonnage « benchmark » sera remis au producteur ou au transporteur. Ce rapport lui permettra de se comparer avec les autres producteurs ou entreprises de sa région et du Québec.

Les audits biosécurité à la ferme sont gratuits (audit d'une valeur de 200 \$) pour les 500 premiers audits. Les audits biosécurité transport d'une valeur de 400 \$ sont assumés à 50 % pour les transporteurs commerciaux et sont sans frais pour les producteurs-transporteurs.

DEP ET DCVP : VIGILANCE ET EFFORTS TOUJOURS DE MISE

Le Québec a connu son premier cas de diarrhée épidémique porcine (DEP) le 22 février 2014. Après 21 mois et 16 sites infectés, grâce à une très forte mobilisation et beaucoup d'efforts, le Québec a finalement éradiqué la DEP le 17 novembre 2015. Les tests environnementaux se sont poursuivis dans les abattoirs, les centres de rassemblement, les meuneries et chez les transporteurs en 2016. On évalue le coût total de ces tests à 1,6 M\$.

En dépit de la réduction du nombre total de résultats de tests positifs entre 2015 et 2016, on constate que le risque de contamination du cheptel porcin québécois est bien réel et que la vigilance reste de mise. La DEP est éradiquée du cheptel porcin québécois, mais elle est considérée endémique aux États-Unis et toujours présente dans certains troupeaux et centres de rassemblement en Ontario. L'industrie porcine québécoise a suffisamment d'échanges commerciaux en porcs vivants avec ces deux régions pour continuer à considérer la menace de la DEP comme importante.

Renouvellement et modification au fonds d'urgence

L'EQSP et les Éleveurs de porcs ont demandé à La Financière agricole du Québec (FADQ) d'apporter des modifications au Programme du fonds d'urgence pour la diarrhée épidémique porcine et le delta coronavirus porcin (DCVP) pour qu'il réponde mieux aux besoins des éleveurs affectés par ce type de crise sanitaire. La FADQ a accepté l'essentiel des modifications demandées et consenti à renouveler le programme pour les trois prochaines années avec le montant résiduel à ce jour, soit 200 000 \$. Le montant initial du programme était de 400 000 \$. La FADQ a aussi manifesté une ouverture à élargir au besoin le programme à d'autres maladies émergentes comme le *Senecavirus A*.

PRÉVENTION ET CONTRÔLE EN REGARD DU *SENECAVIRUS A*

À l'automne 2015, un cas de *Senecavirus A* a été rapporté chez des truies dans un centre de rassemblement au Canada. Bien que cette maladie soit connue depuis quelques décennies en Amérique du Nord, le *Senecavirus A* demeure une préoccupation pour l'EQSP étant donné l'augmentation de sa prévalence apparente aux États-Unis au cours des derniers mois. Depuis juin 2015, des résultats de tests positifs ont été rapportés, chaque mois, par des laboratoires américains. La maladie ne semble pas avoir de conséquence technico-économique importante sur la production, mais le fait que les symptômes s'apparentent à ceux d'autres maladies vésiculeuses à déclaration obligatoire pouvant être présentes chez les porcs pourrait avoir un effet perturbateur sur le commerce, le temps que le diagnostic soit confirmé. L'EQSP a adopté un plan d'action relativement au *Senecavirus A*.

VERS UN NOUVEAU PROGRAMME INTÉGRÉ EN SANTÉ ANIMALE (PISAQ)

À l'automne 2016, le MAPAQ, à la suite du rapport de la direction d'évaluation de programme et de la vérification interne, a informé les partenaires signataires de l'entente sur l'amélioration de la santé animale du Québec (ASAQ) que l'actuel programme ne cadre plus avec les objectifs pour lesquels il a été mis en place.

Par le passé, la production porcine n'a pu bénéficier de l'aide financière de ce programme. En proposant un nouveau programme, le MAPAQ veut notamment mettre l'accent sur la prévention des maladies, le tout en lien notamment avec une utilisation plus judicieuse des antibiotiques.

Dans le processus de transition vers un nouveau programme, un nombre restreint de projets pilotes seront mis en place au cours de cette année. Les Éleveurs de porcs du Québec participent activement à l'élaboration de l'un deux en production porcine en 2017 sous le thème de la sensibilisation sur les enjeux du SRRP.

Actuellement, le programme ASAQ a été renouvelé pour deux ans. Les Éleveurs de porcs du Québec continuent de s'impliquer dans les discussions visant à définir les paramètres du nouveau programme PISAQ.



FORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES D'EUTHANASIE

Dans le cadre des activités de son plan de mesures d'urgence, l'EQSP offre, depuis mai 2016, une formation sur les bonnes pratiques d'euthanasie des porcs, conforme aux normes de bien-être et à l'utilisation du pistolet percuteur. L'EQSP a obtenu une aide financière par l'intermédiaire du Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux, conformément à l'accord Canada-Québec « Cultivons l'avenir 2 ». La formation est d'une durée d'environ quatre heures. Elle contient une partie théorique, qui permet de mieux comprendre les bonnes pratiques d'euthanasie, et une partie pratique sur l'utilisation des différents modèles de pistolets percuteurs.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les Éleveurs de porcs du Québec poursuivent leurs efforts en matière de recherche et développement afin d'appuyer les entreprises à faire face aux nombreux défis qu'elles doivent relever. Les projets dans lesquels l'organisation investit visent à favoriser l'adaptation des pratiques de production des fermes afin d'améliorer la rentabilité des élevages et répondre aux demandes du marché et aux exigences sociétales.

Une partie des investissements en R et D des Éleveurs de porcs s'effectue par la réalisation de projets, à court et moyen terme, ayant une échéance fixe et portant sur des sujets précis en lien avec les priorités de recherche. Au cours de la dernière année, les thèmes prioritaires en recherche et développement ont visé à :

- Favoriser la santé et la biosécurité des élevages.
- Faciliter l'adaptation des entreprises aux nouvelles normes en matière de bien-être animal.
- Améliorer la rentabilité des élevages, notamment par la réduction des coûts d'alimentation.
- Poursuivre les efforts visant l'amélioration de la qualité et la salubrité du produit, particulièrement à l'égard de l'utilisation judicieuse des antibiotiques.

Les Éleveurs de porcs ont investi près de 475 000 \$. Ces investissements ont des retombées significatives pour le secteur porcin, car l'effet levier moyen est de 1 pour 9.

Développement et maintien de pôles d'expertises

Les Éleveurs de porcs offrent aussi leur appui dans différents partenariats et chaires de recherche. En plus de faire avancer les connaissances sur des thèmes directement en lien avec les priorités de recherche, ces investissements visent aussi à soutenir le maintien et le développement d'une expertise de pointe au sein du secteur et de la formation d'étudiants.

Chaire industrielle du CRSNG en salubrité des viandes

C'est en 2016 que la demande de renouvellement de cette chaire a été acceptée par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et que la version renouvelée de la Chaire en salubrité des viandes de l'Université de Montréal démarrait. L'entente de cinq ans, qui s'étend de 2016 à 2020, permettra à la chaire de poursuivre les travaux novateurs notamment sur l'équilibre digestif chez le porc et la recherche de solutions de rechange à l'utilisation des antibiotiques. Les Éleveurs continuent de soutenir la Chaire, notamment par une contribution annuelle de 50 000 \$ pour les cinq années visées par l'entente.

Chaire de recherche sur l'alimentation des porcs et des volailles

Établie à l'Université Laval, la Chaire de recherche sur l'alimentation des porcs et des volailles dans une perspective de développement durable vise à proposer de nouvelles stratégies d'alimentation à moindre coût et à réduire les apports en azote et en phosphore afin de réduire l'impact sur l'environnement. Pendant la dernière année, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a confirmé sa participation financière, ce qui permet un démarrage officiel de la Chaire en 2017. Les Éleveurs de porcs du Québec appuient financièrement, à la hauteur de 50 000 \$ annuellement pour cinq ans, cette chaire qui traite d'un thème d'une grande importance pour le secteur porcin.

Chaire nationale pour le bien-être porcin

Les Éleveurs de porcs du Québec appuient le développement, à l'échelle canadienne, de cette Chaire nationale pour le bien-être porcin regroupant toutes les organisations provinciales de même que les secteurs de la transformation et de la distribution. Située au *Prairie Swine Centre*, en Saskatchewan, cette chaire vise à conseiller et soutenir le secteur face aux nombreux changements à venir en matière de bien-être animal. La chaire est actuellement en démarrage, et le *Prairie Swine Centre* s'affaire à mettre en place la structure qui permettra le meilleur retour sur l'investissement pour les partenaires. Les Éleveurs accordent un soutien financier de 25 000 \$ par an pour 5 ans.

Swine Innovation Porc

Swine Innovation Porc a été mis sur pied par les producteurs de porcs canadiens afin d'établir une approche collective en recherche et ainsi optimiser les retombées des investissements. La contribution financière des Éleveurs de porcs du Québec, en partenariat avec les autres provinces canadiennes, permet d'appuyer différents projets de recherche et de développement. Cette contribution correspond à 2,5 cents par porc, soit quelque 180 000 \$ en 2016 sur un budget annuel d'environ 3,4 millions. Dans le cadre du programme des grappes agroscientifiques de « Cultivons l'avenir 2 », Swine Innovation Porc dispose, en incluant la contribution du gouvernement fédéral des éleveurs et des partenaires privés, d'une enveloppe budgétaire de 19,7 millions \$ pour la période 2013-2018. Les deux tiers de cette enveloppe proviennent du gouvernement fédéral.

Implication auprès d'organisations

Les Éleveurs de porcs du Québec sont aussi actifs auprès d'une dizaine de comités de gestion et de conseils d'administration d'organismes travaillant dans le domaine de la recherche. Toutes les décisions prises relativement aux investissements et aux engagements sont évaluées et choisies afin de maximiser les retombées positives pour les éleveurs, les partenaires et la société.



→ N° 08

LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET PLAN DE FINANCEMENT

Les Éleveurs de porcs du Québec ont complété la deuxième année de leur plan de financement quinquennal 2015-2020, adopté lors de l'assemblée générale annuelle 2014. Ce plan incluait notamment la transition vers une contribution sur la base des kilogrammes de poids net carcasse à compter de 2015. Le plan contenait également une augmentation des contributions au plan conjoint de 0,08 \$ du 100 kg carcasse pour les porcs d'abattage en 2015. Les prélèvements sur les truies et les verrats sont demeurés par tête, mais ont été augmentés de 0,58 \$ par tête en 2015. Des hausses, conditionnelles à l'approbation des délégués, avaient été anticipées pour les années 2016 à 2020 inclusivement avec objectif d'assurer le maintien d'un fonds de roulement variant entre 9 et 9,5 millions de dollars.

À l'automne 2016, le conseil d'administration des Éleveurs, constatant que les surplus accumulés anticipés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, se profilaient au-delà du plafond de 9,5 millions de dollars, a décidé de maintenir le statu quo pour les contributions. Le conseil d'administration a par la suite convenu de ne pas recommander leur hausse pour 2018, tout comme il avait été décidé pour les exercices financiers 2016 et 2017.

Des facteurs tels que des volumes d'abattage plus élevés, des revenus de placements supérieurs et des charges d'exploitation inférieures de celles anticipées sont à l'origine de l'excédent des surplus accumulés au-dessus de la cible.

Orientations pour les surplus

Au-delà de reporter la hausse prévue pour 2018, les membres du conseil d'administration ont convenu des orientations suivantes pour l'utilisation des surplus excédentaires, soit :

- Dégager des ressources supplémentaires pour appuyer la stratégie visant à améliorer la santé des porcs.
- Poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique, notamment en valorisant le produit et la profession.
- Intensifier le déploiement du plan en technologies de l'information et la conception d'outils d'aide à la décision pour les éleveurs et l'organisation.

Considérant ces investissements et le maintien du statu quo pour les taux de contribution actuels, les Éleveurs ont bon espoir d'atteindre l'objectif de plafonnement des surplus accumulés au terme du plan de financement en 2019.

FINANCEMENT - LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC CONTRIBUTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Porcs d'abattage (Moins de 65 kg)	Porcs d'abattage (Plus de 65 kg)	Truies et verrats
Mise en marché	Mise en marché	Plan conjoint
0,30 \$ / 100 kg	0,30 \$ / 100 kg	1,23 \$ / 100 kg
Administration 0,30 \$ / 100 kg Paiements Réclamations Soutien informatique Services aux éleveurs de porcs	Administration 0,30 \$ / 100 kg Paiements Réclamations Soutien informatique Services aux éleveurs de porcs	Administration et programmes 0,81416 \$ / tête de 100 kg UPA 0,14084 \$ / tête UPA Valorisation 0,005 \$ / tête CCP 0,145 \$ / tête CDPQ 0,10 \$ / tête Max: 600 000 \$ Swine Innovation Porc 0,025 \$ / tête via Porcima inc.
		Administration et programmes 8,72916 \$ / tête UPA 0,14084 \$ / tête CDPQ 0,10 \$ / tête Max: 600 000 \$
Total: 0,30 \$ / 100 kg	Total: 1,53 \$ / 100 kg	Total: 8,97 \$ / tête



« CHANGER DE CARRIÈRE
POUR TRAVAILLER
SUR LES TERRES
DE MON ENFANCE
A ÉTÉ UN FORMIDABLE
RETOUR AUX SOURCES. »

POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DES PROCESSUS

Dans un souci de gérer de façon optimale les ressources humaines et financières de l'organisation, les Éleveurs procèdent annuellement, depuis 2012, à l'amélioration des processus et des méthodes de travail. Spécifiquement, cette pratique vise à la fois la réduction des coûts, les gains d'efficacité et l'amélioration de la qualité des services offerts aux éleveurs.

C'est dans ce cadre qu'un mandat de consultation a été confié en 2016 afin d'intensifier les travaux de révision des processus de l'ensemble des opérations de la direction de la Mise en marché. Les processus de déclaration des porcelets, de confirmation des porcs et de gestion des porcs en attente ainsi que celui de la gestion du programme AQC^{MD} ont notamment été analysés. Les constats et les recommandations issus de ces travaux ont permis d'établir des priorités d'action à court et moyen terme.

Déclaration des porcelets

En ce qui concerne les déclarations des porcelets et la gestion des porcs en attente, le principal point d'amélioration soulevé concernait la mise en place d'un mécanisme de suivi et de comparaison des déclarations-prévisions aux confirmations livraisons.

Grâce au logiciel d'intelligence d'affaires qu'ils ont acquis en 2016, les Éleveurs de porcs ont été à même de produire un nouveau type de rapport qui permet d'effectuer un tel suivi. Ce rapport d'intelligence d'affaires (BI – *Business Intelligence*) des prévisions et des livraisons est mis à jour chaque semaine à partir des données propres à chaque entreprise porcine livrant des porcs. Il permet de comparer, pour chacune des 52 dernières semaines, les prévisions de sortie aux livraisons effectivement réalisées et de connaître la performance en termes de pourcentage de livraison et de respect des périodes prévues de livraison. Les écarts de livraison rencontrés permettent aux éleveurs de cibler les améliorations à apporter à leurs déclarations de

porcelets qui déterminent les prévisions de sortie (quantités et dates de livraisons). Parce qu'il contribue à améliorer la qualité des prévisions et à assurer une planification plus adéquate des livraisons, ce rapport est particulièrement utile pour favoriser un meilleur écoulement des porcs annoncés par les éleveurs et diminuer le nombre de porcs en attente.

Toujours en lien avec les déclarations de porcelets, la transmission, à toutes les quatre à six semaines, du rapport des prévisions générées représente annuellement près de 8 000 envois postaux. Différentes avenues pour la transmission électronique de ces données sont en cours d'analyse dans le cadre du projet d'allègement administratif des producteurs.

Gestion du programme AQC^{MD}

Par ailleurs, pour ce qui est de la gestion du programme AQC^{MD}, le principal constat émanant de la révision de ce processus portait sur la nécessité de revisiter les outils informatiques utilisés et les méthodes de travail. Entre autres choses, le traitement des quelque 4 500 rapports de validation AQC^{MD} et BEA^{MC} confondus reçus des valideurs chaque année ainsi que de près de 2 800 addenda pour le programme exempt de ractopamine méritait d'être davantage soutenu par des outils plus flexibles et performants. Les travaux d'analyse ont été lancés au début 2017 et tiennent compte des modalités d'application du nouveau programme « L'Excellence du porc canadien » qui remplacera graduellement le programme AQC^{MD} à compter de 2018. La prochaine étape consistera à procéder aux améliorations informatiques requises. Également, compte tenu de l'envoi de près de 4 500 lettres et certificats par la poste, ce volet sera également pris en compte dans le projet d'allègement administratif.

Allègement administratif des éleveurs

En 2016, les Éleveurs ont procédé au recensement des demandes d'informations et des différents documents envoyés par la poste aux éleveurs. Afin d'alléger leur travail administratif relié à ces demandes et ces documents, des stratégies d'envoi et de communication de l'information ont été précisées et priorisées. L'élaboration de la structure informatique de ces initiatives a été intégrée dans les priorités de l'organisation.

Certificats d'abattages à l'heure du numérique

Depuis le 1^{er} juin 2016, la quasi-totalité des éleveurs reçoivent leurs certificats d'abattages en format électronique. Les éleveurs présentant des situations exceptionnelles, par exemple des liens Internet inexistantes ou instables, continuent tout de même de recevoir leurs certificats d'abattages en format papier. Les Éleveurs prévoient appliquer des frais pour couvrir les coûts d'envois. À cet effet, les Éleveurs sont en attente de la décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Pour souligner le succès de ce virage innovateur en lien avec les démarches de responsabilité sociale et d'amélioration des processus, les Éleveurs ont procédé au tirage de deux tablettes électroniques parmi les entreprises et agents qui ont adhéré aux certificats numériques avant le 31 janvier 2017.

Au cours des prochaines semaines, les Éleveurs mettront en ligne des méthodes d'archivage des certificats dans le but de faciliter la gestion des documents électroniques. Rappelons que deux options s'offrent aux éleveurs et aux agents : recevoir un avis de disponibilité du certificat sur le site des Éleveurs ou recevoir les certificats en fichier PDF par courriel.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le grand chantier de modernisation de notre environnement informatique a démarré avec l'élaboration du plan de mise en œuvre. Le plan contiendra toutes les étapes à suivre pour réaliser cet important projet visant à remplacer le langage de programmation et à bonifier les applications actuelles (outils informatiques) des Éleveurs de porcs.

Le logiciel d'intelligence d'affaires, acquis par les Éleveurs en 2016, a mené à la production d'un rapport personnalisé permettant à chaque éleveur d'obtenir un portrait comparatif entre ses prévisions de livraisons et ses livraisons réelles à l'abattoir. Ce rapport deviendra un point central pour l'ajout de nouvelles informations concernant les prévisions d'élevage de porcs. Au fil des mois, l'entrepôt des données sera bonifié afin de permettre aux usagers internes de produire d'autres rapports complémentaires.

Au chapitre des ententes particulières, une version améliorée de l'outil Web pour permettre aux éleveurs de consulter une entente particulière et de manifester leur intérêt pour elle a été mise en place en novembre 2016.

En matière de traçabilité, une optimisation des applications Apporc-Mouvement et Apporc-Finition permet maintenant la double déclaration d'un déplacement de porc et facilite d'autant le travail des éleveurs. Ainsi, pour un déplacement de porc, d'un site à un autre d'une même entreprise, l'éleveur enregistre désormais le déplacement une seule fois sur la même page Web.

La base de données concernant les éleveurs a quant à elle été bonifiée de façon à pouvoir enregistrer et mieux regrouper les changements sur les producteurs pour une entreprise et de conserver leur historique. Cette amélioration permettra notamment une utilisation optimale du numéro d'entreprise pour d'autres projets et processus d'amélioration continue.

Le comité de priorisation des projets des technologies de l'information se réunit sur une base régulière afin de séquencer les projets qui permettent de répondre aux besoins des utilisateurs et des éleveurs. De plus, sur une base régulière, il informe les membres du comité vérification interne et finances sur l'avancement des projets.

Outil novateur de gestion des opérations logistiques

Les Éleveurs de porcs, en juillet 2016, ont amorcé un projet, en collaboration avec l'Institut international de logistique de Montréal, pour simplifier et automatiser les échanges d'information entre les éleveurs et leurs partenaires.

Ce projet est issu du besoin exprimé par les éleveurs de standardiser et de simplifier le flux de données en lien avec les nombreuses règles et divers programmes qui régissent la production porcine et qui génèrent de grandes quantités de registres, de formulaires et de paperasse pour tous les acteurs de la filière.

Le premier objectif du projet est de faire l'inventaire de l'ensemble des informations opérationnelles et des rapports pouvant être transmis entre les éleveurs et leurs partenaires. Le deuxième objectif consiste à réaliser un cahier des charges pour les besoins du transport des porcs, de la ferme à l'abattoir, qui définira les spécifications des exigences d'un logiciel. Pour réaliser ce projet, différents acteurs de la filière porcine (producteurs, transformateurs, membres des réseaux intégrés, transporteurs, intervenants en santé des troupeaux, Conseil canadien du porc et Agence canadienne d'inspection des aliments) ont été rencontrés.

Cette initiative est une première étape vers la conception d'outils novateurs, servant à simplifier la gestion et les échanges de données entre les éleveurs eux-mêmes ou avec d'autres intervenants de la chaîne logistique porcine. Ces outils relieront les différents systèmes d'information de façon à diminuer la paperasse et le travail des éleveurs et de leurs partenaires, à uniformiser les formulaires et à automatiser l'archivage des documents.

SONDAGE SUR LE SERVICE DE LA MISE EN MARCHÉ

Un sondage commandé par les Éleveurs à la firme CROP, en juin 2016, a permis d'évaluer la satisfaction des éleveurs à l'égard du service offert par la Mise en marché. Les résultats ont fait ressortir que le service offert est bien apprécié de la majorité des 120 éleveurs qui ont répondu au sondage, mais que quelques aspects étaient à améliorer.

En effet, 91 % des répondants se sont dits satisfaits de leur expérience globale avec le service de la Mise en marché. Par contre, le taux de clients « très satisfaits » se situait légèrement en dessous des standards reconnus.

Parmi les points positifs figuraient l'accueil au téléphone et l'amabilité du personnel. La clarté des informations fournies et la rapidité de réponse aux demandes ont toutefois été mentionnées comme des éléments à améliorer. Un délai trop long pour obtenir un suivi aux demandes qui ne pouvaient être réglées immédiatement a également été relevé par une faible proportion d'éleveurs.

Face à ce constat, un plan d'action a été élaboré pour mieux répondre encore aux besoins et aux attentes des éleveurs de façon à procurer une valeur ajoutée au service à la clientèle. Dans le cadre de ce plan, une activité de formation sur mesure a été conçue avec une consultante, experte en optimisation du service client. Les objectifs spécifiques étaient de :

- Bonifier les connaissances du personnel en matière de service client.
- Offrir un service professionnel et uniforme à tous les clients.
- Adapter le service en fonction de la personnalité du client.

Lors de cette formation, tenue en février 2017, les employés de la Mise en marché ont eu l'occasion de pousser plus loin leurs connaissances des normes qui assurent un service distinctif au téléphone. Ils ont également pu se familiariser avec le nouveau protocole téléphonique qui a été conçu en tenant compte de la clientèle desservie et de la diversité des services offerts à la Mise en marché. Des formulations ont notamment été établies pour la réception et la conclusion d'un appel. Des façons de faire ont aussi été instaurées pour la mise en attente et le transfert des appels.

En complément, et dans le but de diminuer le nombre de transferts d'appels ainsi que le délai de traitement des demandes, la direction de la Mise en marché verra à établir les services de base devant être livrés par tous les employés, ce qui amènera à spécifier la base commune des connaissances requises. Par ailleurs, et compte tenu de la complexité des divers mécanismes inhérents à la mise en marché des porcs, la spécialisation de chaque employé sur le type de service offert (ex. : réalisation de la vente, traitement des réclamations, mise en œuvre du programme de validation AQC-BEA, SGRM, accompagnement des éleveurs quant aux déclarations de porcelets, etc.) sera précisée afin de nous assurer que les connaissances nécessaires soient mises à niveau, le cas échéant.

Au-delà d'une simple formation, l'activité offerte a permis d'implanter une nouvelle façon de faire en matière de service client. Notre objectif ultime : faire en sorte que les éleveurs aient une « expérience client » encore plus satisfaisante lorsqu'ils communiquent avec le personnel de la Mise en marché.



→ N° 09

LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

PLAN STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE : UNE PROGRESSION NOTABLE

De nombreux éléments du plan stratégique de la filière porcine québécoise ont cheminé au cours de la dernière année, notamment avec l'embauche d'un coordonnateur à temps partiel, relevant du comité de coordination de la filière porcine (formé de représentants de l'AQINAC, des Éleveurs, du MAPAQ, de La Coop fédérée et des abattoirs). La fierté identitaire, la cohabitation à travers la protection des ressources et de nos animaux ainsi que l'innovation constituent les trois axes du plan stratégique 2015-2020.

Une cartographie de la gouvernance de la filière, qui se veut souple, légère et inclusive, a été réalisée. Il y a consensus sur la nécessité de maximiser la synergie entre les maillons et les intervenants, tout en évitant la création de nouvelles structures. Entre autres actions, le diagnostic des activités de R et D porcine au Québec, qui mènera à la tenue d'un forum provincial en septembre 2017, est en cours. De plus, la volonté de disposer d'une seule structure de gouvernance santé au Québec rallie l'ensemble des partenaires. Des discussions ont eu lieu au sein du conseil d'administration de l'Équipe québécoise de santé porcine lors desquelles il a été décidé que cette dernière assumerait un tel mandat.

Les bases d'un observatoire de la compétitivité ont aussi été jetées, en débutant par une analyse comparative des coûts d'alimentation des porcs dans différentes zones de l'Amérique du Nord. La troisième présentation du Porc show a aussi constitué un accomplissement, dont la filière porcine peut se montrer très fière. Les leaders de la filière seront réunis à l'été 2017 pour prendre connaissance de l'avancement de la mise en œuvre du plan stratégique et prioriser les prochaines actions.

RENCONTRE AVEC ONTARIO PORK

Les membres du conseil d'administration des Éleveurs de porcs se sont déplacés à Guelph, les 12 et 13 octobre, pour rencontrer leurs homologues d'Ontario Pork. Des échanges francs et ouverts sur la responsabilité sociale, la mise en marché, la santé et le transport des porcs, entre autres choses, ont permis de cibler des dossiers où la synergie des actions peut bénéficier aux éleveurs des deux provinces. En cultivant cette relation par le partage d'informations sur plusieurs dossiers clés, les réalités et les attentes des éleveurs de porcs de l'est du Canada ont de meilleures chances de cheminer. Des échanges subséquents entre la direction générale et la présidence des deux organisations ainsi que la présence des Éleveurs à l'AGA d'Ontario Pork, le 22 mars, s'inscrivent aussi dans une volonté de collaboration constante. Parmi les priorités identifiées, on suivra avec attention le renouvellement du programme « Cultivons l'avenir 2 » et le renforcement de la coordination à l'échelle nationale pour une meilleure représentativité des intérêts des éleveurs auprès du gouvernement fédéral.

REPRÉSENTATIONS AU CCP ET DYNAMISME NATIONAL

Par leur implication auprès du Conseil canadien du porc (CCP), notamment grâce à la présence de deux de leurs administrateurs, les Éleveurs traduisent une ferme volonté de participation à la dynamique nationale. Il y a tout lieu de faire en sorte que la portée des actions de l'organisation soit proportionnelle au poids économique de la production porcine québécoise dans l'ensemble canadien. Cette année, l'élaboration du programme « L'Excellence du porc canadien », éventuel successeur de l'AQC en 2018, ainsi que la mise à jour de la planification stratégique du CCP, ont retenu l'attention. Dans plusieurs provinces, des voix s'élèvent en faveur de mécanismes permettant de mieux assurer la découverte du prix dans la mesure où l'industrie canadienne est très dépendante des indicateurs du marché américain. Des représentants des Éleveurs ont aussi assisté à deux rencontres de la Table ronde nationale de la chaîne de valeur du porc.

Office de promotion et de recherche

Le Conseil des produits agricoles du Canada, en janvier, a publié un rapport recommandant la mise en place d'un office de promotion et de recherche pour le porc. Cet organisme, dont la création pourrait être confirmée par le ministre fédéral de l'Agriculture en cours d'année, aurait la responsabilité d'accorder d'éventuelles contributions prélevées sur les importations de viande porcine au Canada. Notons que d'autres pays, dont les États-Unis, prélèvent de tels montants. Les sommes ainsi perçues seraient dédiées à la recherche et au développement ainsi qu'au marketing du porc sur le marché canadien. Cet office, par l'intermédiaire de son conseil d'administration, aurait la responsabilité d'attribuer les fonds recueillis et d'instaurer un mécanisme rigoureux et transparent de reddition de comptes. Les Éleveurs de porcs appuient cette initiative.

RELATION AVEC CANADA PORC INTERNATIONAL

Avec l'Allemagne, les États-Unis, le Danemark et l'Espagne, le Canada compte parmi les principaux exportateurs mondiaux de viande porcine. Nos principaux marchés d'exportation sont les États-Unis, le Japon, la Chine, le Mexique et la Corée du Sud. Alors qu'en 2016, 45 % des exportations canadiennes provenaient du Québec, la dynamique des marchés d'exportation interpelle fortement la production porcine québécoise. En parallèle, le fort potentiel de croissance des marchés mondiaux, notamment en Asie, couplé à la relative saturation du marché nord-américain et la vive concurrence à l'échelle mondiale, accroissent l'importance du travail de Canada Porc International (CPI).

Les mandats de CPI touchent notamment à l'identification et la matérialisation d'opportunités de marchés, aux accords commerciaux, aux relations gouvernementales reliées à l'accès aux marchés ainsi qu'au marketing national. Les Éleveurs remercient par ailleurs chaleureusement M. Jean-Guy Vincent qui représente le CCP au sein du conseil d'administration de CPI. L'organisme prévoit combler le poste de président-directeur général d'ici juillet 2017 pour lequel M. John Ross, directeur général du Conseil canadien du porc, assume actuellement l'intérim.



LES ÉLEVEURS, FIERS PARTENAIRES DU PORC SHOW

Le Porc Show est un événement d'envergure qui réunit l'ensemble des partenaires du secteur porcin autour d'enjeux communs dans le but de soutenir une filière forte et compétitive. Cette année, l'événement a eu lieu les 5 et 6 décembre 2016, au Centre des congrès et au Hilton de Québec et a réuni une foule record de 1 022 participants.

C'est en présence d'experts invités provenant du Québec, de l'Europe et des États-Unis que les partenaires de la filière, de l'élevage à la transformation, ont pu profiter d'une journée d'exposition et de conférences formatrices. Cet événement unique s'est conclu par la tenue d'une soirée festive, où le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, à ce moment-là, M. Pierre Paradis, s'est adressé aux convives.

Semaine Le porc du Québec

En marge du Porc Show, et dans le but de promouvoir le porc et d'appuyer les restaurateurs, la *Semaine Le porc du Québec dans la Vieille Capitale* s'est déroulée du 3 au 9 décembre 2016. Les restaurateurs ont répondu positivement à l'invitation des Éleveurs de porcs du Québec. Au total, 14 restaurants de la Capitale ont participé avec enthousiasme à l'initiative, offrant le porc du Québec. Les restaurateurs ont également accepté d'utiliser le matériel promotionnel aux couleurs du «porc du Québec» afin de bien publiciser cette semaine thématique.

Initiatives des chaînes d'alimentations

Cette année, une invitation à participer au Porc Show a été envoyée aux détaillants alimentaires, maillons indispensables de la filière. Lors du dîner du 6 décembre, une mention spéciale a été faite à IGA, Metro et Provigo afin de souligner la présence accrue du «porc du Québec» dans les chaînes d'alimentation et pour les encourager à poursuivre leurs belles initiatives. Une vidéo personnalisée a été présentée par M^{me} Danielle Vaillant, directrice marketing des Éleveurs de porcs du Québec, de façon à mettre en valeur les promotions et la visibilité en magasin pour chacune des bannières.

Encourager la relève culinaire

Pour cette troisième édition, Le Porc Show s'est associé à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) dans le cadre du concours *La relève culinaire Le Porc Show*, ainsi qu'à la directrice générale de l'ITHQ, Liza Frulla, et Martin Juneau, chef et restaurateur. Ces nouvelles initiatives ainsi que la présence de conférenciers de renom à l'événement ont permis de faire rayonner la filière et l'élevage porcin dans les médias locaux et nationaux.





→ N° 10

LES RELATIONS PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTALES

REPRÉSENTATION ACTIVE DES INTÉRÊTS DES ÉLEVEURS ET DU SECTEUR PORCIN QUÉBÉCOIS

L'année qui vient de s'écouler démontre la proactivité et la crédibilité des Éleveurs de porcs du Québec. Les représentants de l'organisation ont saisi toutes les occasions pour faire connaître les enjeux et les réalités de la production porcine québécoise.

Au chapitre des relations gouvernementales, la traditionnelle activité de représentation politique a pris une dimension particulière avec le cinquantième anniversaire des Éleveurs de porcs. Pour l'occasion, une réception très spéciale, sous la thématique du hockey, a été organisée, le 9 novembre 2016, à la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec. Plus d'une soixantaine de ministres et de députés, membres de cabinets, hauts fonctionnaires et partenaires de la filière étaient présents pour célébrer les réalisations de cette ligue de champions, aspirant aux plus grands honneurs. Vêtus de leur plus beau chandail de hockey et animés d'un esprit d'équipe sans faille, le président et les membres du conseil d'administration ont décrit les «buts marqués», clin d'œil au chemin parcouru en cinquante ans et ont fait part de leur désir de passer la rondelle aux participants pour les aider à gagner la fameuse coupe. Une activité sympathique et positive qui restera gravée dans les mémoires.

Représentations auprès de ministères

Les Éleveurs ont été particulièrement actifs et les nombreux échanges ont été fructueux avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et le ministère des Finances du Québec. Que ce soit auprès de M. Pierre Paradis, remplacé par M. Laurent Lessard, ou de M. Marc Dion, nouveau sous-ministre en titre, les Éleveurs ont bénéficié d'une écoute attentive de la direction du MAPAQ. Du côté des Finances, l'organisation a déposé un mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires du début d'année. Les Éleveurs ont alors rappelé l'importance d'assurer un environnement d'affaires stable et propice à la consolidation et au développement des entreprises porcines. Acteur de premier plan au sein de la filière agroalimentaire québécoise, le secteur porcin se qualifie très avantageusement pour ses emplois et ses retombées économiques enviables, sa grande présence sur les marchés d'exportation et sa contribution positive à la balance commerciale. Ils ont de fait présenté les gains d'efficacité

des dernières années réalisés sur les fermes porcines, les perspectives de croissance favorables liées à la hausse de la consommation de porc sur les marchés internationaux et la stagnation de la production en comparaison à l'augmentation de la capacité d'abattage. À cet égard, ils ont rappelé l'urgence d'agir et ont proposé plusieurs pistes de travail pour l'élaboration d'un programme d'investissement, répondant aux besoins des entreprises. Chiffres à l'appui, ils ont détaillé la nécessité de rattraper le retard d'investissement, important dans le secteur, et profiter ainsi du réinvestissement pour conformer les bâtiments aux nouvelles normes de bien-être animal, tout en améliorant la santé des troupeaux et la biosécurité des bâtiments porcins québécois. Lors de la présentation du budget le 29 mars, le gouvernement du Québec faisait l'annonce d'un programme d'appui à l'investissement de 95 M\$. Bien que les modalités du programme restent à préciser, les Éleveurs ont bon espoir qu'une grande partie des sommes mentionnées pourront bénéficier au secteur porcin et envoyer ainsi un signal clair aux éleveurs de porcs.

Participation au Sommet sur l'alimentation

Les rencontres préparatoires au Sommet sur l'alimentation ont été tenues et déclinées sous les thèmes de la consommation (octobre 2016), de la transformation (février 2017) et de la production (mai 2017). Les conclusions de ces trois rencontres doivent dessiner les bases de la future politique bioalimentaire du Québec, qui sera dévoilée au printemps 2018. Les Éleveurs de porcs du Québec figuraient parmi les invités sélectionnés pour ces consultations.

Représentations auprès du fédéral

Sur le plan fédéral, les Éleveurs de porcs du Québec ont rencontré à deux reprises le secrétaire parlementaire à l'agriculture, M. Jean-Claude Poissant, pour lui faire part de certaines difficultés relatives au règlement du dossier des programmes de paiements anticipés (PPA) ainsi que des éléments importants à inclure dans le prochain cadre stratégique. À cet effet, ils ont également transmis leur position au Conseil canadien du porc ainsi qu'à l'UPA.



Les membres du conseil d'administration et autres administrateurs présents arboraient fièrement un chandail de hockey aux couleurs des Éleveurs de porcs du Québec à l'Assemblée nationale du Québec. Pascal Rioux, David Duval, Jocelyn St-Laurent, Louis-Philippe Roy (maintenant président des Éleveurs de porcs des Deux Rives), Cécilien Berthiaume, David Boissonneault, Bruno Bouffard, Renée Henri, 1^{re} vice-présidente du Syndicat des producteurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides, Pierre Massie, Yvan Fréchette et Benoît Magny.



Une jeune visiteuse lors de l'exposition sur le porc.

Visiteurs japonais

Suscitant l'intérêt et la curiosité de différentes organisations pour leur approche basée sur la recherche de solutions et les relations de confiance qu'ils ont bâties, les Éleveurs ont été sollicités à plusieurs reprises pour présenter leurs résultats. Le porc québécois faisant fureur au Japon, ils ont notamment rencontré au début de l'été des intervenants japonais travaillant pour l'organisation équivalente à La Financière agricole du Québec. Ceux-ci étaient particulièrement intéressés par la mise en marché collective, le fonctionnement du programme d'Assurance stabilisation des revenus agricoles, les stratégies de promotion et de communication ainsi que les initiatives menées en matière de recherche et de santé.

Invitation à HEC Montréal

En septembre, les Éleveurs de porcs ont été invités par JoAnne Labrecque, professeure agrégée à HEC Montréal, à venir s'adresser aux étudiants du cours *Marketing et alimentation*. Captivés par les discussions sans tabous, les étudiants ont confié avoir changé leur manière de voir le porc québécois à l'issue de cette rencontre.

Accueil d'une délégation française

Les Éleveurs ont aussi accueilli une délégation française du 9 au 11 mai. Les six représentants du Comité régional porcin de Bretagne, la plus grande région productrice de porcs en France, cherchaient à comprendre la transformation des relations des Éleveurs avec les citoyens et les consommateurs, ainsi que les stratégies déployées pour y parvenir. De plus, ils se sont intéressés à l'évolution des relations entre les producteurs et les acheteurs, notamment en ce qui a trait à la mise en marché collective, mais également à la qualité du produit et la santé des troupeaux, particulièrement le succès des efforts menés contre la diarrhée épidémique porcine. Les visiteurs français ont profité de leur séjour pour visiter l'entreprise du président des Éleveurs, M. David Boissonneault. Leur circuit les a menés à l'abattoir d'Olymel, à Vallée-Jonction, puis dans une station de lavage de la Montérégie.

Exposition sur le porc

Enfin, dans la foulée du 50^e anniversaire, une exposition a pour la première fois été conçue afin de relater les 400 ans de la présence du porc sur notre territoire. Sous la direction du professeur M. Michel Morisset, cette exposition itinérante décrit de façon ludique et instructive le porc sous tous ses aspects : des recettes d'antan aux xénogreffes en passant par l'évolution de la production et de la transformation dans les villes et campagnes du Québec ! Partenaires principaux de cette exposition, les Éleveurs ont organisé le lancement officiel le 2 février.



→ N° 11

LES ÉLEVEURS ET LES COMMUNICATIONS

MOBILISATION ET COMMUNICATION

Les syndicats régionaux ont poursuivi la mise en œuvre du plan de mobilisation adopté en août 2015. La grande majorité des actions planifiées ont été mises de l'avant en fonction des trois axes suivants : « Mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation », « Des rencontres plus conviviales et rassembleuses » et « Partager l'information ».

Mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation

Les Éleveurs ont terminé la publication, dans le magazine *Porc Québec*, de trois entrevues avec un éleveur. Un éleveur membre du conseil d'administration d'un syndicat, un délégué qui représente sa région lors des assemblées générales provinciales et un éleveur qui participe aux rencontres organisées par son syndicat ont ainsi pu partager leur expérience et ce qu'ils en retirent. Ce faisant, cela a permis d'expliquer le fonctionnement des instances de l'organisation.

Des rencontres plus conviviales et rassembleuses

Tous les syndicats incluent au programme de leurs rencontres une ou des conférences portant sur des sujets d'intérêt pour les éleveurs. Des syndicats ont également entrepris la tenue de rencontres spécifiques qui va au-delà de l'assemblée régionale régulière de l'automne et de l'assemblée générale annuelle. Ces actions de mobilisation commencent à porter fruits. La portion des éleveurs assistant aux rencontres a progressé de 2 % au cours de la dernière année.

Partager l'information

Dans les jours qui suivent une réunion du conseil d'administration, une conférence téléphonique est planifiée avec les secrétaires régionaux. Par cette action, les Éleveurs veulent s'assurer que les secrétaires disposent de l'information nécessaire pour accompagner les élus des syndicats dans leur réflexion. Dans le même sens, un rapport synthèse des orientations prises par

le conseil d'administration des Éleveurs est transmis à tous les administrateurs des syndicats régionaux. Pour l'ensemble des producteurs, l'information est diffusée par l'infolettre, le *Flash*, qui a été publiée à près de 70 reprises, ainsi que par la rubrique « L'UPA d'Est en Ouest » de *La Terre de chez nous*. Le magazine *Porc Québec* a actualisé son contenu, notamment par l'ajout de nouvelles brèves sur l'actualité des Éleveurs et par la création d'une nouvelle rubrique régulière sur les ressources humaines. Un bulletin d'information a été spécialement produit sur la nouvelle Convention de mise en marché des porcs et envoyé à l'ensemble des éleveurs.

Devant l'importance de l'implication des élus au sein des syndicats régionaux et la planification des postes à combler, les Éleveurs ont par ailleurs réalisé une tournée des conseils régionaux, en janvier, pour favoriser la planification de la relève. Une planification des postes à pourvoir au sein des C. A., d'ici les deux prochaines années, a été réalisée dans le but de maintenir un équilibre entre les administrateurs d'expérience et les nouveaux élus.

Formations

À la suite de l'analyse des besoins de formation réalisée en 2015, deux priorités ont été définies, soit la planification et l'exécution du processus de production ainsi que la prise de décision d'affaires. Une formation a été conçue pour répondre à la première priorité. Cette formation vise à mieux outiller les employés dans la détection de problèmes par l'observation. Deux séances de cette formation ont été offertes au printemps, rejoignant un total de 20 participants. Deux autres séances de formation sont prévues à l'automne 2017. Pour répondre à la deuxième priorité, une formation sur la prise de décision d'affaires est actuellement en élaboration. Elle devrait être offerte à l'automne 2017 également.

LES ÉLEVEURS DE PORCS, PRÉSENTS ET À L'ÉCOUTE

La mission des communications aux Éleveurs de porcs du Québec : établir et consolider la confiance

Sans une opinion favorable du public, il devient difficile pour un secteur d'activité, une entreprise, de se démarquer et de se positionner avec succès dans ses marchés. C'est pourquoi la réputation et l'image positive des éleveurs de porcs et de la production porcine sont prioritaires pour assurer la prospérité de nos entreprises. Depuis quelques années, grâce à un suivi rigoureux et une écoute continuelle des besoins de la société, les éleveurs de porcs du Québec ont amélioré le climat de confiance et changé les perceptions des consommateurs et des citoyens. Avant-gardistes, ils ont déployé de nombreux efforts de communication et de gestion pour maintenir ce lien de confiance avec leurs différents publics.

Un rayonnement provincial et régional

Cette année, la résilience et la détermination des éleveurs de porcs québécois ont été soulignées au cours des célébrations du 50^e anniversaire de l'organisation. Ce fut l'occasion de faire connaître le professionnalisme des entrepreneurs et la passion des familles qui composent la production porcine au Québec depuis 50 ans. Une stratégie de communication a été réalisée en marge des nombreuses festivités, dont celle du 11 août 2016, date d'anniversaire de l'organisation, permettant de bénéficier d'un important rayonnement provincial et régional. Notamment, huit entrevues ont été accordées à des médias par des éleveurs porcins de régions différentes. De plus, une campagne publicitaire a été réalisée dans le but de mettre de l'avant les visages de la production porcine et les retombées économiques régionales du secteur. Cette stratégie a permis de joindre près de deux millions de lecteurs au Québec.

Leaders sur la sphère médiatique

En 2016, en plus de leur 50^e anniversaire, les Éleveurs de porcs du Québec ont été interpellés sur plusieurs sujets d'actualité et ont profité de chaque occasion pour communiquer leur position et renforcer leur notoriété auprès du grand public. Parmi les enjeux abordés on compte le bien-être animal, le Forum stratégique sur l'avenir de la production porcine, le Porc Show,

la chute du prix du porc, les accords de libre-échange et l'avenir de la production porcine. Cette année encore, les Éleveurs de porcs ont su maintenir leur leadership sur la sphère médiatique et auprès de leurs publics, tels que les partenaires de la filière, les représentants gouvernementaux et les élus ainsi que le grand public.

Des outils de communication adaptés

La volonté des Éleveurs de porcs du Québec d'amplifier leurs communications et de créer de nouveaux liens avec leurs parties prenantes se traduit également par une présence soutenue sur les plateformes numériques. À l'automne 2015, les Éleveurs ont entrepris la refonte de leur site Internet leseleveursdeporcsduquebec.com afin d'adapter leurs outils de communication aux nouvelles technologies, de répondre à un impératif de transparence et de rejoindre efficacement leurs publics. Le nouveau site permettra de fournir de l'information factuelle et dynamique aux utilisateurs et d'arrimer l'image aux plateformes numériques existantes de l'organisation. Le nouveau site Internet a été lancé lors de l'assemblée générale annuelle en juin 2017.

Présents sur les médias sociaux

En 2016, les Éleveurs de porcs du Québec ont mis en œuvre une série d'actions afin d'engager un dialogue avec les consommateurs, les citoyens et les influenceurs, notamment au moyen de la plateforme Twitter. Cette nouvelle stratégie numérique a permis d'augmenter le nombre d'abonnés d'environ 20 % et de renforcer la notoriété et la présence des Éleveurs sur les médias sociaux.

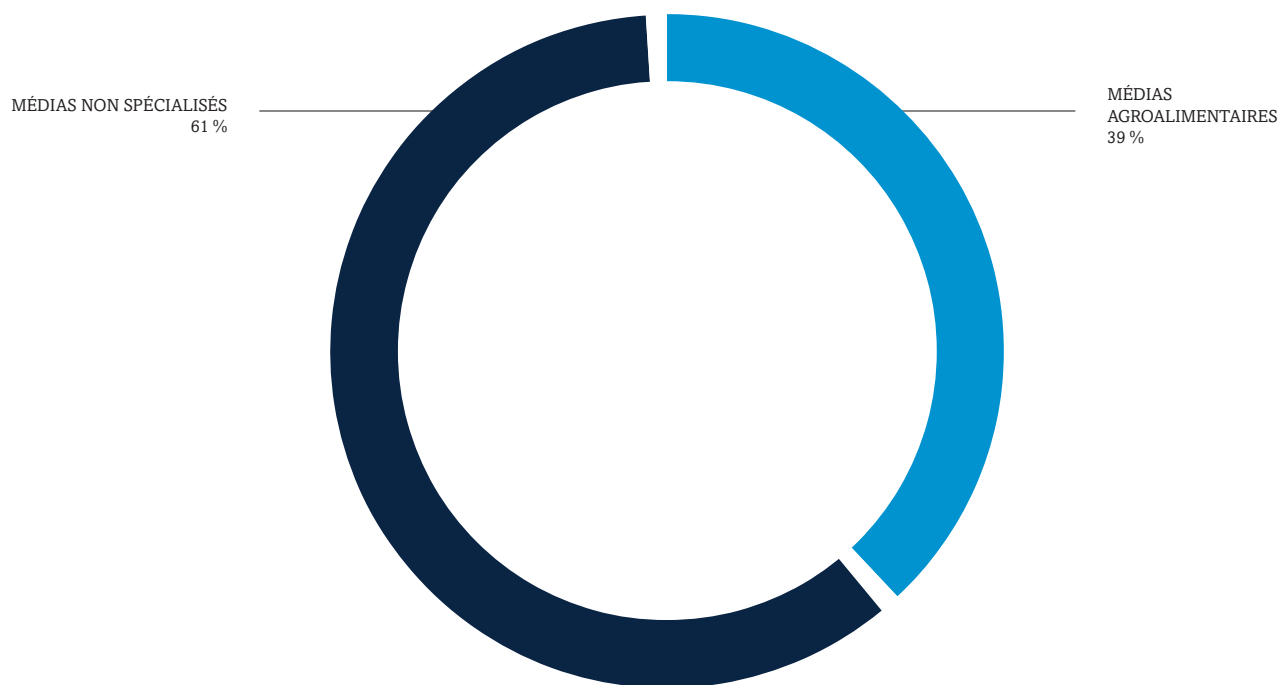
COUVERTURE MÉDIATIQUE MÉDIAS IMPRIMÉS

138

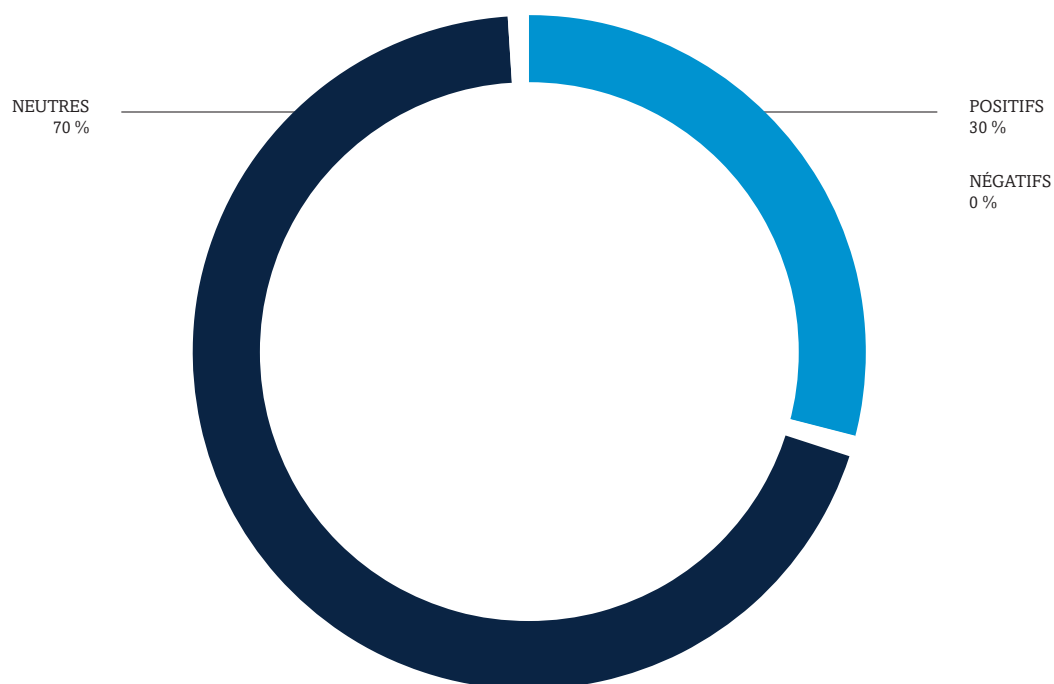
Nombre de publications mentionnant les Éleveurs de porcs du Québec ou leurs membres du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.



Répartition des médias généralistes et spécialisés



Tonalité des publications

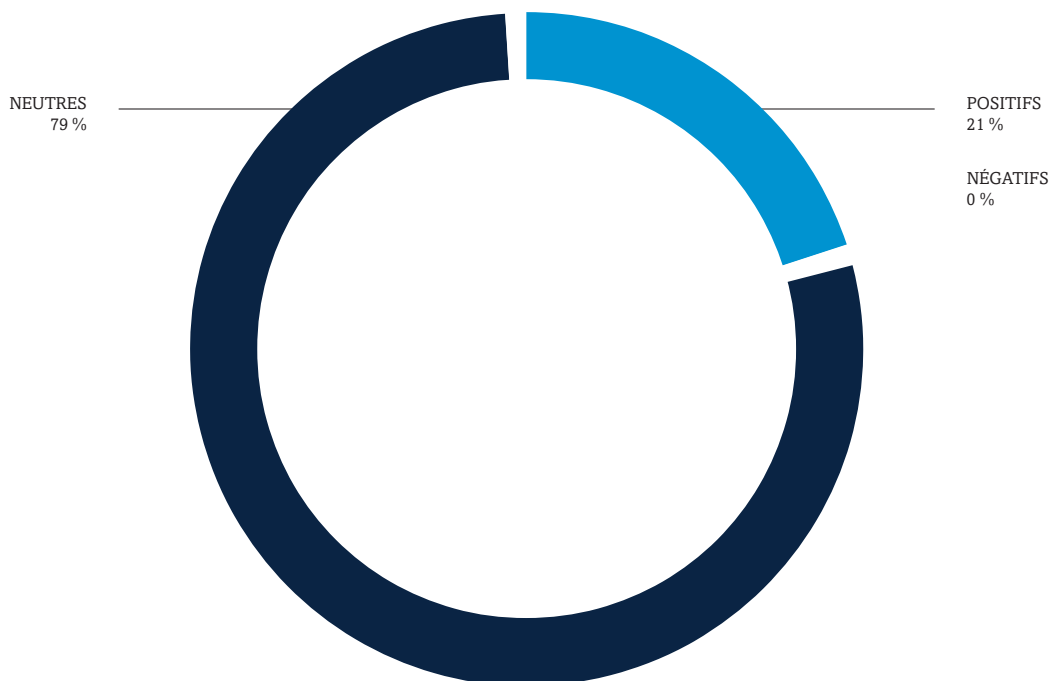


COUVERTURE MÉDIATIQUE RADIO/TÉLÉVISION

170

Nombre d'extraits
radio/télé
mentionnant les
Éleveurs de porcs
du Québec ou
leurs membres
du 1^{er} avril 2016
au 31 mars 2017.

Tonalité des extraits radio/ télé



COUVERTURE MÉDIATIQUE - 50^e ANNIVERSAIRE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC (INCLUANT LE FORUM STRATÉGIQUE SUR L'AVENIR DE LA PRODUCTION PORCINE)

94

Nombre d'articles
de journaux et
d'extraits radio/
télé mentionnant
les Éleveurs de
porcs du Québec
ou leurs membres,
du 1^{er} mai au
30 novembre 2016.

12 152 921

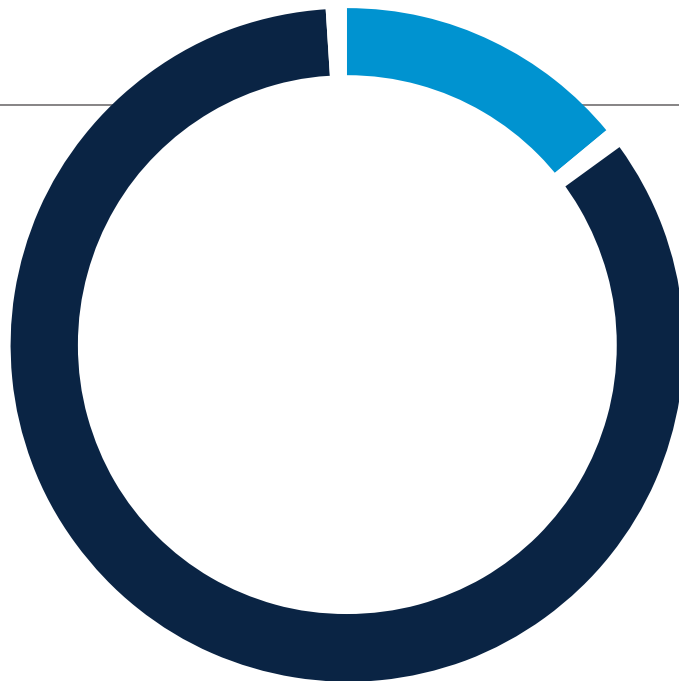
Portée totale

**Tonalité des articles de journaux
et des extraits radio/télé**

NEUTRES
85 %

POSITIFS
15 %

NÉGATIFS
0 %



COUVERTURE MÉDIATIQUE - LE FORUM STRATÉGIQUE SUR L'AVENIR DE LA PRODUCTION PORCINE (10 NOVEMBRE 2016)

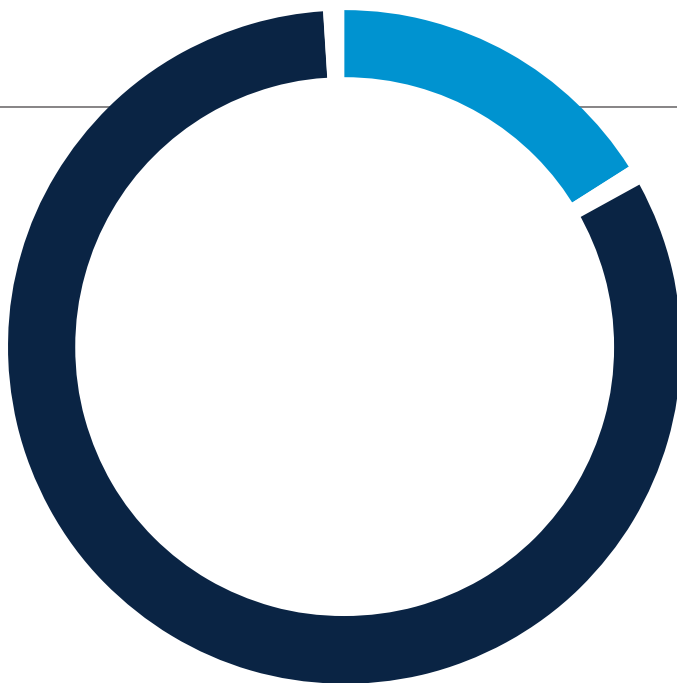
31

Nombre d'articles
de journaux et
d'extraits radio/télé
mentionnant les
Éleveurs de porcs
du Québec ou leurs
membres.

4048631

Portée totale

Tonalité des articles de journaux et des extraits radio/télé

NEUTRES
83 %POSITIFS
17 %NÉGATIFS
0 %

COUVERTURE MÉDIATIQUE LE PORC SHOW (5 ET 6 DÉCEMBRE 2016)

31

Nombre d'articles
de journaux et
d'extraits radio/télé
mentionnant les
Éleveurs de porcs
du Québec ou leurs
membres.

3 926 247

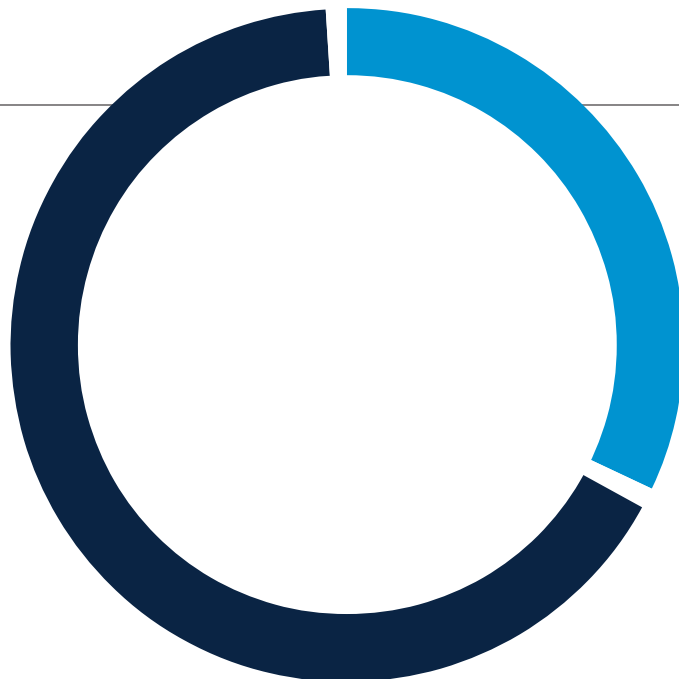
Portée totale

Tonalité des articles de journaux et des extraits radio/télé

NEUTRES
67 %

POSITIFS
33 %

NÉGATIFS
0 %

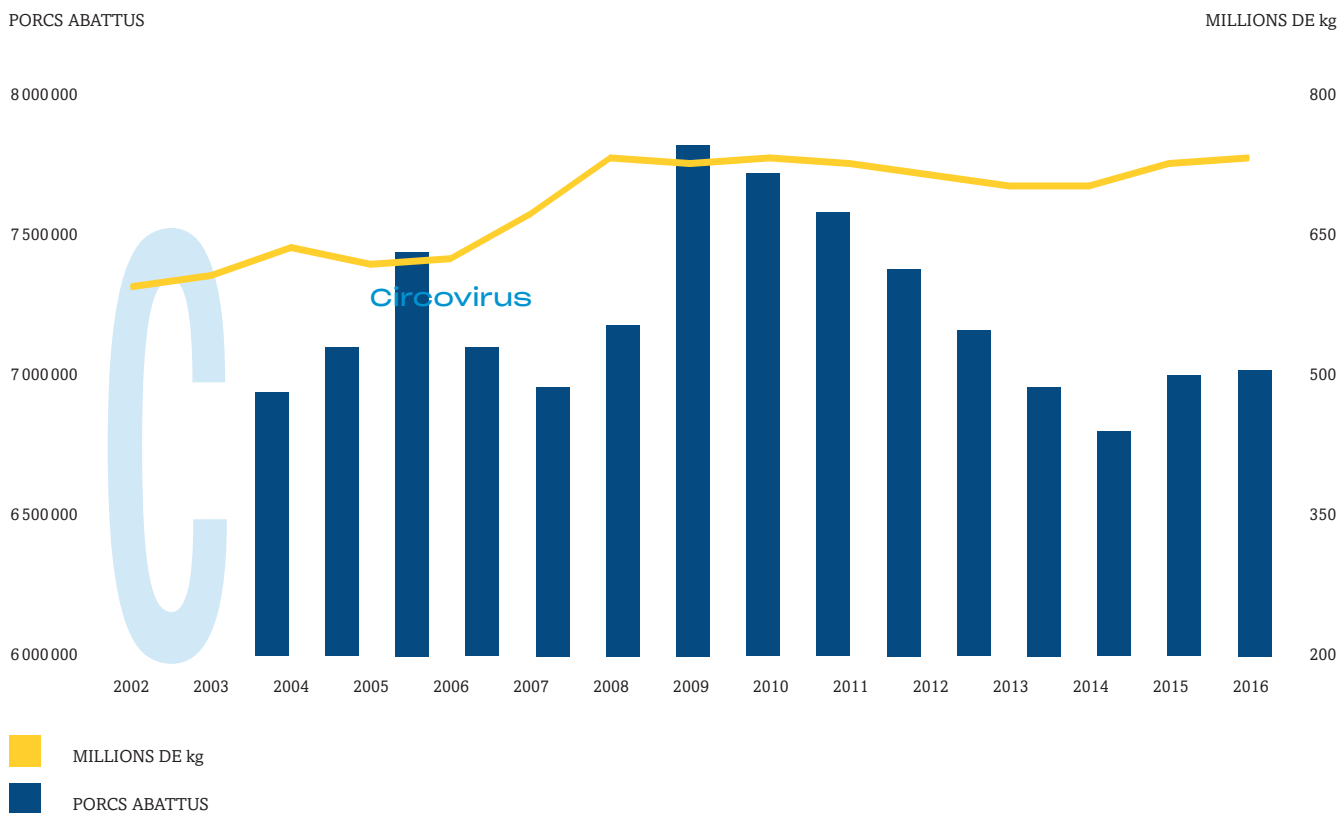




→ N^o 12

DES STATISTIQUES ET DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

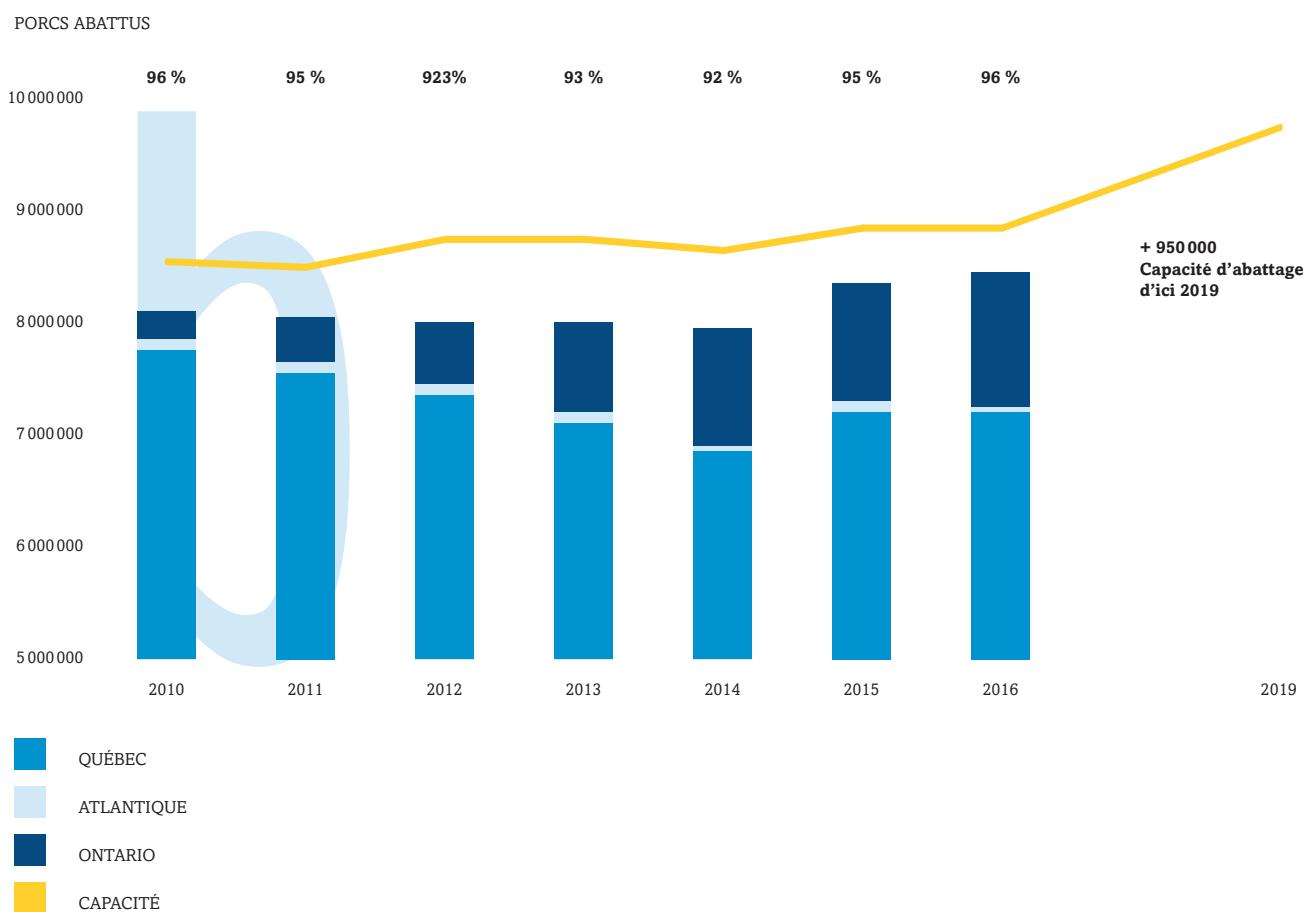
ABATTAGES ANNUELS DE PORCS QUÉBÉCOIS 2002-2016



Source : Les Éleveurs de porcs du Québec

Entre 2008 et 2014, le secteur porcin québécois a connu une baisse de 11 % du nombre de porcs produits. Durant la même période, la hausse de 11 % du poids des porcs a permis de maintenir le volume de production de viande au-dessus de 700 millions de kilos. En 2016, avec un peu plus de 7 millions de porcs abattus, on a assisté à une deuxième croissance annuelle consécutive du niveau de production depuis 2008. Il s'agit d'une croissance de près de 3,5 % sur deux ans.

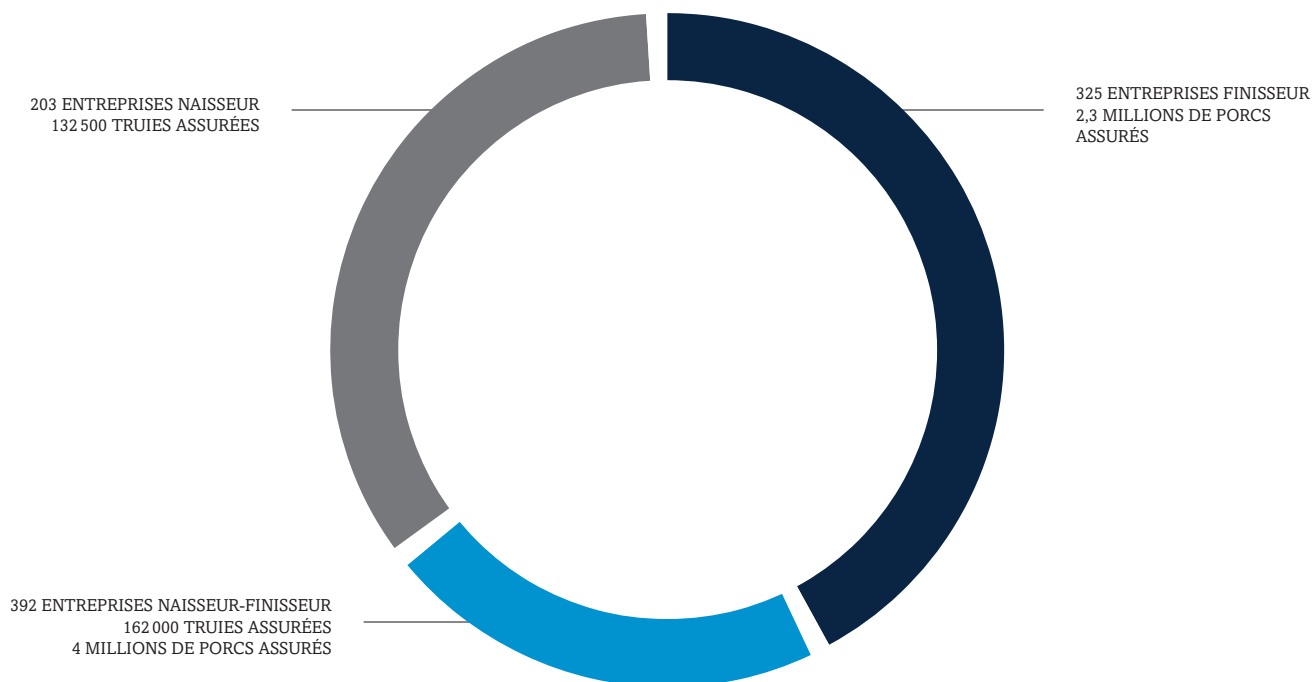
ORIGINE DES PORCS ABATTUS AU QUÉBEC



Source : Les Éleveurs de porcs du Québec et Agriculture et Agroalimentaire Canada

Entre 2010 et 2016, les abattoirs du Québec ont augmenté leurs importations annuelles de porcs ontariens de 250 000 à plus de 1 million afin de maintenir leur niveau d'abattage tout près de leur capacité optimale.

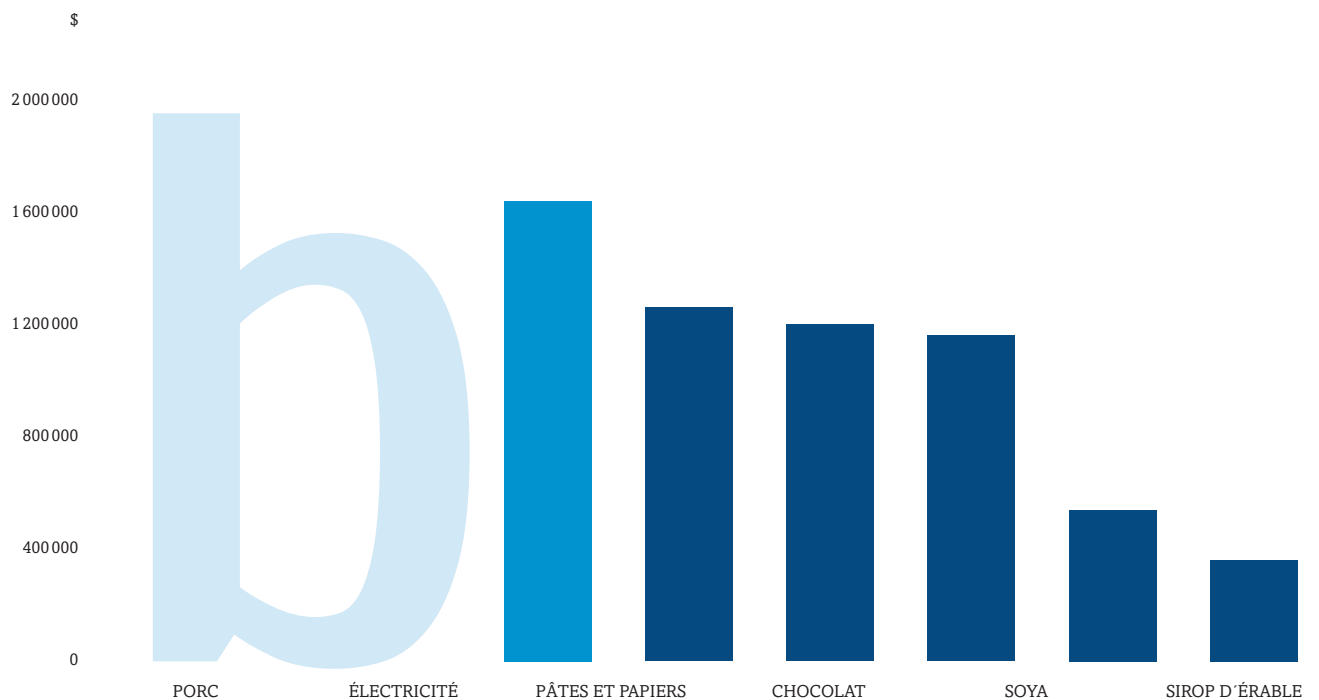
PORTRAIT DES ENTREPRISES PORCINES ASSURÉES AU PROGRAMME ASRA EN 2016



Source : La Financière agricole du Québec

En 2016, les entreprises de type naisseur-finisseur assurées au programme ASRA détenaient 55 % des truies et 64 % des porcs assurés. Les entreprises de type naisseur possédaient 45 % des truies assurées alors que les entreprises de type finisseur engraisaient 36 % des porcs.

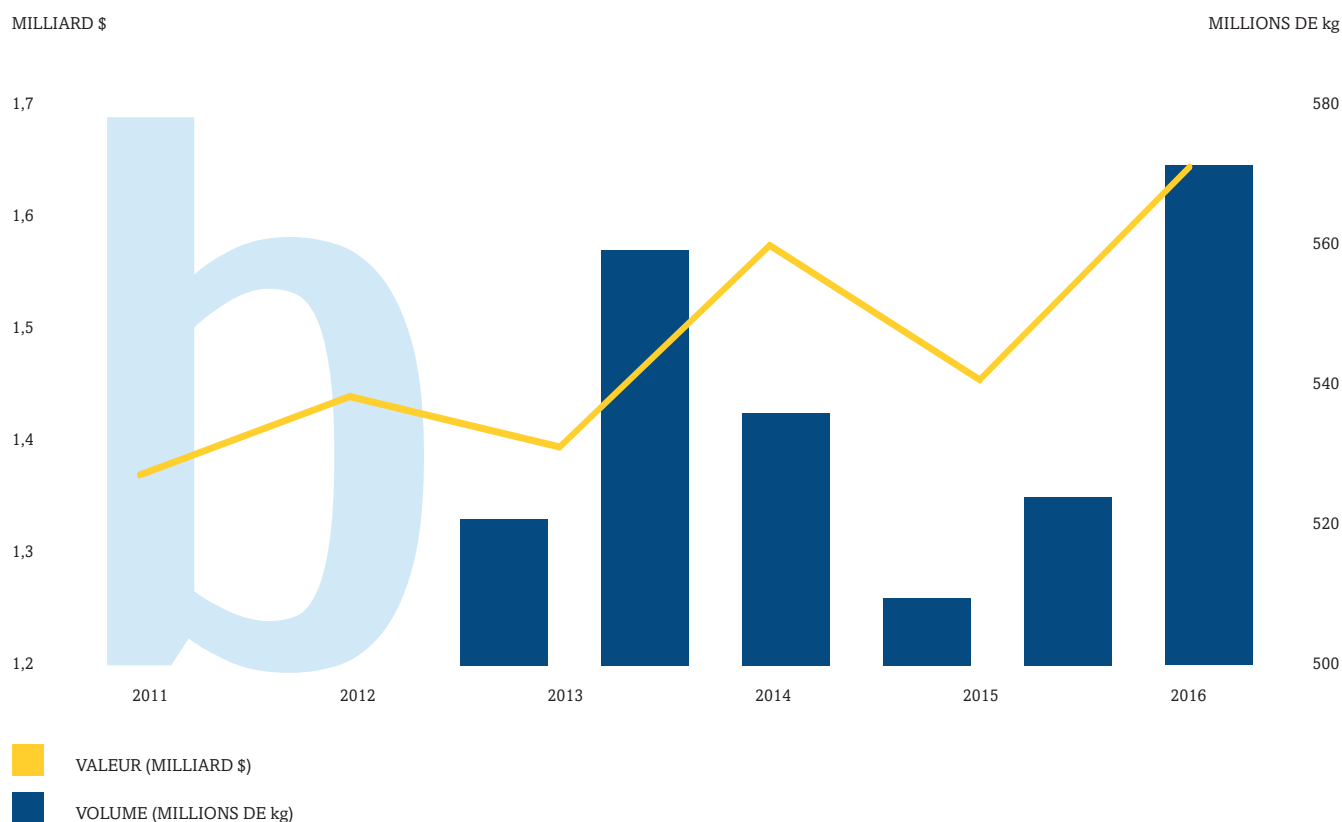
EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES 2016



Source : Industrie Canada – Données sur le commerce en direct.
Statistique Canada – CATSNET Analytics

Le porc est le produit bioalimentaire le plus exporté par le Québec, loin devant le chocolat, le soya et le sirop d'érable. La valeur des exportations du Québec en porc est supérieure à celle de l'électricité et de l'industrie des pâtes et papiers.

VALEUR ET VOLUME DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DE PORC



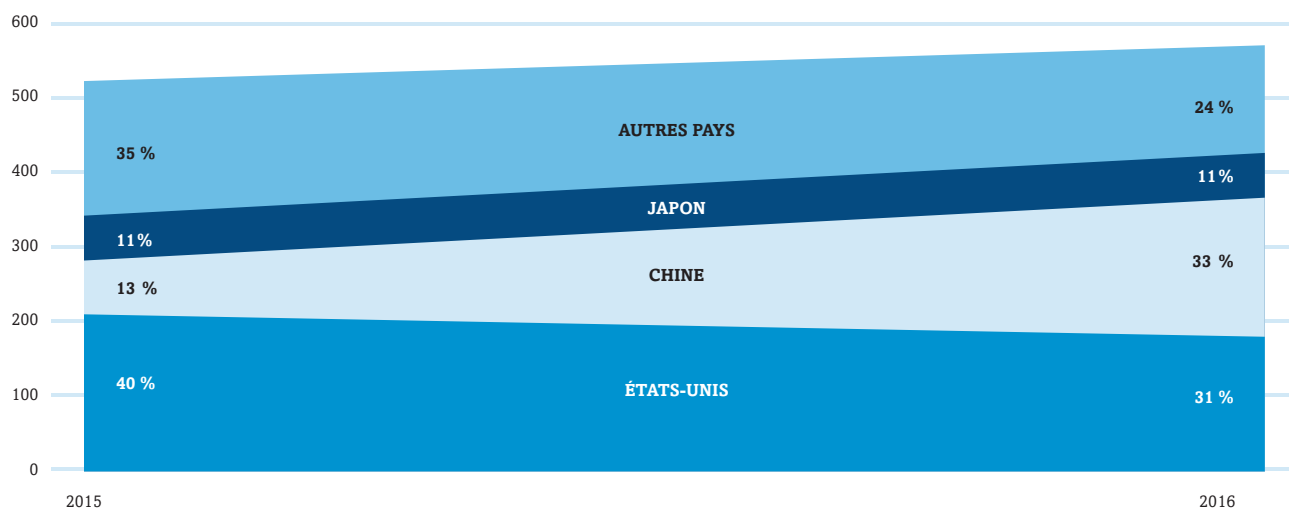
Source : Statistique Canada – Catsnet Analytics

Les volumes et la valeur des exportations de viande de porc québécoise en 2016 ont atteint de nouveaux records avec 571 millions de kg et 1,64 milliard de dollars.

I VALEUR ET VOLUME DE PORCS QUÉBÉCOIS EXPORTÉS

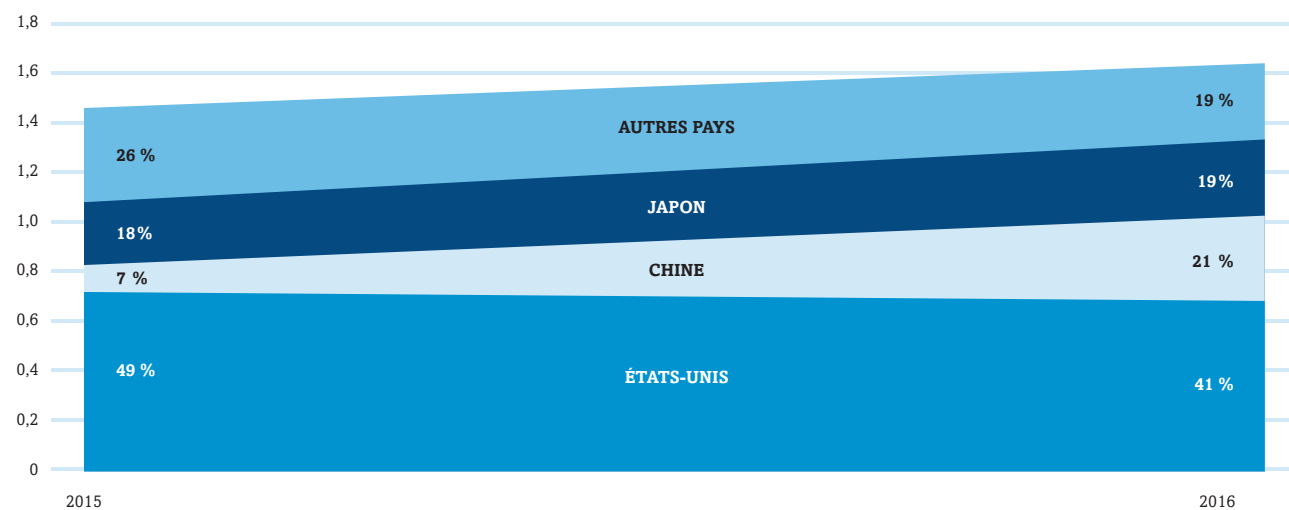
Volume de porcs québécois exportés 2015 vs 2016

MILLIONS DE kg



Valeur des exportations de porcs québécois 2015 vs 2016

MILLIARD \$



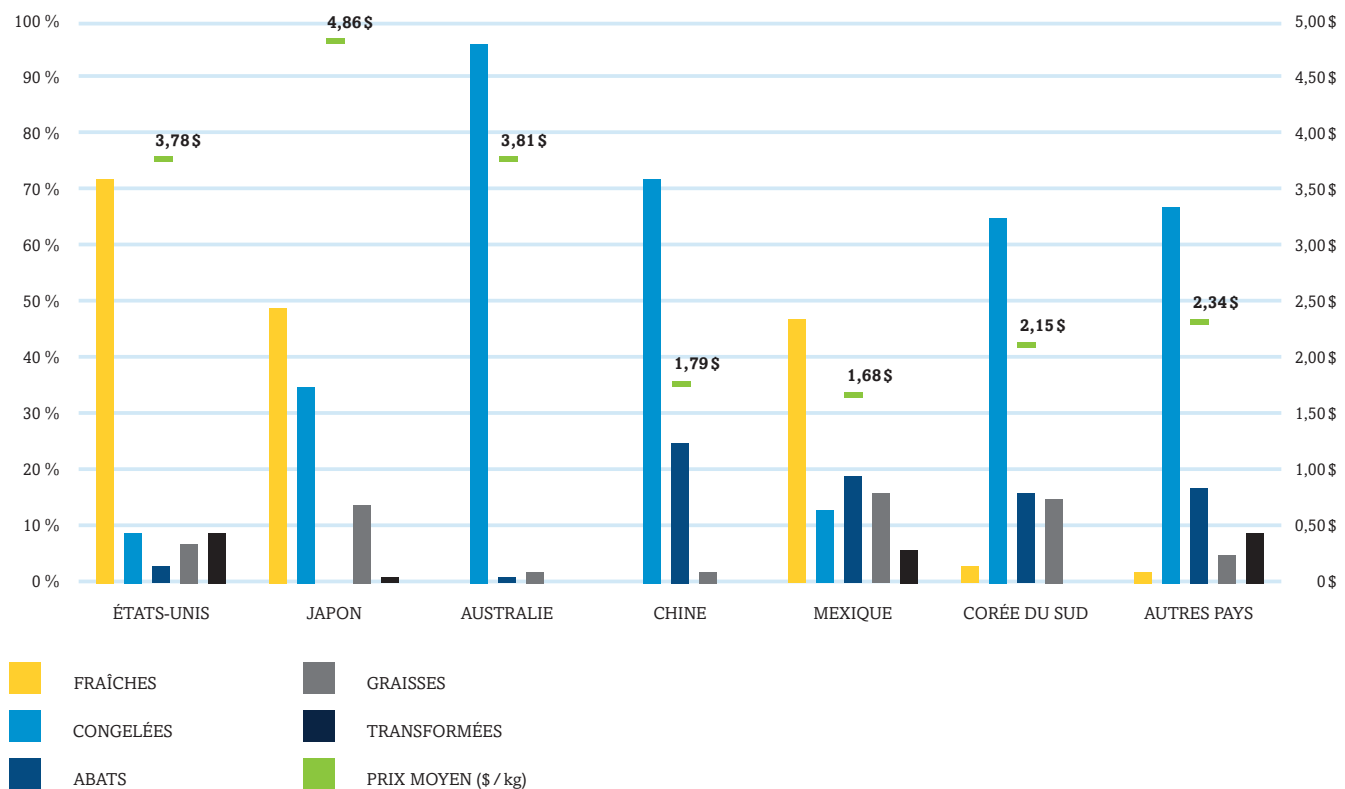
Source : Statistique Canada – Catsnet Analytics

En 2016, la Chine est devenue la plus grande importatrice de viande québécoise de porc avec le tiers des volumes totaux exportés durant l'année.

PORTRAIT DES EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DE PORC EN 2016 (PAR COUPES ET PAR PRIX MOYEN EN \$ / KG)

% DES VOLUMES EXPORTÉS

\$ / kg



Source : Statistique Canada, compilation Catsnet Analytics et les Éleveurs de porcs du Québec

La diversification des partenaires commerciaux permet à la filière porcine québécoise de maximiser la valeur de ses exportations en valorisant pleinement toutes les coupes du porc du Québec. Les marchés développés comme les États-Unis, le Japon et l'Australie importent des coupes de porc fraîches et congelées à plus forte valeur ajoutée alors que les marchés en développement comme la Chine, le Mexique et la Corée du Sud importent d'autres coupes de porcs à des prix plus faibles.

NOMBRE D'ENTREPRISES PORCINES PAR RÉGION ET LEUR VALEUR AJOUTÉE EN RÉGION

Syndicats des Éleveurs	Nombre d'entreprises	Nombre de producteurs	Nombre de truies	Nombre de porcs	Valeur des ventes à la ferme (millions \$)	Valeur ajoutée à l'économie (millions \$)	Emplois
Les Éleveurs de porcs de la Montérégie	562	812	75 366	2 437 228	442	468	4 118
Les Éleveurs de porcs des Deux Rives	346	493	60 363	1 117 452	203	253	2 372
Les Éleveurs de porcs de la Beauce	378	571	43 207	1 100 924	200	240	2 214
Les Éleveurs de porcs du Centre-du-Québec	253	330	39 098	1 068 546	194	219	1 972
Les Éleveurs de porcs de l'Estrie	128	179	23 382	492 827	89	106	980
Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent	60	84	16 816	200 069	36	57	570
Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentide	123	188	14 755	401 097	73	79	704
Les Éleveurs de porcs de la Mauricie	68	102	14 870	258 853	47	61	574
Total	1918	2759	287 857	7 076 996	1 283	1 459	13 341

«TANT QU'IL Y AURA
DES AGRICULTEURS
PASSIONNÉS QUI
TRANSMETTRONT LEUR
AMOUR DU MÉTIER,
IL Y AURA UNE RELEVÉ
POUR FAIRE VIVRE
NOS FERMES.»

Lanaudière - Outaouais - Laurentides

Élevage du Canton

- Caroline Wolfe



